



TERVILLE

Ghislain Jeannenot l'acrobate du vélo

> En page 13



EN 140 SIGNES

Finie la dictée place à la Twictée

> En page 7 la rubrique Education

PROCÈS EN APPEL À NANCY

Talange: elle avait livré sa fille de 5 ans à un prédateur sexuel



Les avocats des deux accusés: M^{es} Alexandre Gantois (à gauche) et Didier Grandhaye.

> En page 7

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE
97e année N°1747

www.republicain-lorrain.fr

Mardi 1er Novembre 2016

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

1,00 €

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER

Don d'organes: le geste devient naturel



Le film Réparer les vivants, avec Mathilde Seigner, sort aujourd'hui.

Chaque année en France, 5 000 malades sont sauvés grâce à une greffe d'organes. À partir du 1^{er} janvier 2017, toute personne décédée sera considérée comme donneuse potentielle, sauf si elle a clairement exprimé son refus en s'inscrivant sur un registre national. La mesure était souhaitée par les 21 000 inscrits sur des listes d'attente.

> En page 3 notre dossier

DU 3 AU 19 NOVEMBRE À METZ

Hugo Becker à la biennale Koltès



Photo Marc WIRTZ

La troisième biennale Koltès se déroulera à Metz avec la promesse d'« éclairer les consciences et lutter contre tous les fanatismes ». Le programme sera riche en rendez-vous. Parmi ceux-ci, *La Nuit juste avant les forêts*, à l'opéra-théâtre. Le public y verra Hugo Becker (photo), comédien messin connu pour ses rôles dans les séries *Chefs* (France 2), *Baron noir* (Canal+) ou *Au service de la France* (Arte).

> En page 8 notre interview

DÉRAILLEMENT MORTEL D'UNE RAME D'ESSAI LE 14 NOVEMBRE 2015

Drame du TGV Est: le rapport qui accuse



La rame d'essai a déraillé à hauteur du canal de la Marne-au-Rhin à la vitesse de 245 km/h.

Photo MAXPPP

Selon un rapport judiciaire d'étape sur l'accident du TGV qui a fait 11 morts et 42 blessés le 14 novembre 2015, dans le Bas-Rhin, la rame d'essai a abordé la courbe d'Eckwersheim à une vitesse de 265 km/h au lieu des 176 km/h maximum. Pour que tout se passe bien, le train aurait dû commencer à freiner trois kilomètres en amont. Or, il n'a ralenti qu'un kilomètre avant.

> En page 6

> RÉGION

Metz-Borny: un an de prison pour avoir tiré sur son fils

> En page 6

Il avait fauché un douanier au Luxembourg: 15 ans ferme

> En page 6

Sotralentz: des espoirs de reprise

> En page 7

Migrants à l'abri au pays de Sarrebourg

> En page 7

> FRANCE

Rouen: mea culpa du patron du Cuba Libre

> En page 4

> ÉTRANGER

Le Pape en terre luthérienne

> En page 3 l'éditorial et en page 5



R 20730 - 1101 1.00 €
3 782073 001005 1 1010

PLONGEZ AU COEUR DE L'HISTOIRE RÉGIONALE

La Colline Notre-Dame
Lieu de paix et de sérénité

Collection **les patrimoines**

SEULEMENT **7€90** LE LIVRE

La Colline Notre-Dame du Haut

Le Corbusier, Jean Prouvé, Renzo Piano à Ronchamp
les patrimoines

BON DE COMMANDE À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À :

Le Républicain Lorrain - LA BOUTIQUE - rue Théophraste Renaudot
54185 HEILLECOURT CEDEX

La Colline Notre-Dame
Nombre TOTAL d'exemplaires [] x 7.90€ = _____ €
Frais de port + 2€ (par ouvrage)
TOTAL de ma commande = _____ €

MES COORDONNÉES

NOM _____
PRÉNOM _____
DATE DE NAISSANCE _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
TÉLÉPHONE _____ PORTABLE _____
E-MAIL _____

MON RÈGLEMENT

Je joins mon règlement d'un montant de _____ € par :
Chèque bancaire à l'ordre du RÉPUBLICAIN LORRAIN
Règlement par carte bancaire sur notre boutique en ligne



En vente sur notre boutique en ligne www.republicain-lorrain.fr

INTERF@CE

Boulets rouges et vaches bleues

C'est pour distinguer les vaches en période de tarissement qu'un éleveur les taguait en bleu. Les internautes n'ont pas tous apprécié.



L'éleveur affirme que la peinture bleue sur une vache laitière dont la lactation s'arrête, n'est pas nocive. Photo DR/LEST RÉPUBLICAIN

À Calcutta ou à Delhi, la réprobation des internautes serait saluée. Non ! On ne devrait pas badigeonner les vaches en bleu. C'est dire que le système trouvé par un éleveur du Doubs pour identifier les bêtes de son cheptel en phase de tarissement, heurte des âmes sensibles.

Même si, à l'inverse, certains, comme **Martial Behr**, trouvent ça « Trop swag ! LOL ! ». Comprendre « trop stylé », en langage des moins de 25 ans... Il est l'un des rares à avoir goûté au sens artistique de l'éleveur. Parce que, pour l'essentiel sur la page Facebook du journal, les critiques sont plutôt... rouges. Comme celles d'**Anne Marie Bravetti** qui tance : « Vous leur avez demandé leur avis à ces pauvres vaches ? »

Ben Chance renchérit : « C'est vraiment dégueulasse de faire ça aux vaches ! Elles ne peuvent pas s'exprimer, alors, on en profite... » Mais non tente d'expliquer **Frédéric**

Fredo : « Si c'est le seul moyen, c'est compréhensible. »

Point de vue vite balayé par **Jérôme Pariselle** : « Juste un point bleu au niveau de la queue et deux traits sur les pattes arrière, ça suffit largement. » À moins de préférer la solution de **Sabrina Malilamoi** : « Ouais, enfin, une croix sur la croupe et le tour était joué ! Je ne vois pas l'utilité de la peindre quasi entièrement. »

Ghislain Husson approuve : « Ça, se fait dans tous les troupeaux. Mais là, il a abusé sur la quantité de marqueur... »

Nico Lilas, lui, cherche à tout dédramatiser : « Des vaches prêtes pour la pub, comme les vaches Milka ! Encore quelques marmottes, un beau chalet à l'arrière et cela donnera du bon lait pour faire du bon chocolat. Un peu de sourire, SVP ! »

Donc, ouistiti !

M. D.

VOUS EN PENSEZ QUOI ?

Êtes-vous favorable à la vaccination en pharmacie ?

Donnez-nous votre avis avant vendredi soir

- par mail : LRLFORUM@republicain-lorrain.fr
- par courrier : Le Républicain Lorrain, Page Forum, 57777 METZ CEDEX 9
- par vos commentaires laissés sur la page Facebook du Républicain Lorrain

Vos réponses mardi prochain

REVUE DE COURRIER

« Instabilité et injustice »

Les niches fiscales, dérogations qui permettent de réduire, voire de ne pas payer d'impôt sur le revenu, indisposent près de trois lecteurs votants sur quatre. Ils applaudiraient à leur suppression.

Les niches fiscales, ainsi que tous les « avantages » fiscaux, sont profondément injustes ! C'est dit sans fard par **Dominique Beck**. Et cela vaut totale adhésion à l'éventuelle suppression de toutes les niches fiscales.

Comme lui, 73 % des lecteurs votants y sont favorables. Il justifie son rejet : « Ceux qui n'en ont pas les moyens sont lésés par rapport à ceux qui en bénéficient. Le calcul des impôts au prorata des rentrées d'argent serait simplifié et moins injuste. »

Hubert Pagani, par courriel, est à l'unisson : « Oui, il faut supprimer ces niches fiscales au nombre d'environ 486 et qui représentent un manque à gagner pour l'État de 73 milliards d'euros. Ce qui n'est pas rien ! Elles sont une source d'instabilité et d'injustice pour les contribuables. Mais à qui profite ces niches fiscales ? Les hauts fonctionnaires, les classes politiques

de tout bord, les banques, les lobbies, le marché de l'art, qui, ensemble, s'exonèrent ainsi de l'impôt. »

Il déplore alors : « Seules, les classes moyennes et les classes dites pauvres, paient, sans retenue aucune, l'impôt sans dégrèvement possible en leur faveur. »

Pas sûr qu'il parvienne à convaincre **Daniel Claudel**, pro niches fiscales qui assène : « Ancien combattant, je dis pas touche à la demi-part attribuée aux Anciens Combattants à l'âge de 74 ans. Ceux qui ont dépensé leur jeunesse pour défendre la nation, à l'appel de la République, y ont droit. Et c'est justice qu'à la fin de leur vie de citoyens, ceux qui l'ont risquée pour la nation, reçoivent cette reconnaissance. Ce ne sont pas des profiteurs, ils l'ont bien méritée ! Ce n'est pas une niche fiscale mais un hommage qui leur est dû ! »

C'est pour une autre raison que

l'insolite

Un ballon drôlement voyageur

Un ballon gonflé à l'hélium avait été lâché début juillet, avec une étiquette, par un gamin de 8 ans, lors de la kermesse de l'école, à Serrières-de-Briord (Est de la France). Il a été retrouvé à Chicago par une Américaine. Laquelle lui a renvoyé une carte postale. Étonnant, mais « pas impossible [...] On peut envisager par exemple que le ballon ait été emporté vers l'Europe de l'Est, puis ait bifurqué vers le nord de la Russie, longé les côtes arctiques puis soit redescendu, via l'Alaska, vers Chicago », explique un prévisionniste à Météo France.

« La gauche française « peut devenir la plus bête du monde », a affirmé dimanche soir et depuis la Côte d'Ivoire, le Premier ministre Manuel Valls. C'est à propos des divisions de son camp, qu'il a invité à sortir du « bac à sable » et de « la cour de récréation ».

la phrase



Manuel Valls. Photo RL

niches fiscales

Hors-sol, c'est hors-jeu

On ne se méfie jamais assez du pain au chocolat ! Jean-François Copé doit en être à jamais dégoûté. Il cale à nouveau sur la chocolatine qui lui avait valu une avalanche de quolibets. Encore que « sa » chocolatine à 15 centimes, telle qu'imaginée par une boulangère facétieuse (voir ci-dessous), le maire de Meaux pourrait se l'enfourner sans coup férir !

Quatre ans plus tôt, le 5 octobre 2012, dans son discours de Draguignan, son canasson islamophobe a trébuché au saut de la chocolatine. Copé avait tancé des sauvagons qui auraient arraché le pain au chocolat d'un jeune Français, au motif qu'on ne devrait pas en manger pendant le ramadan. Il était alors en campagne pour la présidence de l'ex UMP.

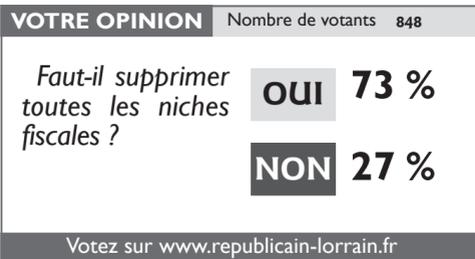
Les gorges déployées ne sont qu'un magistral retour de bâton dans l'échine du populisme. Et tous les collaborateurs des présidentiables vont en plus le maudire. Ils vont devoir s'injecter quasiment tous les prix des produits de première nécessité. Pour les régurgiter dans les oreilles des politiques.

De telles bourdes les font apparaître comme évoluant hors-sol. Hors-jeu. Loin de la réalité quotidienne de ces Français dont ils briguent les suffrages. Cette conséquence-là est plus pernicieuse que les railleries déclenchées.

Mais bon, pour ce que j'en dis...

M. D.

M. D.



La France compte plus de 450 niches fiscales. Seuls 27 des lecteurs votants plaident pour leur maintien. Selon eux, la suppression de certaines, notamment, favoriseraient le travail au noir. Dessin : HECTOR

OPINIONS

C'est une catastrophe !

« Et voilà le verdict est tombé le 21 octobre par la parution au Journal officiel que seulement quatre communes en Moselle sont classées « catastrophes naturelles » sur les 100 communes touchées par la sécheresse de 2015 ! Merci à nos hauts fonctionnaires de prendre des décisions peu convaincantes quand plusieurs centaines de foyers sont concernés par ce problème ! Que faire devant une telle injustice ! Nous avons tous monté un dossier avec les preuves à l'appui que nos maisons se fissurent. C'est désolant de voir les dégâts occasionnés surtout après des travaux de rénovation récemment entrepris et finalement tout « s'écroule », le financement qui part en fumée ! [...] En conclusion, pourquoi payons-nous des assurances ! À quoi servent-elles ? Les cotisations sont bien encaissées ! Où va l'argent ! On est quand même dans le droit de pouvoir être indemnisé ! Ah oui, j'avais oublié. C'est la France ! Continuons à vivre dans un pays où rien n'est simple, où tout part à la dérive [...] À l'heure actuelle, on pourrait se révolter tous les jours car il y aurait tellement à dire. »

Valérie Zimmermann de Marly.

De l'autorité, il en faut !

« La multiplication des faits de violence à l'encontre des policiers et des enseignants révèle une montée inquiétante de la contestation de l'autorité dans notre société. La légitimité des dépositaires de l'ordre et du savoir est aujourd'hui contestée. Pour certains jeunes, l'obéissance à la règle commune s'apparente à une soumission qu'ils ne veulent pas admettre. Leur incapacité à mettre des mots sur leur colère les fait basculer dans une violence intolérable. Face à ces comportements inacceptables, les pouvoirs publics doivent apporter des réponses sans complaisance et poser des actes forts qui rendent l'autorité aux forces de l'ordre et aux enseignants. Il faudra également réinvestir certains parents dans leur rôle éducatif [...] L'autorité n'est pas une valeur dépassée. Elle donne à chacun les moyens de trouver sa place dans la société et se pose comme une condition du bien vivre ensemble. »

Laurent Garret, par courriel.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



La photo fait le buzz et le tour de l'Hexagone ! Tout ceci parce que Jean-François Copé, candidat à la primaire des Républicains, a répondu sur la radio Europe 1, que le prix du pain au chocolat était de... 15 centimes. Très loin de la réalité ! « Dès le lendemain, des clients, en plaisantant, m'ont demandé des pains au chocolat à 15 centimes », explique Virginie de la boulangerie Stéphane Moya, à Boulogne-Billancourt (92). Dans son esprit a alors germé l'idée de ces petits pains vite confectionnés par le tourier. Et placés en vitrine, à côté des « vrais » pain à 1,10 €, « pour décorer avec une petite note d'humour ». C'est plutôt réussi ! Photo DR

zoom

Pour nous écrire

• Par courrier : Le Républicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9
• Par E-mail : LRLFORUM@republicain-lorrain.fr
• Via Facebook

Par commentaires laissés sur la page Facebook du Républicain Lorrain.

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone. Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront.

Important : chaque texte ne devra pas excéder 20 lignes dactylographiées. Etant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

VIBREZ AU QUOTIDIEN !

CONCERTS / SPECTACLES / THÉÂTRES / RANDONNÉES / EXPOSITIONS
CONFÉRENCES / VIDE-GRENIERS / STAGES / SPORTS / JEUX & CONCOURS / BALS

Avec l'application GRATUITE **Sortir**

71941000

Download on the App Store | Get it on Google Play | Windows Phone

pour **Sortir**

ALSACE
LE BIEN PUBLIC
DNA
LEST REPUBLICAIN
lejournal
LE PROGRÈS
Le Républicain Lorrain
Vosges matin

éditorial

Altérité

Tout à la fois gardien du temple et réformateur, voilà François en hagiographe de la Réforme. C'est en Suède, pays protestant, que le Souverain pontife vient donc célébrer la Toussaint. Le 500^e anniversaire du schisme luthérien donne ainsi au Pape l'occasion d'appuyer la lente réconciliation amorcée il y a un demi-siècle au sein de la famille chrétienne.

Salué par l'immense majorité des pratiquants, ce geste ne manquera pas de faire tousser les plus conservateurs, jusque dans l'entourage du Saint-Père. Beaucoup de défenseurs du dogme ont encore en travers de la gorge le grain de sable qu'a constitué le principe édicté par Luther « scola scriptura » – seule l'écriture compte. Au-delà du catéchisme, il y a surtout le poids de l'histoire. Celle d'une saga sanglante dont l'écho qui nous parvient encore, dit toute la difficulté de panser les plaies lorsque le fer est porté au cœur du religieux. La mémoire de huit guerres en 36 ans, au

XVI^e siècle, offre à méditer le chaos naissant de ce XXI^e siècle. Petit Poucet par le nombre de ses fidèles, le protestantisme luthérien n'en demeure pas moins un géant par l'histoire, tout comme par sa descendance.

Forts de 800 millions de pratiquants, ses multiples rameaux ont toujours posé à Rome un défi de taille. Cinquante ans d'œcuménisme revendiqué, notamment en Alsace, ne lui ont pas permis d'épuiser la douloureuse question de l'altérité. Outre qu'elle autorise l'ordination des femmes et célèbre depuis 2009 des mariages entre personnes du même sexe, l'Eglise de Suède a nommé une évêque lesbienne à Stockholm. Une modernité à des années-lumière de la maison mère. Laquelle invoque plus prosaïquement la recherche d'un dénominateur commun aux chrétiens... face à l'éclosion de nouvelles guerres de religions.

Xavier BROUET.
xavier.brouet@republicain-lorrain.fr

> Lire en page 5

SANTÉ

la loi de santé, votée l'an dernier, a modifié le recueil du consentement

Don d'organes : nouvelles règles

Chaque année, plus de 5 000 personnes sont sauvées grâce à une greffe d'organe. Une aventure mise à l'écran dans le film Réparer les vivants de Katell Quillévéré, qui sort aujourd'hui en salles.

Parfois, les morts aident à réparer les vivants. Chaque année, environ 5 000 personnes sont sauvées grâce à une greffe. Mais les malades sur listes d'attente sont encore nombreux (21 000 personnes en 2015).

Pour faciliter le prélèvement d'organes, la loi de Santé, votée l'an dernier, a clarifié les règles de recueil du consentement.

À partir du 1er janvier 2017, toute personne décédée sera considérée comme donneuse potentielle, sauf si elle a clairement exprimé son refus.

Comment exprimer son choix ?

« À présent, les soignants avaient l'impression de demander une autorisation aux proches pour prélever les organes. C'est tellement traumatisant pour une famille, qui vient de vivre un drame, de prendre une décision qui ne leur appartient pas. La décision appartient toujours à la personne, mais il est parfois difficile de savoir ce qu'elle aurait voulu », explique le Professeur Olivier Bastien, directeur Prélèvement Greffe organes-tissus à l'agence de la biomédecine.

À présent, si vous ne souhaitez pas que vos organes soient donnés pour une greffe à votre décès, il faudra vous inscrire au registre national du refus. L'opposition au don peut-être soit totale, soit concerner certains organes (si vous ne voulez pas donner vos yeux, votre peau mais votre cœur par exemple).

Vous pouvez le faire dès à présent en téléchargeant le formulaire sur le site de l'agence de la biomédecine (*) et vous pourrez le faire intégralement en ligne à partir de l'année prochaine. Le registre du refus est la modalité principale, mais



« Réparer les vivants », avec Tahar Rahim dans le rôle de l'infirmier coordinateur des prélèvements. Photo Mars films.

il en existe d'autres : soit un témoignage écrit, daté et authentifié par une signature (que vous rangez dans votre portefeuille, ou que vous donnez à votre famille), soit un témoignage oral précis à un proche qui devra le retranscrire par écrit le jour de votre mort.

Des besoins importants

Avec ces nouvelles règles, l'Agence de biomédecine espère avoir davantage de dons.

« À présent, nous avons entre 30 et 35 % d'opposition, dont une bonne partie de cas liés à des incertitudes sur ce

qu'il voulait la personne décédée. Le bon moment pour se poser la question n'est pas au moment de la mort, toujours dramatique, mais avant, à froid », explique le Pr Bastien.

En cas de don, les greffons sont alloués par l'agence de biomédecine à des receveurs inscrits sur une liste d'attente. Pour être transplantés dans un délai, très serré, à un malade : « la durée d'ischémie est variable selon les organes : une vingtaine d'heures pour un rein, et pas plus de 5 heures pour transplanter un cœur », précise le Pr Bastien.

Le don est anonyme. Le receveur ne sait pas qui lui a donné

un organe. Mais l'agence de biomédecine peut donner des nouvelles anonymisées du receveur à la famille du donneur.

« Dire à la famille que leur proche a permis de sauver une vie est un élément qui aide à donner du sens à la mort, surtout quand elle est brutale. À côté de la révolte et de la douleur de la perte d'un être aimé, il y a un autre sentiment, celui qu'il a sauvé quelqu'un. Un don valorise la personne décédée », observe le Pr Bastien.

Elodie BÉCU.

(*)www.dondorganes.fr

REPÈRES

Quelques chiffres

- De plus en plus de personnes vivent avec une greffe : 57 171 en 2015, contre 49 198 en 2006, selon l'Agence de Biomédecine.

- Le nombre de greffes a progressé de 30 % en 10 ans, 5 476 en 2015 contre 4 228 en 2006.

Les organes les plus greffés

- Le rein est l'organe le plus greffé (3 486 en 2015), avec une hausse de 72 % sur 15 ans, suivi par le foie, qui a augmenté de 69 %.

- La greffe du poumon a augmenté de 41 % entre 2010 et 2015 grâce à une redéfinition des critères de prélèvement.

- La greffe du cœur, entre 1991 et 2000, diminue en raison de l'amélioration des techniques alternatives.

Beaucoup d'attente

Le nombre de greffes ne suffit pas à résorber l'attente : 12 512 personnes attendaient une greffe en 2006. En 2015, elles étaient 21 464.

À quel âge ?

Les donneurs ont en moyenne 57,1 ans et les receveurs 52 ans. « Il n'y a pas d'âge limite pour donner, c'est en fonction du bilan médical. On ne peut pas transplanter un cœur de 80 ans, en revanche transplanter le foie d'une personne de 80 ans qui avait une vie saine est possible », explique le Pr Olivier Bastien, directeur Prélèvement Greffe organes-tissus à l'agence de la biomédecine.

Donner de son vivant

Le don du vivant est possible pour le rein, et un plus rarement le foie (on donne alors un lobe du foie). Autrefois réservé aux parents, le don d'un rein de son vivant a été élargi aux proches justifiant un lien proche et stable avec la personne depuis deux ans.

5746

personnes ont reçu une greffe en 2015. Ce chiffre a augmenté de 7 % par rapport à 2014.

En 2015, le nombre total de malades inscrits sur les listes d'attente était de 21 464.

POLLUTION 300 millions dans le monde

Un enfant sur 7 respire de l'air toxique

Un enfant sur sept dans le monde respire un air toxique, qui augmente ostensiblement son risque de décès prématuré, selon un rapport de l'Unicef publié hier.

« La pollution de l'air contribue de façon importante à la mortalité de quelque 600 000 enfants de moins de 5 ans annuellement et menace la vie et l'avenir de millions d'autres », déplore le Directeur général de l'Unicef, Anthony Lake. « Les substances polluantes, non seulement endommagent les poumons des enfants mais elles peuvent aussi franchir la barrière protectrice du cerveau et endommager irrémédiablement leur développement cérébral, compromettant leur avenir », ajoute-t-il.

Cette étude montre que deux milliards d'enfants vivent dans des pays où la pollution atmosphérique dépasse les normes acceptables établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Auchan MONT ST MARTIN-LONGWY

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
1^{er} NOVEMBRE
De 9h à 20h

DES OFFRES EXCEPTIONNELLES

2 CARTONS ACHETÉS
+ 3 CARTONS GRATUITS !
OFFRE PANACHABLE !

EXEMPLE :

2 CARTONS
achetés
+ 3 GRATUITS
au choix

Les 30 bouteilles :
70€
au lieu de 175€

Soit la bouteille :
2€33



SAINT-CHINIAN ROUGE 2014*
Château Campredon
6 x 75 cl
Carton vendu seul : 35€
Quantité limitée : 3600 bouteilles
ou :
SAINT-CHINIAN RÉSERVE ROSÉ 2015*
6 x 75 cl
Carton vendu seul : 35€
Quantité limitée : 1200 bouteilles
ou :
BLAYE CÔTES DE BORDEAUX 2012*
Haut Boutet de Château Cantinot
6 x 75 cl
Carton vendu seul : 35€
Quantité limitée : 1500 bouteilles



Boutiques
services
www.aushopping.com

AUCHAN MONT ST MARTIN-LONGWY
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h30
00333.82.25.90.00
AUCHAN PÔLE EUROPE Mont St Martin LONGWY
03.82.25.90.00

VISA MasterCard Electron

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

QUESTIONS À

Emmanuelle Seigner actrice, à l'affiche du film « Réparer les vivants ».

« C'est une tellement belle chose de réparer les vivants »

Dans le film « Réparer les vivants », vous jouez une mère qui accepte de donner les organes de son fils en état de mort cérébrale. Ce don de soi vous semble aller de soi ?

Quand j'ai reçu le scénario, je l'ai jeté à la poubelle. Je suis mère et il est trop dur d'imaginer même cette question de don d'organe de son enfant. Et j'ai tellement peur de la mort de ceux que j'aime, que ce n'était pas un sujet auquel j'avais envie de me confronter. La réalisatrice Katell Quillévéré m'a convaincu en me disant qu'affronter cette peur de la mort était une manière de l'exorciser. J'ai cru en son intégrité, avec le sentiment que ce film ne serait pas vain et qu'elle ne me trahirait pas

dans ce rôle douloureux où je mets mon cœur, mon âme.

Aviez-vous déjà songé au don d'organes ?

Je ne m'étais jamais posé la question de ce don et c'est en jouant ce rôle que j'ai compris que ce don apaisait les parents en deuil. Aujourd'hui, je suis à fond favorable au don : c'est une tellement belle chose de réparer les vivants, de pouvoir donner de soi, redonner la vie. Que la mort puisse redonner la vie ça a quelque chose d'incroyablement magnifique.

Vous pourriez vivre avec le cœur d'un autre, mort ?

J'aime tellement la vie que oui, je pourrais vivre avec le cœur de quel-

qu'un d'autre. C'est tellement mieux que de ne pas vivre. La mort se relie à la vie.

Vous pensez qu'on ne donne pas seulement un organe avec une fonction, mais que l'on transmet aussi des émotions ?

Je ne crois pas à une vie après la mort. Mais pourquoi pas ? Tout est possible, on sait tellement peu de choses après la mort ! Ce que le film montre, c'est surtout la dimension poétique de ce geste, romantique même, puisque le cœur du jeune homme donneur est amoureux. C'est triste et très beau.

Recueilli par Nathalie CHIFFLET



Photo AFP

Un nouveau souffle après une greffe du poumon

Depuis treize ans, Florence vit avec les poumons d'un(e) autre. Atteinte de la mucoviscidose, elle a retrouvé un nouveau souffle grâce à cette opération.

Jusqu'à l'âge de 25 ans, elle avait vécu avec la maladie sans que celle-ci n'empoisonne son quotidien. « Quand j'allais bien, je ne me disais que jamais je ne me ferais greffer », se souvient Florence, 46 ans. Tout change quand elle est infectée par le virus que redoutent tous les malades atteints de mucoviscidose. Commentent alors les infections à répétition, l'amaigrissement, le souffle qui diminue à mesure que la capacité des poumons se réduit.

« Au fil des ans, on réalise que son corps ne fait pas ce qu'on lui demande. J'étais perdue en permanence et je respirais à l'aide de la ventilation non invasive, un respirateur qui aide à soulever le thorax. Je ne pouvais plus faire grand-chose, ma mère

avait dû venir s'installer chez moi pour m'aider à vivre au quotidien. Je ne sortais plus que 5 minutes par jour, en me forçant à marcher un peu. À ce moment-là, le pneumologue m'a dit qu'il était temps de se poser la question de la greffe », raconte-t-elle. Sa réponse est alors, sans hésitation, oui. Elle s'inscrit sur la liste des receveurs en décembre 2002, et vit alors de longs mois dans l'attente d'un coup de fil.

« C'est ça le miracle »...

« On m'a appelé une première fois en avril pour me dire que l'hôpital avait un greffon pour moi. J'étais pleine d'espoir. Mais trois quarts d'heure après, un autre appel est venu contredire le premier : finalement, cette fois, ce n'était pas possible de m'opérer », se souvient-elle, l'écho de la déception d'alors encore dans la voix. Finalement, la bonne nouvelle arrive un soir

d'août. Elle n'éprouve pas de peur en rendant à l'hôpital. Juste de l'espoir : « J'étais tellement mal que je ne pensais pas aux risques liés à l'opération. Je me disais juste que pour aller mieux, c'était la seule solution ».

Au réveil, commence une nouvelle vie. « Je me suis demandé si c'était moi qui respirais. C'est ça le miracle : les poumons nouveaux fonctionnent tout de suite. On n'a plus de machine pour respirer », sourit-elle en ajoutant : « Ça s'est ressenti aussi sur mon débit de parole. Mes amis m'ont tous dit que je parlais beaucoup plus vite qu'avant ! ». Elle aurait aimé remercier la famille du donneur, mais n'est pas « hantée » par celui ou celle qui, par sa mort, lui a permis de vivre et de respirer.

Aujourd'hui, en plus de son traitement contre la mucoviscidose, Florence prend des médicaments pour éviter que son



Florence Masset, atteinte de mucoviscidose, a eu une greffe du poumon en 2003. Photo DR

corps ne rejette la greffe. Tous les trois mois, elle retourne à l'hôpital pour vérifier que tout va bien. Une astreinte qui lui semble bien légère par rapport à sa vie d'avant, quand chaque souffle nécessitait un effort surhumain.

É. B.

SOCIÉTÉ données personnelles

60 millions de Français... bientôt fichés

Un décret paru dimanche au Journal officiel officialise la création d'un « traitement de données à caractère personnel commun aux passeports et aux cartes nationales d'identité », un fichier unique baptisé TES.



Chaque Français, ou presque, est concerné. Photo Julio PELAEZ

L'information aurait pu passer inaperçue en ce week-end de Toussaint... Les données personnelles et biométriques de tous les détenteurs d'une carte d'identité ou d'un passeport vont être compilées dans un fichier unique, baptisé TES pour « Titres électroniques sécurisés ». Avec tous les risques que cela comporte.

Un décret paru dimanche au Journal officiel officialise la création d'un « traitement de données à caractère personnel commun aux passeports et aux cartes nationales d'identité ».

Photo, empreintes digitales...

Chaque Français, ou presque, est concerné, puisqu'il suffit de détenir -ou d'avoir détenu- une carte d'identité ou un passeport pour en faire partie. Les données sont conservées quinze ans pour les passeports, vingt ans pour les cartes d'identité.

Dans cette base de données, on retrouvera des informations comme la couleur des yeux, la taille, les empreintes digitales, l'adresse, la filiation des parents, l'image numérisée du visage...

Elle remplacera à terme le précédent TES (dédié aux passeports) et le FNG (dédié aux cartes d'identité).

Qui y aura accès ?

En 2011, la Cnil (la Commission nationale informatique et libertés) avait émis de fortes réserves quant à la création de l'ancien TES, à cause de tous les risques que cela comporte : piratage, accès indus...

Qui devrait y avoir accès ? La police et la gendarmerie, les douanes et les services de renseignement. Mais aussi, sous certaines conditions, Interpol ou Schengen, notamment pour vérifier si un document a été déclaré perdu ou volé.

INCENDIE 14 tués début août à rouen

« Tout est de ma faute », dit le patron du Cuba Libre

« Tout est de ma faute ». L'un des deux responsables du bar rouennais Au Cuba Libre, détruit le 5 août par un incendie causant la mort de 14 personnes, a fait son mea culpa devant les enquêteurs et reconnu une série d'erreurs.

Nacer Boutrif, 45 ans, qui exploitait l'établissement avec son frère Amirouche, 37 ans, confirme toute une série d'irrégularités sur la sécurité incendie du bar, qu'il avoue complètement méconnaître. Il admet son ignorance sur la nature du matériau d'isolation phonique dont il avait recouvert la cave et qui a pris feu instantanément au contact de bougies.

« J'aurais préféré mourir avec eux »

La mousse en polyuréthane qui tapissait murs et plafond de la cave, « je l'ai achetée sans regarder l'étiquette » dit-il, ajoutant qu'il n'avait jamais pensé à un risque d'incendie. L'important pour lui était de réduire le bruit de la musique, après avoir été, dans le passé, mis à l'amende pour tapage nocturne. « Si je n'avais pas fait ces travaux, rien ne serait arrivé. Si je n'avais pas donné la bougie d'anniversaire, rien ne serait arrivé. Tout est de ma faute. »

S'agissant de l'issue de secours de la cave, qui était fermée, l'exploitant raconte que son frère Amirouche, gérant depuis l'année dernière, avait oublié de la déverrouiller. Quand l'incendie a éclaté, Amirouche se trouvait sur la terrasse du bar. Il a réalisé que l'issue de secours était fermée et s'apprêtait à descendre dans la cave avec un extincteur. « Je l'ai retenu », raconte Nacer selon qui son frère aurait dit par la suite : « J'aurais préféré mourir avec eux ». À la mi-septembre, Nacer et Amirouche Boutrif ont été mis en examen pour homicides et blessures involontaires aggravés par la violation délibérée d'une obligation de sécurité, et remis en liberté sous contrôle judiciaire.

ENQUÊTE allier

Disparition d'Alexis : des ossements trouvés en forêt

Triste découverte samedi. Dans les bois de Diou (Allier), à la limite de la Saône-et-Loire, des chasseurs sont tombés nez à nez avec des ossements humains, à proximité desquels ils ont également découvert des affaires appartenant à Alexis Voyer, un adolescent de 15 ans de Dompierre-sur-Besbre, disparu depuis le 21 avril dernier. Parmi ces objets, se trouvaient notamment la carte d'identité du garçon, et un vélo appartenant à son frère, avec lequel il avait quitté le domicile familial le jour de sa disparition. Une corde a également été trouvée sur les lieux.

Ces découvertes semblent accréditer la thèse du suicide. En avril, en effet, Alexis avait fugué avec son ordinateur et son téléphone portable, en laissant une lettre adressée à sa famille dans laquelle il expli-

quait son geste. Dans un compte qui lui est attribué sur le réseau social Instagram, l'adolescent aurait également tenu des propos très dur à l'encontre de ses parents et de son frère.

À l'époque, une enquête pour disparition inquiétante avait été ouverte par la gendarmerie de Moulins. Des militaires avaient alors ratissé les environs de Dompierre-sur-Besbre, et une reconnaissance des lieux avait été effectuée en hélicoptère, en vain.

Une autopsie devrait être pratiquée dans la semaine pour confirmer l'identité du défunt retrouvé en forêt, bien que les enquêteurs n'aient que peu de doute. Dimanche, la famille du jeune homme a publié sur Facebook : « C'est avec une immense tristesse que nous apprenons le décès d'Alexis. »

MIGRANTS

un camp de 2000 personnes au cœur de la capitale

Évacuation imminente à Paris

Des migrants de plus en plus nombreux sont installés depuis des mois aux abords de la station de métro Stalingrad. La maire Anne Hidalgo pointe une « situation insoutenable ».

L'opération est présentée comme imminente. Au lendemain du démantèlement de la Jungle de Calais, les autorités entendent désormais s'attaquer au camp de migrants installé en plein Paris, aux abords du métro Stalingrad.

Le Premier ministre Manuel Valls a assuré que l'évacuation serait menée cette semaine.

Les migrants, originaires pour la plupart d'Érythrie, du Soudan et d'Afghanistan, occupent les rues de ce quartier populaire depuis des mois. Leur nombre a grimpé en flèche avec le démantèlement de la jungle de Calais.

« Absolue nécessité »

Ne pouvant plus rejoindre les bords de la Manche, nombre d'entre eux se sont rabattus sur la capitale. Ils seraient aujourd'hui au moins 2 000 sur ce camp de fortune, situé aux abords des X^e et XIX^e arrondissements, dans le nord-est de Paris.

La maire de la capitale, Anne Hidalgo, a écrit aux ministres de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, et du Logement, Emmanuelle Cosse, pour rappeler « l'absolue nécessité » de démanteler le camp de Stalingrad, pointant du doigt une « situation humanitaire et sanitaire dramatique ».

Cordons de CRS

« Tant pour les migrants que pour les riverains, la situation est devenue insoutenable, poursuit l'édile, suivie par les maires des X^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements. Nous insistons donc sur l'absolue nécessité de mettre à l'abri ces personnes. »

Hier, dans la matinée, un nouveau « contrôle de la situation administrative des migrants » a eu lieu : ces opérations policières, menées régulièrement au grand dam des collectifs de bénévoles, permettent de vérifier la situation administrative des occupants et l'état sanitaire du campement.

JUSTICE

décision le 16 décembre

Recel de 271 œuvres de Picasso : le coup de théâtre

Pierre Le Guennec et son épouse Danielle, condamnés à Grasse pour le recel de 271 œuvres de Picasso, ont présenté une nouvelle version des faits hier, à leur procès en appel à Aix-en-Provence.

« Madame Picasso Jacqueline avait des problèmes avec (le fils du peintre) Claude Picasso. » C'est avec une voix tremblante et cette expression maladroite que l'ex-électricien Pierre Le Guennec, condamné comme son épouse Danielle pour le recel de 271 œuvres du peintre, a entamé, hier, son nouveau procès devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Le couple avait écopé, à Grasse, en 2015, d'une peine de deux ans de prison avec sursis. La même sanction a été requise contre les septuagénaires hier, et ce, malgré le revirement du prévenu.

Jusqu'à là, Pierre Le Guennec avait toujours affirmé avoir reçu ces tableaux des mains des époux Picasso, à Mougins, en 1971 ou 1972. Soit avant la mort de l'artiste, survenue en 1973. Mais, coup de théâtre : hier, l'ex-électricien a donné une nouvelle chronologie des faits...

Présenté comme « l'homme à tout faire » de Pablo et Jacqueline Picasso, Pierre Le Guennec a assuré que, quelques mois après le décès de Picasso, « elle m'a demandé de bien vouloir mettre chez moi en réserve des sacs-poubelles ». Plus tard, elle lui aurait demandé de les lui rendre et l'aurait invité à conserver le dernier en disant « gardez-le, c'est pour vous ».

Un cadeau de « Madame »

Dans ce sac, un carton, contenant les œuvres en ques-



Près de 2000 personnes, Afghans, Érythréens ou Soudanais pour la plupart, seraient aujourd'hui installées dans le camp. AFP

tion, non signées ni inventoriées au moment du décès du peintre. En les découvrant, Pierre Le Guennec s'était présenté à Claude Picasso afin de faire authentifier 180 tableaux ainsi qu'un carnet de 91 dessins. Les héritiers avaient aussitôt porté plainte.

La nouvelle version du prévenu, M^e Eric Dupont-Moretti, a affirmé hier l'avoir obtenue de son client il y a seulement quelques jours. « Difficilement », a-t-il ajouté. À la barre, Pierre Le Guennec a indiqué qu'il s'agissait « peut-être » pour son ancienne patronne qu'il « vénérât » et qu'il continue à appeler

« Madame » - de faire échapper ces sacs à l'inventaire de succession et a déclaré ne pas avoir dit la vérité plus tôt par « peur qu'on m'accuse » de vol.

M^e Jean-Jacques Neuer, avocat de Claude Ruiz-Picasso - fils du peintre et seul représentant des six héritiers à l'audience - a dénoncé de son côté un « mensonge hallucinant », affirmant que cette affaire touchait aux « aspects les plus noirs et puissants du marché de l'art » et soutenant la thèse d'un « blanchiment international d'œuvres volées ». Le jugement sera rendu le 16 décembre.

UE

soupçons de fraude

339 000 euros réclamés à Marine Le Pen

Marine Le Pen est dans le collimateur de l'Office européen de lutte antifraude (Ola). Ce dernier a demandé en août au Parlement européen de lancer une procédure à l'encontre de la présidente du Front national, qu'il soupçonne d'avoir employé deux assistants parlementaires sur des fonds européens, alors qu'ils travaillaient pour le parti.

« Ola » réclame ainsi à la députée européenne le recouvrement de 339 000 euros, qui correspondent au préjudice présumé pour les deux salaires versés entre 2010 et 2016. Celui de Catherine Grisot, amie de longue date de Marine Le Pen, qui était chargée entre 2010 et 2016 de l'assister dans son mandat d'eurodéputée à Bruxelles et à Strasbourg.

Est aussi concerné Thierry Legier, chargé d'assurer la protection de la présidente du FN dans ses déplacements, et embauché en 2011 au poste d'assistant local de Marine Le Pen, qui consiste à tenir la permanence de son employeur dans sa circonscription d'élection, en l'occurrence la région Nord-Ouest. Or, l'article 33 des mesures d'application du statut des eurodéputés précise que les fonds débloqués pour employer les assistants doivent correspondre à une activité directement liée à l'exercice du mandat parlementaire des députés, et non à l'intérieur du parti.

Alertée par l'Ola, Marine Le Pen ne s'est pas justifiée. Sur la base du rapport de l'office européen, le parquet de Paris a élargi fin août son enquête préliminaire sur les soupçons d'emplois fictifs d'une vingtaine d'assistants parlementaires.



Pierre et Danielle Le Guennec plaident le don des tableaux et dessins. La décision sera rendue le 16 décembre. AFP

« Madame » - de faire échapper ces sacs à l'inventaire de succession et a déclaré ne pas avoir dit la vérité plus tôt par « peur qu'on m'accuse » de vol.

M^e Jean-Jacques Neuer, avocat de Claude Ruiz-Picasso - fils du peintre et seul représentant des six héritiers à l'audience - a dénoncé de son côté un « mensonge hallucinant », affirmant que cette affaire touchait aux « aspects les plus noirs et puissants du marché de l'art » et soutenant la thèse d'un « blanchiment international d'œuvres volées ». Le jugement sera rendu le 16 décembre.

« Est aussi concerné Thierry Legier, chargé d'assurer la protection de la présidente du FN dans ses déplacements, et embauché en 2011 au poste d'assistant local de Marine Le Pen, qui consiste à tenir la permanence de son employeur dans sa circonscription d'élection, en l'occurrence la région Nord-Ouest. Or, l'article 33 des mesures d'application du statut des eurodéputés précise que les fonds débloqués pour employer les assistants doivent correspondre à une activité directement liée à l'exercice du mandat parlementaire des députés, et non à l'intérieur du parti. »

Alertée par l'Ola, Marine Le Pen ne s'est pas justifiée. Sur la base du rapport de l'office européen, le parquet de Paris a élargi fin août son enquête préliminaire sur les soupçons d'emplois fictifs d'une vingtaine d'assistants parlementaires.

Est aussi concerné Thierry Legier, chargé d'assurer la protection de la présidente du FN dans ses déplacements, et embauché en 2011 au poste d'assistant local de Marine Le Pen, qui consiste à tenir la permanence de son employeur dans sa circonscription d'élection, en l'occurrence la région Nord-Ouest. Or, l'article 33 des mesures d'application du statut des eurodéputés précise que les fonds débloqués pour employer les assistants doivent correspondre à une activité directement liée à l'exercice du mandat parlementaire des députés, et non à l'intérieur du parti.

Alertée par l'Ola, Marine Le Pen ne s'est pas justifiée. Sur la base du rapport de l'office européen, le parquet de Paris a élargi fin août son enquête préliminaire sur les soupçons d'emplois fictifs d'une vingtaine d'assistants parlementaires.



Marine Le Pen aurait employé Catherine Grisot et Thierry Legier au sein du FN, en les payant grâce aux fonds européens. Photo AFP

EN BREF



La chaîne entre dans une 3^e semaine de grève. Photo AFP

I-TÉLÉ

La grève reconduite

Entrés dans une troisième semaine de grève, les salariés d'I-télé ont voté, hier, à 83 % (76 pour sur 92 votants) la poursuite du mouvement jusqu'à aujourd'hui, 12 heures. Les salariés et la direction ont cependant assuré que la poursuite de la grève ne perturbera pas la diffusion du deuxième débat de la primaire de la droite, prévu ce jeudi, sur I-télé donc, BFMTV, RMC et Dailymotion.

CARBURANT

Les prix augmentent

Pour la cinquième semaine consécutive, les prix des carburants ont augmenté la semaine dernière. Carburant le plus vendu avec environ 80 % des volumes écoulés, le gazole valait en moyenne 1,16 euro le litre, en légère hausse de 0,29 centime par rapport à la semaine précédente. Le litre d'essence sans plomb 95 (SP95) s'est apprécié de 0,11 centime à 1,33 euro. Le SP98 valait pour sa part 1,39 euro, en hausse de 0,10 centime.

CÉLÉBRITÉ

La femme de Serge Lama est décédée

Michèle Chauvier, l'épouse du chanteur Serge Lama depuis 25 ans, est décédée vendredi à l'âge de 71 ans. Victime d'un AVC, elle a été retrouvée morte par une personne venue assurer des travaux d'entretien dans la résidence secondaire du couple à Romilly-du-Perche, dans le Loiret. Serge Lama et Michèle Chauvier s'étaient rencontrés le 17 juin 1991. Ils s'étaient mariés deux ans plus tôt.

TÉLÉPHONIE

Bouygues arnaqué de 580 000 euros

Les enquêteurs du groupe des fraudes du commissariat des Mureaux (Yvelines) viennent de mettre fin aux agissements de deux escrocs, qui auraient arnaqué Bouygues Telecom de 580 000 euros en ouvrant 760 lignes téléphoniques de manière frauduleuse. Il s'agissait d'ouvrir une ligne téléphonique à l'aide de faux papiers, obtenant de l'opérateur, à titre de cadeau de bienvenue, un téléphone dernier cri à prix réduit. Les téléphones étaient ensuite revendus.

CHASSE

Un mort et un gardé à vue à Rouen

Un quinquagénaire a été tué accidentellement dimanche au cours d'une partie de chasse près de Rouen, et un autre chasseur, supposé être à l'origine du tir mortel, a été placé en garde à vue hier. C'est le frère de la jeune femme de 35 ans, inquiet d'être sans nouvelles depuis plusieurs jours, qui a alerté la police. Le mari a rapidement avoué, et le corps a été retrouvé dans la cave. Le couple, parent d'un enfant, n'habitait pas sous le même toit.

HOMICIDE

Étranglée et enterrée dans sa cave

Un homme de 52 ans, soupçonné d'avoir étranglé puis enterré sa femme dans la cave de son immeuble à Montreuil, a été interpellé et placé en garde à vue hier. C'est le frère de la jeune femme de 35 ans, inquiet d'être sans nouvelles depuis plusieurs jours, qui a alerté la police. Le mari a rapidement avoué, et le corps a été retrouvé dans la cave. Le couple, parent d'un enfant, n'habitait pas sous le même toit.

ÉCHIROLLES

Le forcené a été atteint de trois balles

L'homme de 52 ans abattu par des policiers de Grenoble, sur lesquels il venait de braquer une arme de poing, vendredi soir, a été touché au thorax par trois projectiles dont un, en rentrant au niveau de la clavicule avant de perfo- l'aorte, s'est révélé mortel. Ce sont les conclusions de l'autopsie pratiquée hier matin.

INDUSTRIE 270 rames de rer

Contrat géant : préférence nationale pour Alstom ?

L'entreprise française, en équipe avec le canadien Bombardier, a été préférée à l'espagnol CAF. Un choix qui tombe à pic, après Belfort...



Le siège d'Alstom à Saint-Ouen, fin septembre. Photo AFP

Un méga contrat : 270 RER (Réseau express régional d'Île-de-France) à livrer à la SNCF pour près de trois milliards d'euros. Une commande qui vient, selon *Mobilitec*, d'être attribuée au français Alstom et au canadien Bombardier, deux concurrents cette fois alliés, justement pour faire face à l'importance du contrat.

3 200 salariés concernés

Une excellente nouvelle pour le constructeur français et son usine de Valenciennes (1 000 personnes), dont le plan de charge nourrissait l'inquiétude. Mais aussi, dans le même département du Nord, pour l'usine Bombardier de Crespin (2 200 salariés). Les sites de Belfort et Reichshoffen ne sont, en revanche, pas concernés.

La SNCF, qui pilote le dossier, avait le choix d'un autre prestataire, l'espagnol CAF. La proposition de ce dernier, très compétitive, a été écartée sur recommandation d'un cabinet d'audit, qui a estimé que le marché dépassait les capacités de son usine française de Bagnères-de-Bigorre. Tant pis si CAF annonçait vouloir également mettre à contribution ses usines espagnoles...

Faut-il alors pointer une décision « politique », juste après le

tumulte autour d'Alstom-Belfort, et à six mois de la présidentielle ? Le directeur général de CAF France, Francis Nakache, avait averti que toute « préférence nationale » est proscrite dans l'Europe industrielle.

Il semblait hier dans *Les Échos* ne pas envisager de recours, préférant sans doute ne pas hypothéquer ses chances pour d'autres marchés à venir. Reste que l'annonce tombe politiquement à pic, gonflant le carnet de commandes d'Alstom certes déjà bien garni (30 milliards d'euros), mais surtout à l'étranger, et peu en France.

Cela ne rassurera cependant pas les syndicats et élus de Belfort, qui perçoivent des velléités du groupe de s'exonérer de l'accord conclu début octobre avec l'État. Il programmait un investissement de l'entreprise de 30 millions d'euros d'ici 2018 dans le développement de locomotives de manœuvre. Or la direction a expliqué vendredi, lors d'un CCE au siège du groupe à Saint-Ouen, que ces 30 millions d'euros étaient inclus dans un programme déjà en cours avec la SBB suisse. Le secrétaire d'État à l'Industrie Christophe Sirugue a été saisi du contentieux naissant.

F. B.

ÉNERGIE avion solaire

Solar impulse, c'est fini



André Borschberg et Bertrand Piccard se sont relayés à bord de Solar Impulse 2. Photo Gédéon Programmes

Le vide est grand après 505 jours d'un tour du monde en avion accompli uniquement avec de l'énergie solaire. « Beaucoup de membres de l'équipe dépriment parce que l'aventure est finie », confirme Bertrand Piccard, l'un des deux pilotes de Solar Impulse 2.

Le psychiatre et explorateur, initiateur de ce projet fou il y a une quinzaine d'années, avoue en revanche que lui « n'a pas encore vraiment atterri ».

Car si les équipes sont au chômage technique depuis l'atterrissage de l'appareil à Abu Dhabi, le 26 juillet dernier, la Suisse croule sous les sollicitations. France 5 va diffuser fin novembre un documentaire de 90 minutes sur l'aventure Solar Impulse et un livre - « Objectif soleil : deux hommes et un avion » - est en préparation.

L'avion ne revolera plus

Bertrand Piccard prend aussi très au sérieux son rôle d'ambassadeur de bonne volonté du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et s'investit autant que possible dans sa fondation Solar Impulse, qui promeut les technologies propres aussi appelées « clean techs ».

« Mon but, d'utiliser le réseau tissé avec Solar Impulse en 15 ans pour donner une caisse de résonance aux clean techs. Je veux aussi aider des start-up qui ont des inventions fantastiques mais

Baptiste MARSAL

ÉTATS-UNIS

James Comey, le trouble-fête

A une semaine du scrutin, James Comey, le patron du FBI, a fait une apparition fracassante dans la campagne américaine en relançant l'enquête sur l'affaire des e-mails d'Hillary Clinton.

Son annonce a fait l'effet d'une bombe. En informant le Congrès de la réouverture d'une enquête sur Hillary Clinton, soupçonnée d'avoir utilisé sa boîte mail personnelle pour gérer du courrier professionnel alors qu'elle était chef de la diplomatie américaine, James Comey, le directeur du FBI, a rebattu les cartes de la campagne et s'est attiré les foudres du camp démocrate.

Ce républicain de 55 ans et 2,03 m jouit pourtant d'une très bonne réputation. Considéré comme un homme intègre et honnête, il aime à rappeler que le FBI est une organisation neutre et apolitique.

Avant d'en prendre les rênes en 2013, James Comey a été enquêteur pendant une quinzaine d'années au bureau du procureur de New York puis en Virginie.

Nommé par Obama

En 2003, il devient ministre adjoint de la Justice de l'administration George W. Bush. L'année suivante, il remplace le ministre John Ashcroft, hospitalisé. Pour obliger la Maison Blanche à modifier un programme secret de surveillance de la NSA mis en place après le 11-septembre, il menace de démissionner. Son acte de rébellion contraint alors la Maison Blanche à tenter de convaincre John Ashcroft de signer lui-même ces documents, sans succès.

En 2005, il quitte le gouvernement pour travailler quelques années dans le privé.

Quand Barack Obama vient le solliciter pour diriger le FBI, en 2013, il fait l'unanimité : les sénateurs l'adoubent à 93 voix pour, et une seule contre. Obama avait choisi de soumettre au Congrès la candidature d'un républicain afin d'adoucir ses relations avec l'assemblée, majoritairement républicaine.

En déclenchant cette enquête sur Hillary Clinton, il a fatalement ranimé les soupçons à l'encontre de la candidate démocrate et fragilisé sa position. Dans un courrier aux membres du FBI, il a d'ailleurs admis que sa démarche « risquait d'être mal comprise ». Mais il se défend de tout partisanisme en arguant que s'il avait passé sous silence ou retardé de quelques semaines l'annonce de la découverte de nouveaux mails, il aurait été accusé, à l'inverse, de soutenir l'ex-secrétaire d'État.

Donald Trump, qui l'avait vivement attaqué en juillet après le classement sans suite du premier volet de l'enquête, n'a pas manqué de le féliciter dimanche. Le camp démocrate estime, lui, que Comey n'a pas choisi son moment par hasard... « Il est plutôt étrange qu'une chose pareille soit publiée, avec si peu d'informations, juste avant une élection... », a lâché Clinton dans un meeting en Floride.

Mais pour bon nombre d'observateurs, le fait que James Comey se fâche successivement avec les deux camps n'est qu'une preuve supplémentaire de son intégrité.

L'affaire des emails d'Hillary Clinton

Hillary Clinton
Très proches depuis 20 ans

- S'est servi d'une messagerie privée non sécurisée puis à menti sur son utilisation
- S'est excusée
- Affirme n'avoir rien fait d'illégal

Huma Abedin
Vice-présidente de la campagne d'Hillary Clinton

Séparation annoncée en août 2016

James Comey
Chef du FBI depuis 2013
Juriste républicain
Ancien vice-ministre de la Justice

Loretta Lynch
Ministre de la Justice
N'a pas engagé de poursuites

Anthony Weiner
Époux d'Abedin
Ex-représentant démocrate de l'État de New York.
Objet d'une enquête pour envoi de messages sexuels à une mineure

2 mars 2015
Le New York Times fait éclater l'affaire

5 juillet 2016
James Comey accuse Clinton de « négligence extrême ». Il ne recommande pas toutefois de poursuites

28 octobre
Annnonce de la découverte de nouveaux emails par le FBI. Ces messages auraient été trouvés sur des équipements de Weiner et Abedin

60 000 messages accumulés en 4 ans
30 000 supprimés par Clinton car considérés comme privés
110 contenant des « informations classées » secrètes
+ de 2 000 classifiés a posteriori, certains « top secret »

hdr22@clintonemail.com

Sources : FBI, médias

EN BREF



Geert Wilders. Photo AFP

JUSTICE

Pays-Bas : un député jugé en son absence

Le procès du controversé député néerlandais Geert Wilders pour discrimination et incitation à la haine s'est ouvert hier en son absence. L'affaire porte sur des propos tenus lors d'une soirée après les élections municipales de mars 2014 à La Haye. L'homme avait alors demandé à ses militants s'ils voulaient « plus ou moins de Marocains dans (leur) ville et aux Pays-Bas ».

ÉTHIQUE

Barroso à Goldman Sachs : oui et alors ?

L'ancien président de la Commission européenne José Manuel Barroso n'a pas violé les règles « d'intégrité et de réserve » de l'Union européenne en acceptant un poste à la banque d'affaires Goldman Sachs, mais « M. Barroso aurait dû être conscient et informé qu'en agissant ainsi, il déclencherait des critiques et risquerait de nuire à la réputation de la Commission, et de l'Union en général », a estimé, hier, le comité d'éthique de l'UE.

PATRIMOINE

Ukraine : riches, sont les fonctionnaires !

Montres de luxe, œuvres d'art, millions de dollars en espèces : les fonctionnaires ukrainiens ont dû faire étalage de leur fortune pour répondre à une nouvelle loi leur imposant de déclarer en ligne leurs biens et revenus. Un étalage qui en a choqué plus d'un dans cette ex-république soviétique en proie à une profonde crise économique, où le salaire minimum s'élève à 56 dollars (51 euros) par mois.

DANEMARK

Trois Syriennes dans un congélateur

Les corps d'une réfugiée syrienne et de ses deux filles assassinées ont été découverts hier au Danemark dans un congélateur, a annoncé aujourd'hui la police qui a lancé une chasse à l'homme pour retrouver le père. Les corps inanimés de la jeune femme de 27 ans et des fillettes âgées de sept et neuf ans ont été découverts dans leur appartement d'Aabenraa (sud) par un parent inquiet de ne pas avoir de nouvelles depuis plusieurs jours.

SÉISME

Des milliers d'Italiens sans toit

Des milliers de personnes chassées de leur maison, dans le centre de l'Italie, par le tremblement de terre le plus puissant depuis 1980, se sont réveillées hier après une première nuit dehors. Elles ont ainsi grossi les rangs des milliers d'autres déjà frappées par deux puissants séismes fin août et mercredi dernier, dans cette même région montagneuse du centre de la péninsule, une des nombreuses zones sismiques à risque de l'Italie.

PRÉSIDENTIELLE

La Moldavie tiraillée entre Russie et UE

Le candidat pro-russe Igor Dodon a remporté le premier tour de l'élection présidentielle organisée dimanche en Moldavie et affrontera au second tour la pro-européenne Maia Sandu, selon les résultats provisoires de la commission électorale publiés hier. Après le dépouillement de la quasi-totalité des bulletins, Igor Dodon a remporté 48,23 % des suffrages contre 38,42 % pour sa principale concurrente, la pro-européenne Maia Sandu.

LIBAN

Le général Michel Aoun élu président

Le Parlement libanais a élu, hier, à la présidence, le général Michel Aoun, 81 ans, mettant ainsi fin à un vide institutionnel de deux ans et demi en raison des profondes divisions politiques liées notamment à la guerre en Syrie.

Les sondages se resserrent

Depuis l'annonce de la réouverture de l'enquête, les sondages se resserrent entre Hillary Clinton et Donald Trump. La candidate démocrate a de nouveau fait campagne dimanche en Floride, État-clé particulièrement important dans la course à la Maison Blanche, où son avance sur son adversaire s'est évaporée dans les derniers sondages : les deux candidats sont

au coude à coude. Au niveau national, son avance s'est aussi considérablement tassée. Un sondage Politico publié hier et réalisé ce week-end crédite Hillary Clinton de 42 % des intentions de vote contre 39 % pour Donald Trump et 7 % pour le libertarien Gary Johnson. Une autre enquête de la chaîne ABC ne donnait qu'un point d'avance à la démocrate.

MAGHREB

alors que le pays s'interroge sur le décès de mouhcine fikri

La mort d'un vendeur de poisson secoue tout le Maroc

Après le choc, les interrogations : le gouvernement marocain a promis d'élucider les circonstances de la mort d'un vendeur de poisson, tué dans une benne à ordures, qui a suscité une vague de manifestations.

« Qui a écrasé Mouhcine ? », s'interrogeait hier le journal national *Al-Ahdath*. Le cliché de Mouhcine Fikri gisant inanimé, la tête congestionnée et un bras dépassant du mécanisme de compactage de la benne, fait la une de toute la presse, à côté des photos des manifestations d'indignation et de l'immense foule ayant accompagné ses funérailles.

Volontairement broyé ?

Le marchand de poisson âgé d'une trentaine d'années est décédé vendredi soir dans la ville d'Al-Hoceima (nord), dans la région Rif, alors qu'il tentait de s'opposer à la saisie et à la destruction de sa marchandise. Selon les enquêteurs, il s'agissait d'espadon, interdit à la pêche.

Un point suscite la polémique en particulier, que traduit sur les réseaux sociaux le hashtag « #broie-le » : un responsable a-t-il ordonné ou volontairement mis en marche le mécanisme de compactage alors que Mouhcine était à l'arrière de la benne ?

Une enquête a été ouverte par le ministère de l'Intérieur dès le lendemain du drame. Dépeché par le roi Mohammed VI pour tenter de désamorcer la crise, le ministre de l'Intérieur Mohammed Hassad s'est rendu dimanche à Al-Hoceima pour exprimer « la compassion du souverain à la famille du

défunct ». Alors que le Premier ministre Abdelilah Benkirane est occupé à former le nouveau gouvernement, le roi s'est saisi directement du dossier et a donné des instructions « pour qu'une enquête minutieuse et approfondie soit diligentée ».

Dimanche, des milliers de personnes ont participé dans le calme à son enterrement, puis se sont rassemblées à nouveau dans la soirée dans le centre d'Al-Hoceima, cité côtière d'environ 55 000 habitants.

Des manifestations de moindre ampleur ont eu lieu dans plusieurs autres villes du Rif, mais aussi - fait peu ordinaire - à Casablanca, Marrakech et Rabat, aux cris de « Nous sommes tous Mouhcine ». Dans ces trois grandes villes, la mobilisation était plus militante. Hier, des centaines de lycéens et collégiens se sont rassemblés à Al-Hoceima.

À une semaine de l'ouverture à Marrakech de la conférence internationale sur le climat, la COP22, il y a urgence à éteindre le feu qui couve, alors que le Rif est traditionnellement une région frondeuse. Al-Hoceima a aussi été l'un des principaux foyers de la contestation lors du mouvement du 20-Février, la version marocaine des Printemps arabes en 2011. L'un des éléments déclencheurs de cette révolte avait été le suicide en Tunisie d'un vendeur ambulancier qui s'était immolé en réaction à la saisie de sa marchandise.

RELIGION

Le Pape uni avec les protestants

Le pape François et les hauts représentants mondiaux luthériens ont exprimé hier en Suède leurs regrets face aux massacres et préjugés issus du schisme entre chrétiens voici 500 ans.

Le souverain pontife, fervent avocat de l'unité des chrétiens, est venu hier en Suède participer au coup d'envoi d'une année de commémorations autour de la Réforme. Un geste qui s'inscrit dans 50 ans de dialogue entre luthériens (74 millions dans le monde) et catholiques (1,2 milliard), loin d'avoir gommé tous les différends.

« Nous devons regarder avec amour et honnêteté notre passé et reconnaître notre faute et demander pardon. Nous ne pouvons pas nous résigner à la division et à l'éloignement que la séparation a provoqué entre nous », a déclaré dans une homélie le pape François, entouré de pasteurs luthériens, lors d'une prière œcuménique

dans la cathédrale moyennageuse luthérienne de Lund, jadis catholique.

Au cours de la cérémonie, le cardinal suisse Kurt Koch a rappelé que « les échecs des catholiques et des luthériens ont résulté dans la mort de centaines de milliers de personnes. Nous regrettons le mal que les catholiques et les luthériens se sont faits mutuellement. »

Des désaccords restent

Le pasteur Martin Junge, secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale qui organise la commémoration, a ajouté que « l'unité chrétienne n'aurait jamais dû être brisée ». Reste qu'une déclaration commune - paraphrased par le pape et le président de la Fédération luthérienne mondiale, l'évêque palestinien Mounib Younan - a pointé un désaccord doctrinal persistant : la symbolique très différente attachée à l'eucharistie. Les couples mixtes catholiques/protestants ne peuvent pas prendre part à la célébration de la communion dans l'une ou l'autre église. « Beaucoup de membres de nos communautés aimeraient pouvoir recevoir l'eucharistie à une seule table, comme expression concrète d'une pleine unité », selon le texte commun lu par l'évêque luthérien Helga Haugland Byfuglien.

Avant la cérémonie, le pape a embrassé dans la cathédrale le primat de l'Église luthérienne de Suède et archevêque d'Uppsala, Antje Jackelen, qu'il avait reçue



Le président de la Fédération luthérienne mondiale, l'évêque palestinien Mounib Younan, et le pape François. Photo AFP

au Vatican avec son mari.

Un rassemblement œcuménique dans un stade de Malmö, dont le thème central sera la crise en Syrie, devait constituer

hier après-midi un second temps fort de la visite du pape dans un pays qui a accueilli 245 000 réfugiés entre 2014 et 2015.

consolider la réconciliation en suède

FAITS DIVERS-JUSTICE metz

Le père tire sur son fils à l'arme de poing

Un père a écopé d'un an ferme pour avoir tiré sur son fils. Leur différend ne se comprend qu'à la lueur de profonds problèmes familiaux.

Un grutier de la société Metalifer assiste en direct, le 26 octobre dernier, sur le site de son entreprise messine, à ce qui ressemble à un règlement de comptes entre un père et son fils. Il sait la relation tendue entre les deux hommes, mais elle prend un tour dangereux quand François Heilig, 49 ans, qui décharge de la ferraille, est rejoint par son fils, Anthony, accompagné d'un ami.

Les mots ne suffisent plus entre les deux hommes depuis le décès du père de François, le 11 septembre dernier. « Dans la tradition, le fils porte le cercueil du père chez les Gitans », explique M^e Dominique Rondou. Mais le prévenu se le voit interdire par Anthony, mais aussi par la compagnie de celui-ci et la veuve (qui n'est pas la mère du prévenu, ndr).

« On est passé très près d'une catastrophe »

« Tout part de là », résume le défenseur avant d'ajouter à ce psychodrame l'agression de l'épouse de François par des membres de la famille. Toutes les conditions étaient réunies pour que le prévenu ait peur d'un contact avec son fils. C'est la raison pour laquelle il disposait d'une « vieille » pétrolière dans la portière de son camion. Une arme de poing, calibre 22

LR, chargée de trois cartouches. Celles qu'il va tirer le jour des faits, sous les yeux du témoin, en voyant son fils venir vers lui pour « s'expliquer ».

François pensait que la victime venait vers lui avec un merlin à la main. Anthony en a bien sorti un, mais après les coups de feu tirés dans la voiture, sans le blesser. « Il n'a pas visé son fils, mais en direction du véhicule à côté duquel il se trouvait », détaille M^e Rondou. « On est passé très près d'une catastrophe », estime le parquet, inquiet « de ce qui va se produire » dans cette histoire de famille qui ne peut pas se régler d'un claquement de doigts. Les coups de feu sont le pic de tension.

« Depuis la confrontation, ils ont décidé de ne plus se parler », rassure la défense qui a entendu les réquisitions : un an de prison dont 6 mois avec sursis et mise à l'épreuve (SME) pendant deux ans. M^e Rondou plaide en faveur d'un SME intégrale qui péserait à la façon d'une épee de Damoclès sur la tête de son client. Le tribunal lui répond par 18 mois de prison, dont 6 mois de sursis, un maintien en détention et une interdiction de rencontrer son fils.

Frédéric CLAUSE.

metz

Garé sur une place de la police avec 1,88 g/l

Provocation, appel à l'aide ou inconscience. Toutes les analyses sont ouvertes dans le dossier d'Eric Leghouchi, un Lckangeois de 44 ans qui, dans la soirée du 28 octobre, gare sa voiture devant le commissariat d'Agondange, pile sur un emplacement réservé à la police. Un fonctionnaire lui demande de bouger, Eric s'exécute, mais si maladroitement qu'il ne parait pas en état de conduire. L'éthylomètre à 1,88 g dans le sang le confirme. Ce n'est que le début des ennuis du quadra, qui avait décompressé en allant boire un coup. Son taux d'imprégnation ridicule le singulier et impose le priuriel mais, foin de grammaire, Eric avait un peu oublié l'heure. Sous bracelet électronique depuis le 11 mai, il aurait dû être sagement à la maison depuis midi. En se faisant pincer à 23h, il est plutôt à la bourre. « Vous n'étiez pas dans une démarche de soins ce

soir-là ? ! », constate au passage le président qui en lit pourtant une dans les obligations d'un précédent jugement, voulues pour éloigner le prévenu de l'alcool. « Il ne comprend pas la chance qu'il a eue. C'est la cinquième fois qu'il passe pour des infractions routières sur ses dix condamnations », relève le parquet, d'autant moins enclin à la clémence qu'Eric est déjà passé sur le gril en avril et en août pour une alcoolémie au volant. Cette fois, il veut 10 mois ferme, le maintien en détention, l'annulation du permis. « Il faut parfois plus que des amendements et même de la volonté pour s'en sortir », défend M^e Quatrebœufs, qui préférerait une semi-liberté.

Le tribunal prononce 6 mois ferme, maintien en détention, annulation du permis et interdiction de le passer à nouveau avant un an.

F. C.

freyming-merlebach

Invité poignardé : deux ans ferme

Le 18 mai 2014, à Freyding-Merlebach, l'invité d'un mariage est poignardé. Hier, son agresseur a écopé d'une peine de 2 ans de prison ferme.

« J'ai pris deux ans de maturité. Je m'excuse. » Hier, face au tribunal correctionnel de Sarreguemines, ce Naborien de 21 ans veut convaincre le procureur, le président et ses deux assesseurs qu'il mesure la gravité des faits pour lesquels il est poursuivi.

Le 18 mai 2014, à Freyding-Merlebach, le jeune homme a poignardé à trois reprises (au bras, au ventre et à l'aîne) l'invité d'un mariage. La victime, opérée en urgence, est restée pendant dix heures dans un état critique. Son pronostic vital a été engagé. Moralement, son préjudice est énorme. Sa vie, personnelle et professionnelle, a été bouleversée. Au moment des faits, il a eu très peur que le jeune homme vienne le retrouver à l'hôpital.

Le jour des faits, Yassine Naas Araba se dirige vers la salle où a lieu la fête de mariage. Selon ses dires, il a été invité « oralement » par le marié. Ce qui n'a été confirmé ni par le couple ni par l'invité poignardé. Yassine est en état d'ivresse manifeste. Les policiers constatent que son taux d'alcoolémie est de 2,44 g par litre de sang. L'invité, « en bon père de famille », veut « rai-

sonner » Yassine et lui demande de partir. Le jeune homme n'apprécie pas. « J'ai dit des choses qu'il fallait pas », reconnaît le prévenu. L'invité s'éloigne. C'est alors qu'il sent une douleur dans le bras et s'écroule, inconscient. Yassine lui a sauté dessus.

En mai 2014, le jeune prévenu, qui a dû combattre un cancer, mélange médicaments, alcool et cannabis. Placé sous contrôle judiciaire, il aurait dû entreprendre une thérapie. Il assure ne plus boire et ne plus fumer mais n'en apporte pas la preuve.

Pointant « des faits qui auraient pu être qualifiés de tentative de meurtre » mais relevant le casier vierge de Yassine, le procureur Jean-Luc Jaeg requiert une peine de 18 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve. Le tribunal prononce une peine de deux ans de prison ferme à l'encontre du jeune homme. « Nous considérons que vous avez commis quelque chose d'extrêmement grave. Vous avez attenté à la vie, une valeur suprême », motive le président Mourgues.

Odile BECKER.

11 morts dans le TGV Est : le rapport qui accuse

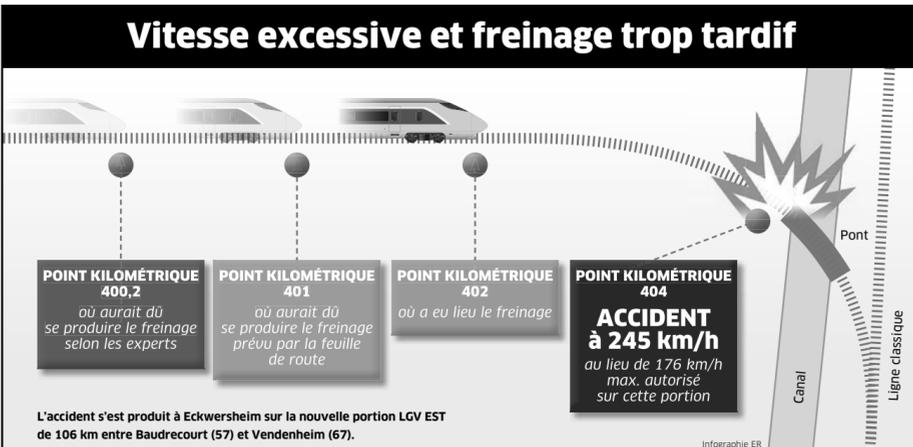
Le contenu du rapport judiciaire d'étape sur l'accident du TGV qui a fait 11 morts et 42 blessés le 14 novembre 2015, à Eckwersheim (Bas-Rhin) pointe du doigt des erreurs de l'équipe de pilotage.

On en sait plus sur le déraillement de la rame d'essai de TGV, survenu l'an dernier en Alsace et qui a fait onze morts. Avant son arrivée à Strasbourg, le 14 novembre dernier vers 15h05, la rame d'essai avait abordé la courbe d'Eckwersheim (Bas-Rhin), à une vitesse de 265 km/h au lieu des 176 km/h maximum, dérivant à hauteur du canal de la Marne au Rhin à 245 km/h. Pour que tout se passe bien, le train aurait dû commencer à freiner trois kilomètres en amont. Or, il n'a freiné qu'un kilomètre avant.

Selon Le Parisien-Aujourd'hui en France - qui s'est procuré un rapport - cette erreur d'appréciation serait en lien avec une mauvaise analyse d'un précédent trajet, réalisé le matin du drame. L'équipe de pilotage du TGV avait alors entamé le freinage 2,5 km plus tôt que ce qui était prévu sur la feuille de route, évitant ainsi le déraillement. Mais « il semble que personne n'y ait prêté attention ». Ce qui fait dire aux experts que « l'accident était déjà écrit sur les documents en possession de l'équipe de conduite ».

Les deux anciens ingénieurs d'Alstom qui ont rédigé ce rapport d'étape - établi dans le cadre de l'instruction judiciaire ouverte à la suite du déraillement de la rame d'essai du TGV - estiment que « l'équipe de conduite s'est vu confier la responsabilité de décider des points d'enclenchement du freinage alors qu'elle n'en avait ni les moyens ni les compétences requises ». Ils vont même jusqu'à dire que « les lois de la physique de base régissant la marche du train [...] paraissent inconnues ».

Cette expertise corrobore en outre les propos du conducteur de la rame, qui avait indiqué aux gendarmes de la sec-



tion de recherches de Strasbourg, immédiatement après les faits, qu'il avait scrupuleusement respecté les vitesses et les zones de freinage assignées à ce dernier test de la ligne grande vitesse Paris-Strasbourg.

Un incident trois jours avant le drame

Le mois dernier, les trois membres de l'équipe de pilotage du TGV - deux salariés de la SNCF et un de sa filiale Systra - ont été mis en examen dans ce dossier pour homicides et blessures involontaires. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire. Mais d'autres personnes, physiques ou morales, pourraient aussi être inquiétées dans les prochains semaines.

Le rapport d'étape met en effet en cause les deux entreprises - et la filiale de la SNCF Agence d'essais ferroviaire (AEF) - notamment en raison des vitesses prescrites pour ces tests. « L'équipe de projet a décidé de faire circuler le train à des vitesses excessives, non justifiées par rapport aux exigences de la validation », rapportent les experts.

De plus, un précédent incident survenu trois jours avant le drame, et qualifié dans le rapport de « quasi-accident », n'a, semble-t-il, pas été pris en considération. Sur une autre portion de la LGV-Est conçue pour résister au maximum à 300 km/h, la rame d'essai avait frôlé la catastrophe en atteignant les 298 km/h, là où elle devait circuler à 230 km/h.

Sujet à controverse dès les premières heures suivant l'accident, le nombre de passagers et d'invités à bord est aussi mis en cause. Ce 14 novembre 2015, ils étaient cinquante-trois à prendre place dans la rame d'essai. Onze personnes ont perdu la vie et quarante-deux ont été blessées.

La SNCF prépare actuellement une cérémonie qui se tiendra sur les lieux de l'accident à Eckwersheim, le 14 novembre, « à la demande des familles des victimes » et « dans l'intimité ». La secrétaire d'Etat chargée de l'Aide aux victimes, Juliette Méadel, pourrait y participer. Une stèle devrait être dévoilée et un jardin du souvenir inauguré.

Aurélien POIVRET.

Bernard Aubin :

« Des équilibristes sans filet »

Le secrétaire général du syndicat First s'interroge sur les « procédures » en vigueur lors des essais, qui doivent encadrer d'éventuelles erreurs humaines.

Erreurs humaines ou faillites systémiques ? Le contenu du rapport judiciaire d'étape sur l'accident du TGV qui a fait 11 morts et 42 blessés le 14 novembre 2015, à Eckwersheim (Bas-Rhin) relance le débat sur les « responsabilités » dans la catastrophe, estime le Lorrain Bernard Aubin, secrétaire général national du syndicat First (fédération indépendante du rail et des syndicats des transports). Il planche depuis des années sur la sécurité du rail et avait déjà tiré la sonnette d'alarme lors de la collision de Zoufftgen (6 morts, 11 octobre 2006), il y a dix ans, regrettant la faiblesse des « boucles de rattrapage [de sécurité] », pourtant ancrées dans la culture de la SNCF.

Alors que le rapport pointe une succession d'erreurs des calculs des itinéraires d'essais, sous-estimant les distances de freinage, Bernard Aubin s'inquiète : « Dix jours après l'accident, la SNCF parlait d'erreurs humaines. Je m'interrogeais déjà à l'époque sur le ou les niveaux sur lesquels se situeraient les responsables, craignant qu'à terme, seuls les agents en bout de chaîne ne



Bernard Aubin, de Yutz, est secrétaire général du syndicat First.

Photo RL.

soient incriminés. Je posais aussi la question de la pertinence des règles d'essais en application. Or, le cabinet Technologia [auteur du rapport] est clair à ce sujet, estimant que l'équipe de conduite s'est vu confier la responsabilité de décider des points d'enclenchement du freinage alors qu'elle n'en avait ni les moyens ni les compétences requises. » Le syndicaliste pose aujourd'hui la question des points faibles « des procédures

appliquées lors des essais [...] L'entreprise a-t-elle demandé à ses agents de jouer aux équilibristes, sans mettre en place de filets dignes de ce nom ? » Alors que seuls des salariés [de Systra et de la SNCF], « derniers maillons de la chaîne », ont jusqu'à présent été mis en examen dans le dossier, Bernard Aubin juge « qu'il serait trop facile de ne condamner que les lampistes ».

Alain MORVAN.

« Nous voulons la vérité ! »

Si certains évoquent « l'absence d'indemnisation des victimes », Christine Dujardin - la maman de Fanny Mary, jeune victime de l'accident d'Eckwersheim - s'insurge face à une approche de « comptes d'épiciers ».

Fanny Mary avait 25 ans. Née à la Réunion, cette jeune ingénieure en biologie végétale avait répondu à une « invitation officielle » à se rendre sur la rame d'essai, avec son compagnon, employé à la Systra, filiale de la SNCF.

« La question des indemnités n'a pas de sens pour nous aujourd'hui. Nous voulons savoir ce qui s'est réellement passé. Et si nous n'avons aujourd'hui aucune colère contre les conducteurs et ingénieurs du TGV, nous voulons juste la vérité. Il n'est pas question de se faire enfumer avec des mensonges. »

Les révélations d'hier sur le rapport d'étape judiciaire, qui met en cause « l'équipe de conduite », ne satisfont pas la famille de Fanny, qui a des doutes et pour qui de nombreuses questions restent sans réponses : « Depuis le lendemain de la catastrophe, la plu-



L'une des victimes, Fanny Mary. La jeune femme avait 25 ans. Photo DR.

part de nos questions ont été accueillies avec une crispation manifeste par les gens de la SNCF. Que s'est-il passé avant que le train n'arrive dans la courbe ? Quid de la boîte noire retrouvée seulement au lendemain de l'accident et visiblement descellée ? Pourquoi a-t-on dépassé la capacité maximale d'accueil dans la rame d'essai ? Nous cherchons à comprendre, tout doit être passé au crible. Les facteurs sont probablement multiples et convergents dans cet accident et nous voulons savoir ! »

Recueilli par Stéphanie SCHMITT.

luxembourg

Douanier fauché : 15 ans de prison

Le conducteur qui avait forcé un barrage et percuté un douanier il y a trois ans au Luxembourg était poursuivi pour tentative de meurtre. Il a écopé d'une peine de 15 ans de prison. Le passager a été acquitté.

Dans la nuit du 17 au 18 octobre 2013, lors d'un contrôle sur l'aire de Capellen, le long de l'A6 en direction de Luxembourg, un jeune douanier avait été renversé par une BMW et grièvement blessé lors de ce qui devait n'être qu'un simple contrôle de routine. La voiture, avec à son bord deux personnes, avait pris la fuite. Les Français Jérémy Louth et Suleyan S., originaires des Ardennes, avaient fini par se rendre au bout de quelques jours.

Y a-t-il eu tentative de meurtre sur le jeune douanier de 26 ans le soir du 17 octobre 2013 ? C'est la question sur laquelle se sont penchés les juges. Le prévenu, Jérémy Louth, 29 ans, au volant de la BMW, était poursuivi pour tentative de meurtre, défaut de permis de conduire et délit de fuite. Son passager, Suleyan S., 29 ans, devait répondre de non-assistance à personne en danger.

Lors du procès, les collègues du douanier fauché avaient affirmé que ce dernier

se trouvait bien sur l'accotement au moment du drame. Selon eux, le conducteur de la BMW pouvait bien le voir de loin. « Il a sans doute vu la herse et décidé de l'écraser », avait indiqué le premier témoin, qui précisait ne pas avoir vu les feux stop du véhicule s'allumer.

« Je donne un gros coup de volant »

Après avoir fauché le douanier, les auteurs avaient pris la fuite. « Je n'avais pas de permis, des fausses plaques d'immatriculation... Je roulais dans l'illégalité. » Voilà l'explication livrée par le prévenu à la barre. Quand il aperçoit les deux douaniers des deux côtés de la chaussée, il décide de forcer le barrage : « Quand j'accélére au niveau des deux douaniers, il n'y a personne dans mon champ de vision. Au bout de deux, trois secondes, je vois quelqu'un se déplacer pour pouvoir jeter la herse. Pour l'éviter, je donne un gros coup de volant, car il y a

de la place à droite. Et là, malheureusement, je touche le douanier. »

Au cours de leur plaidoirie, les avocats de Jérémy ont plaidé l'acquiescement pour la tentative de meurtre. « Rien ne permet de dire, dans ce dossier, que Jérémy a eu l'intention d'attenter aux jours du douanier », a conclu M^e Ahmed Harir. Pour M^e Cédric Bellwald, l'avocat de Suleyan S., son client était dans « l'impossibilité matérielle de prêter secours au douanier renversé ». Il était simple passager. « Ce n'est pas mon client qui a décidé de prendre la fuite. »

Alors que la défense a demandé d'écarter la tentative de meurtre, le parquet a soulevé dans son réquisitoire « l'énergie criminelle » du conducteur.

Le parquet a requis 20 ans de réclusion et une interdiction de conduire de 5 ans à l'encontre de Jérémy Louth. Ce dernier a déjà fait de la prison en France pour un home-jacking. Contre le deuxième prévenu, 36 mois de prison ont été requis.

« Il a dit que son portable était à plat. Mais Jérémy avait son téléphone. Il aurait pu le lui demander pour appeler les secours », a souligné le premier substitut.

Dans son jugement, le tribunal n'a qu'en partie suivi les réquisitions du parquet. Lundi après-midi, Jérémy Louth a été condamné à 15 ans de réclusion et à une interdiction de conduire de deux ans. Aux différentes parties civiles, il devra verser près de 677 000 € de dommages et intérêts. Le douanier grièvement blessé avait subi quatre opérations et était resté trois semaines en soins intensifs. Jérémy devra lui verser 250 000 € à titre de provision. Un expert sera nommé pour déterminer le montant exact des dommages subis.

Le deuxième prévenu Suleyan, passager au moment du drame, a été acquitté. Jérémy Louth a 40 jours pour faire appel.

Fabienne ARMBORST.

Chronologie

14 novembre 2015 : le déraillement dans une courbe sur la ligne nouvelle d'une rame d'essai du TGV fait onze morts et 42 blessés à Eckwersheim, à une douzaine de kilomètres au nord de Strasbourg. La rame a percuté le parapet d'un pont, avant de basculer en partie dans le canal de la Marne au Rhin. Les premiers éléments de l'enquête interne de la SNCF pointent une vitesse de 265 km/h au lieu des 176 prescrits.

8 février 2016 : le bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre désigne la « vitesse très excessive de la rame d'essai » comme « cause unique » de la sortie des rails. La vitesse excessive est attribuée à un freinage trop tardif.

5 mars 2016 : la SNCF reçoit les familles des victimes. Elle assume la responsabilité de l'accident et promet des indemnités.

3 juillet 2016 : après trois mois de retard sur le planning, la seconde phase de la LGV est mise en service en Alsace. Sur le tronçon où la rame a déraillé, seule une voie sur les deux est empruntée en attendant de nouveaux tests sur l'autre.

26 août 2016 : un rapport commandé par le CHSCT de Systra confirme que le risque lié à la vitesse excessive de la rame avait été sous-estimé. Le document conclut aussi à un manque de rigueur et au non-respect de certains aspects du règlement, notamment la présence d'invités à bord de la rame d'essai. On y apprend que l'équipe de pilotage avait rencontré des problèmes de freinage trois jours seulement avant le test fatidique.

19 octobre 2016 : deux employés de la SNCF, un conducteur et un cadre, et un salarié de Systra, filiale chargée des essais, sont mis en examen pour homicides et blessures involontaires.

REPÈRES

Forbach : disparu depuis une semaine

La police de Forbach lance un appel à témoins pour une disparition inquiétante (Tél. 03 87 84 41 00). Jean-Paul Schambion, 69 ans, domicilié rue des Moulins à Forbach, a disparu depuis le lundi 24 octobre. Sa sœur, qui vit dans le même immeuble que lui, a constaté qu'il avait quitté le domicile avec sa voiture, une BMW série 525 de couleur grise immatriculée BJ-802-FN.

Son signalement : type européen, 1,87 m, corpulence normale, lunettes de vue, cheveux gris, calvitie partielle, les yeux bleus et le teint clair. Il lui manque un index à une main suite à un accident de travail. Lors de sa disparition, il était vêtu d'une parka verte.



Jean-Paul Schambion a disparu depuis une semaine. Photo DR.

Longwy : la Croix-Rouge cambriolée

Les locaux de l'unité Longwy-Longuyon de la Croix-Rouge, situés dans l'ancienne école Pasteur de Gouraincourt, en Meurthe-et-Moselle, et récemment inaugurés en grande pompe, ont fait l'objet d'un cambriolage dans la nuit de vendredi à samedi. Les portes des pièces réservées à l'épicerie sociale, aux cours de français, aux boutiques vêtements adultes et enfants ou encore aux secouristes ont été forcées. Un ou plusieurs individus ont ensuite dérobé la caisse du mois, qui représente 250 colis d'urgence que les bénévoles ne pourront pas offrir aux personnes dans le besoin (ils sont 500 à venir chaque mois). Des travaux de réparation vont devoir être entrepris, ce qui occasionnera la fermeture du local durant plusieurs semaines. « Je pense que ceux qui ont fait ça n'ont pas conscience des conséquences de leur acte, et de ce que des œuvres caritatives comme nous apportent au quotidien », ont répété les bénévoles, une quarantaine au total. Une plainte sera déposée au commissariat de Longwy.

SOCIÉTÉ migrants de calais

Provisoirement en sécurité et au chaud

À l'abri dans un relais du pays de Sarrebourg depuis cinq jours, 50 Africains demandeurs d'asile s'habituent à leur nouvel environnement.



Awad, 23 ans, originaire du Darfour (à g.): «Après la guerre, la faim, la fuite et Calais, je sens qu'il y a du soleil en France.» Photo Laurent MAM

Seule la régularisation de leurs papiers pourra déboucher l'horizon des demandeurs d'asile qui viennent de déposer leur maigre bagage dans un relais forestier du pays de Sarrebourg. Les 50 Africains originaires du Soudan, d'Éthiopie, d'Erythrée et du Tchad ont quitté la jungle de Calais la semaine dernière et sont hébergés depuis dans une structure de Culture et Liberté jusqu'au 31 mars 2017. Ces hommes, célibataires à deux exceptions près, âgés de 23 à 57 ans, sont tous arabophones et demandeurs d'asile. Le rêve anglais ne s'était pas totalement évanoui dans la tête de cinq d'entre eux. Au bout de quelques jours, ils ont officiellement faussé compagnie au groupe et remis le cap sur Calais.

Suite au passage des médecins venus les examiner, trois garçons

ont été hospitalisés brièvement à Sarrebourg pour des pathologies mineures. Tous les autres s'habituent à leur nouvel environnement, aux règles de vie en communauté et participent aux tâches ménagères. Avant d'organiser les loisirs et les sorties, la priorité des priorités, ce sont les dossiers. La barrière linguistique ne facilite pas la tâche de la coordinatrice sociale, Cinthia Seiler, qui gère pourtant l'affaire avec diplomatie et rigueur.

Entre leur enfance dans un pays déstabilisé, la guerre, la famine et la fuite, il y a eu Calais. Un mauvais souvenir pour beaucoup. Là, ils sont loin de tout mais provisoirement nourris, en sécurité, au chaud, et on les écoute. Tous espèrent voir leur demande d'asile en France acceptée, ce qui serait synonyme de départ vers une nouvelle vie.

JUSTICE

Elle livre sa fille à un prédateur sexuel

Une Vosgienne a aidé son compagnon, un Talangeois, à violer sa fille de 5 ans. Leur procès en appel a débuté hier devant la cour d'assises de Nancy et se poursuivra toute la semaine. Elle a écopé de 25 ans de réclusion en 2015. Lui de 30 ans.

Les box des cours d'assises sont très souvent peuplés d'accusés aux enfances fracassées. Des trajectoires neuf fois sur dix précocement brisées par un père absent ou un contexte de violences récurrentes.

Point de tout cela dans le prétoire nancéen cette semaine. Franck Passarello, 38 ans, ouvrier sidérurgiste de Talange, et Emeline (*), Vosgienne de 33 ans, livreuse en boulangerie, ont eu une enfance paisible, tranquille, lisse comme une toile cirée.

L'homme est poursuivi pour le viol de Lila, la fille d'Emeline, alors âgée de 5 ans. Un abus de dix minutes, d'une violence telle que la qualification d'actes de torture et de barbarie a été retenue à son encontre.

Passarello encourt la perpétuité, tout comme la mère de la petite, qui, lors de cette funeste journée du 2 août 2012, a fait boire de l'alcool à sa fille, lui a baïllonné la bouche de la main et lui a également maintenu une jambe. Cette femme est aussi poursuivie pour avoir commis des atteintes sexuelles sur son enfant. Des atteintes obscènes filmées avec un webcam, à la demande de son amant.

Dans cette plongée vers les tréfonds de l'âme humaine, Emeline, pour avoir touché au sacré, a écopé à Metz en 2015 de 25 années de réclusion. L'homme a pris 30 ans, avec une période de sûreté de 20 ans.

Elle invente une agression

Passarello et Emeline se sont rencontrés sur internet, sur un site de rencontres, en janvier 2012, et ont prolongé leurs discussions sur la messagerie



La défense de Franck Passarello et d'Emeline est respectivement assurée par M^{re} Alexandre Gantois (à gauche) et Didier Grandhaye. Photo Patrice SAUCOURT

MSN. Des échanges qui se sont concrétisés avec quelques rencontres physiques au domicile du Mosellan, puis une inéluctable escalade dans l'ignoble, jusqu'à cette soirée du 2 août. Dans certains messages, ils auraient même évoqué leur projet de viol...

Le lendemain, alors que Lila était opérée à Nancy, Emeline a invoqué une chute au zoo d'Amnéville puis une agression et le viol de sa fille sur un parking d'une aire d'autoroute. Retrouvé dans la couche que portait la petite, le sperme de

Passarello a balayé ces fadaïes. Le duo sera entendu demain sur les faits. Des faits qu'Emeline, décrite par tous comme «une bonne mère» mais un brin «naïve», ne s'explique pas.

«A ses yeux, je me sentais belle»

A l'enquêteur de personnalité, elle a glissé ce qu'elle ressentait «quelque chose d'aussi fort pour quelqu'un».

Depuis le box, cheveux noir corbeau, elle parle avec une

voix fluette. «Avec ses mots, je me sentais aimée», confie celle qui, dans sa jeunesse, était moquée pour son corps replet. «Il ne me parlait jamais de mon physique. A ses yeux, je me sentais belle.» La mère était prête à sacrifier son enfant pour conserver cet amour.

Passarello, qui a longtemps nié, évoqué un complot, avant de revenir à de meilleures intentions, est aussi décrit comme «travailleur, sans histoires».

«Vous aviez d'un côté une vie banale, lance la présidente Catherine Hologne, et, de

l'autre, une vie secrète, un peu fantasmagorique, avec beaucoup de rencontres sur internet et de pornographie.»

Une ancienne de ses multiples relations, avec laquelle il a eu un enfant en 2009, est venue narrer «les mensonges, les tromperies. Avec moi, il devait s'ennuyer, je pense.»

ERIC NICOLAS.

(*) Les prénoms de la mère et de l'enfant ont été modifiés.

procès en appel aux assises de nancy

REPÈRES

Gendarmes en force à Creutzwald



Photo Thierry SANCHIS

Hier matin, la gendarmerie a effectué des fouilles dans les immeubles collectifs de la cité Maroc de Creutzwald. Dès 8h, une quarantaine de militaires ont passé au peigne fin les parties communes des blocs (garages, caves, entrées d'immeubles et locaux à poubelles). Les gendarmes recherchaient de la drogue, des objets volés, du matériel de recel, etc.

Au final, pas d'interpellation, ni de prise remarquable pour les militaires. «Ces opérations permettent de marquer les esprits et de rassurer la population. Cela montre que nous sommes capables d'intervenir en force, ponctuellement et efficacement», commente Nicolas Derasse, commandant de la compagnie de gendarmerie de Boulay.

Colligny et Maizery se disent oui

Après Ancy-Dornot, le département de la Moselle compte une deuxième commune nouvelle. En effet, depuis juin dernier, au cœur du Pays de Pange et avec l'aval de la préfecture, les deux petits villages de Colligny (387 habitants) et de Maizery (200 habitants) ne font plus qu'une seule et même entité territoriale avec Francine Koniczny pour maire et Hervé Messin pour maire délégué. Deux élus qui, plutôt qu'une fusion forcée dans le cadre de la réforme territoriale, ont opté pour une union choisie. Avec l'assurance du maintien de certaines dotations de l'Etat pour les trois ans à venir.

Hier matin, à Colligny, histoire d'officialiser cette union de manière «originale et conviviale», un mariage symbolique a été célébré en mairie du chef-lieu de commune. Avec, en qualité de témoins, le secrétaire d'Etat au Budget et Comptes publics, Christian Eckert, et son homologue en charge des anciens combattants, Jean-Marc Todeschini.

Chauffeurs maison



Le service de chauffeurs du Parlement européen sera internalisé l'an prochain. Photo archives DNA

A la fin de l'année prochaine, la société basée à Mundolsheim chargée de trimballer les élus du Parlement européen pendant les sessions aura un gros client de moins: le Parlement européen a décidé d'«internaliser» ce service, c'est-à-dire de ne plus faire appel à des prestataires extérieurs.

Durant les douze sessions plénières annuelles à Strasbourg, 90 chauffeurs de la société Biribin Europe assurent jusqu'à présent les déplacements des élus européens, dans une limite de 30 km autour de l'hémicycle. Pour l'assemblée, il s'agit, pour raison de sécurité, de pouvoir contrôler directement le «background» au contact des personnalités, plutôt que de confier leur recrutement à des tiers. Des compétences linguistiques sont aussi exigées: anglais, français et allemand «de façon satisfaisante». Cette internalisation du service provoque un surcoût de 3 M€.

Vanessa PERCIBALLI.
Renseignements : www.twictee.org

SOCIAL alsace

Espoir de reprise pour le groupe Sotralentz



Lors d'une assemblée générale sur le site de Secofab, à Sarralbe, jeudi dernier. Photo Thierry NICOLAS

Des offres de reprise ou des «lettres d'intention» ont été déposées pour quatre des cinq filiales françaises du groupe industriel alsacien Sotralentz, en redressement judiciaire, ce qui pourrait conduire à sauver la grande majorité des quelque 600 emplois concernés, a-t-on appris hier de source syndicale.

La chambre commerciale du tribunal de grande instance (TGI) de Strasbourg a examiné hier des propositions de reprise concernant les filiales Sotralentz Packaging (154 salariés) et Sotralentz Construction (170 salariés), des projets qui permettraient de «reprendre au moins 90%» des emplois, a précisé Frédéric Karas, délégué CGT.

Secofab: une «lettre d'intention»

Les deux autres filiales les plus importantes, Sotralentz métal industrie (SMI, 219 salariés) et Secofab (158 salariés) à Sarralbe, qui fabrique aujourd'hui des tourelles de grues pour Liebherr-Allemagne, ne font pas l'objet d'un dossier de reprise formalisé, mais des repreneurs éventuels se sont manifestés par le biais de «lettres d'intention», selon la même source. La cinquième filiale, Sotralentz SAS (siège du groupe), ne serait pas reprise, mais une des offres concernant les autres filiales prévoit de reprendre 10 de ses 64 salariés.

La prochaine audience devant la chambre commerciale est pré-

vue le 21 novembre. Hier, quelque 300 personnes, dont environ 180 salariés du groupe, ont manifesté dans les rues de Strasbourg avant l'audience. Selon la CGT, une délégation syndicale doit, par ailleurs, être reçue demain au ministère des Finances, afin de demander à l'Etat le déblocage d'une aide «temporaire et remboursable».

La direction de Sotralentz, faisant état de «d'importantes difficultés» pour payer son principal fournisseur de fil machine, avait demandé le 19 septembre l'ouverture d'une procédure judiciaire «pour protéger les filiales» du groupe.

Basé dans le Bas-Rhin, à Drulingen, au nord-ouest de Strasbourg, depuis ses origines en 1904 et en Moselle à Sarralbe, au sud de Sarreguémises, Sotralentz fabrique notamment des treillis soudés pour les constructions en béton armé, des pièces de chaudronnerie, des éléments de gros volume pour l'industrie ainsi que des citernes et réservoirs pour le stockage du fioul et de carburants.

La procédure judiciaire à Strasbourg concerne les cinq filiales françaises du groupe, qui emploie quelque 600 personnes. Mais 500 salariés travaillent également pour le groupe en Allemagne, en Espagne, en Pologne et en Roumanie. Une sixième filiale, DWH basée en Allemagne, a été placée en redressement par un tribunal à Trèves, il y a deux semaines.

ÉDUCATION

Se réconcilier avec l'orthographe en 140 signes

Régis Forgione, professeur des écoles à Freyming-Merlebach, a cofondé, en 2013, Twictee. Le principe: via Twitter, les élèves envoient et corrigent des textes de 140 signes écrits par d'autres classes, en France et à l'étranger.

La récréation vient de se terminer. Il est temps de se remettre au travail. C'est l'heure de la Twictee. «Prenez les tablettes!», annonce Régis Forgione à sa classe de CM2 de l'école Chapelle, à Freyming-Merlebach. Les @CM2_CHAPPELLE vont se connecter à Twitter pendant une heure. Depuis 2013, l'enseignant expérimente une leçon d'orthographe nouvelle génération. «Il faut vivre avec son temps», sourit-il, virevoltant d'une table à l'autre pour superviser le travail des écoliers.

Twictee, c'est une main tendue aux enfants fâchés avec l'orthographe. Comme l'a été Régis Forgione lorsqu'il était assis dans la même salle de classe que ses élèves. «Il s'agit d'un dispositif collaboratif d'enseignement et d'apprentissage, que j'ai créé avec un collègue de Seine-et-Marne, Fabien Hobart.» Trois ans plus tard, ils sont 500 professeurs, du primaire au collège, à utiliser cet outil pédagogique, en France mais également dans des établissements francophones à l'étranger.

Progresser ensemble

Pour «twictee», rien de plus simple. «Des enseignants créent des textes de 140 signes, qui sont ensuite dictés de manière classique aux élèves», explique Régis Forgione. Chaque enfant corrige une première fois, en soulignant les mots sur lesquels il a un doute. «Puis on vérifie les dictées ensemble», explique le jeune Firdaous. La classe est divisée en plusieurs groupes de trois. «Du coup, on communique», s'enthousiasme Maeva. «Et on progresse ensemble», renchérit Kiara.

Les textes sont ensuite tweetés, avec des hashtags bien ciblés, à d'autres élèves qui



Tablette en main, les CM2 de Régis Forgione à l'école primaire Chapelle, de Freyming-Merlebach, travaillent leur orthographe avec la Twictee. Photo Philippe RIEDINGER

feront la correction, toujours sur le réseau social. «Nous travaillons en trinôme avec deux autres classes, qui ne sont jamais les mêmes, détaille Régis Forgione. Echanger avec des élèves du Québec, ça motive les enfants!»

Les enfants adhèrent

A leur tour, les écoliers freymingeois se penchent sur les écrits de la troisième classe. À l'aide d'une fiche technique, ils ciblent les erreurs et les justi-

fient. «Le but est que les enfants réinventent la vigilance orthographique: qu'ils réfléchissent lorsqu'ils écrivent. Ce qui est difficile à leur âge.»

Chaque groupe prépare ensuite un tweet avec la faute repérée. Par exemple: «@CM2_StSorlin26 #twoutil DICTÉES s'écrit avec un -s car il s'accorde avec son déterminant DES qui est au pluriel. #accordGN». Régis Forgione vérifie les messages et les envois. «Nous avons une charte

comprenant dix balises: c'est le maître qui poste les tweets, on ne publie pas d'information privée...»

Pour l'instant, le bilan est positif. «De plus en plus d'enseignants utilisent cet outil.» Succès aussi du côté des élèves. «C'est mieux que la dictée classique: ça donne envie de faire moins de fautes», s'enthousiasme Abdelkader. «C'est plus intéressant de faire de l'orthographe comme ça», ajoute Yohann.

CONCOURS originaire de créhange

Jeune pâtissier prometteur

Maxime Becker, de Créhange, a été sacré meilleur apprenti pâtissier du Grand-Est. Le concours s'est déroulé en Alsace, au centre de formation d'Eschau.



Maxime représentera la région Grand-Est au concours du meilleur apprenti de France pâtisserie 2017, au printemps à Paris. Photo RL

« Depuis tout petit, je sais que je veux faire ce métier », assure le Créhangeois Maxime Becker. A 19 ans, l'élève du centre de formation des apprentis de Metz vient de devenir le champion du Grand-Est et vise le titre de meilleur apprenti de France.

Il a obtenu son ticket pour la finale nationale face à seize participants (tous titulaires du CAP, et âgés de moins de 21 ans), issus des dix départements de la région sur le thème : New York, 100 ans d'échanges entre la France et l'Amérique.

Ses entremets, éclairs pâtisseries, bonbons au chocolat, sa pièce commerciale au profil de statue de la liberté et son présentoir à pâtisserie réalisé en sucre ont séduit les trois jurys (en sept heures !).

La finale du concours se déroulera à Paris, fin mars 2017, avec douze candidats. L'heureux élu pourra notamment rejoindre les cuisines de l'Élysée. Mais le titre de meilleur apprenti de France suffirait déjà

amplement à Maxime, quitte à travailler dans plusieurs maisons pour apprendre plus encore et finalement rejoindre l'établissement familial afin de le développer et constituer la 4^e génération de pâtisseries chocolatières Becker à Créhange.

Le jury présidé par Frédéric Derelle, président de la fédération des pâtisseries de Meurthe-et-Moselle, était composé de grands noms de la pâtisserie régionale comme Bruno Eberlé, président de la fédération des pâtisseries d'Alsace, Antoine Hepp, meilleur ouvrier de France et auteur de livres de recettes, Laurent Kieny, de Riedisheim, ou encore Didier Meyer, de Haguenau. Après délibérations, et sur la base d'une évaluation qui prend en compte non seulement la présentation et la dégustation, mais avant tout le travail de la journée, le jury a déclaré vainqueur Maxime Becker, de Créhange, devant Gaspard Carrando, de Brunstatt, et Jérémy Moulin, d'Ensisheim.

CULTURE

Hugo Becker, le retour du comédien prodige

Connu pour ses rôles dans les séries Chefs (France 2), Baron noir (Canal +), Au service de la France (Arte), le comédien messin jouera du 4 au 6 novembre La Nuit juste avant les forêts de Koltès, à l'opéra-théâtre de Metz.

Pourquoi avoir choisi Metz pour monter sur les planches, vous qui, depuis votre sortie des conservatoires de Lille et de Londres et du Cours Florent, avez choisi la télévision et le cinéma ?

Hugo BECKER, comédien : « J'ai toujours aimé le grand répertoire français. Plus jeune, j'allais voir Philippe Torreton à la Comédie française. C'est seulement après le prix du meilleur espoir masculin au Festival de Luchon en 2014 pour Chefs qu'on m'a proposé des textes pour le théâtre, comme *Un obus dans le cœur* de Wajdi Mouawad. Quand Paul-Emile Fourny (directeur de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole, ndr) m'a proposé *La Nuit juste avant les forêts*, c'était le bon moment – je terminais la saison 2 de Chefs – c'était chez moi et c'était Koltès ! »

Pourtant, ce n'est pas le texte le plus évident du dramaturge messin !

« Au début, je me suis demandé pourquoi Paul-Emile Fourny ne m'avait pas proposé *Roberto Zucco*. Puis, en lisant le texte, je me suis dit que ce serait un vrai défi. C'est un seul en scène. Est-ce que j'en serai capable ? Un gros défi d'acteur auquel j'avais envie de me frotter. »

A 29 ans, quel regard portez-vous sur ce texte écrit par Koltès en 1977 ?

« C'est un texte extrêmement actuel qui parle de la perte des repères d'un jeune gars qui n'a plus de travail, sans ancrage familial et affectif. Il essaie de se raccrocher à quelqu'un qu'il a peut-être inventé. Il n'a plus de référentiel. En lisant ce texte, j'ai vraiment pensé aux attentats terroristes qui ont été orchestrés par des jeunes qui sont des Français déconnectés et qui n'ont plus de liens. Je vois un personnage qui a une révolte intérieure mais qui ne



Hugo Becker en répétition à l'opéra-théâtre de Metz Métropole dans *La Nuit juste avant les forêts* du dramaturge messin Bernard-Marie Koltès, mis en scène par Paul-Emile Fourny. Photo Marc WIRTZ

trouve pas comment la canaliser. »

Quel a été le parti pris de la mise en scène ?

« C'est aussi pour ça que le projet m'a plu. Paul-Emile Fourny a voulu qu'on soit dans la tête de quelqu'un avec une logique qui fonctionne en impasse. C'est une sorte de labyrinthe sans fin où la folie s'alimente elle-même mais je ne dévoilerais pas l'issue du spec-

taclé ! »

Vous avez choisi de reverser vos cachets touchés pour la pièce à l'association Syndicat international. De quoi s'agit-il ?

« J'ai été tellement imprégné par ce texte qu'il fallait que je fasse quelque chose. Il y a plein de gens qui s'engagent dans des ONG, des fondations. Moi, ce texte m'a donné envie de rendre

réelle une utopie de Koltès quand il parle de créer un « syndicat international pour la défense des loulous pas bien forts » ! Il s'agit d'un fonds pour aider des projets culturels qui ont du mal à naître. Lise Penillard, qui s'occupe de la charte de développement durable à HEC, va nous guider sur les projets à soutenir. Xavier Durringer est prêt à aider le projet et j'espère que d'autres artistes

nous rejoindront. »

Propos recueillis par Gaëli CALVEZ.

Représentations vendredi 4 et samedi 5 novembre (20h), dimanche 6 novembre (15h). Tarifs à partir de 15€. Réservations au 03 87 15 60 60.

biennale à metz

Koltès entre en scène

• Portée par l'association Quai Est, la 3^e édition de la biennale Koltès débutera du 3 au 5 novembre par un colloque universitaire international réunissant trente chercheurs autour des « hantises et des spectres dans le théâtre de Koltès et dans le théâtre contemporain. »

• La compagnie messine Astrov inaugurera la biennale les 3 et 4 novembre à 18h30 à l'espace BMK-Théâtre du Saulcy avec une adaptation de la correspondance de Koltès.

Après un détour à l'opéra-théâtre avec *La Nuit juste avant les forêts*, le public sera invité à découvrir *Coco* et *Tabataba* en théâtre de marionnettes avec la compagnie Coup de théâtre les 7, 8, 9 et 15 novembre au Théâtre du Saulcy suivis du 14 au 17 novembre, d'un feuilleton écrit à la manière de Koltès.

Ce même lieu présentera le 8 novembre *La campagne* de Martin Crimp mis en scène par la compagnie du Talon Rouge et, surtout, *Combat de nègre et de chiens* de Koltès mis en scène par Laurent Vacher de la compagnie du Bredin (17 et 18 novembre).

• Avec les participants d'ateliers de pratique artistique, la compagnie La Mandarine blanche présentera *Souvenez-vous de moi, l'enfant de demain, carnets d'un enfant de la guerre* de l'auteur congolais Serge Amisi (à Woippy le 17, à Talange le 18 et à Metz, le 19)

• Et aussi des conférences, de la vidéo et du cinéma avec *Phantom of the Paradise* de Brian De Palma, le 10 novembre à 20h aux Trinitaires.

Programmation sur biennale-koltes.fr

LES ailes DE cristal

LES TROPHÉES DES ENTREPRISES LORRAINES

CENTRE PROUVÉ | NANCY MARDI 22 NOVEMBRE 2016

L'Est Républicain, Le Républicain Lorrain, Vosges Matin et leurs partenaires organisent la deuxième édition «Les trophées des entreprises lorraines 2016».

Inscrivez-vous dès à présent sur www.rl-events.com

ACORIS mutuelles
Partenaire officiel

Crédit Mutuel
CCI LORRAINE

métropole GrandNancy
YZICO
conseil & expertise

MEDEF **COFEPIC LORRAINE** **MAF LORRAINE**
UNIVERSITÉ DE LORRAINE **peel**

LIGUE DES CHAMPIONS
METZ HANDBALL / GLASSVERKET DRAMMEN (NOR)
SAMEDI 05 NOVEMBRE À 16H30
ARÈNES DE METZ

WWW.METZ-HANDBALL.FR

WOMEN'S

BILLETTERIE SUR : WWW.METZ-HANDBALL.FR

Partenaires privilégiés : JEAN LEFÈVRE, waves, PM ÉLECTRICITÉ, cora, SNCF, Le Républicain Lorrain, LES ARÈNES, COMISPORT.

Partenaires principaux : uem, demathieu bard, URBIS PARK, VEOLIA, bpfiance, MALKER VY, DODO, Kempa.

MALÉZIEUX, Schiller, GRAS SAVORIS BURGER SIMON, Groupama, METZGER, SAG THEPAULT, Kryj, FSE, ECHO SPORT, bleu.



Filière matériaux et procédés : une nouvelle économie en Lorraine

Il y a trois ans a émergé le concept de la Vallée des matériaux, des procédés et de l'énergie en Lorraine. La filière compte actuellement 100 entreprises pour 65 000 emplois.

Il aura fallu que les hauts-fourneaux de Hayange ferment, que la crise Mittal-Florange éclate pour que la région lorraine sorte ses points forts. En bénéficiant d'un coup de pouce de l'État - Pacte Lorraine -, tout l'écosystème de la région s'est coordonné pour faire monter en compétences les milieux industriels et PME.

Ainsi, a émergé il y a trois ans le concept de la Vallée des matériaux, des procédés et de l'énergie (VEME). La volonté : matérialiser cette expertise, faire communiquer entreprises et laboratoires, développer des plateformes de recherche, véritable chaînon manquant entre recherche fondamentale et procédés industriels. Siderurgie, automobile, aéronautique, plasturgie, textile mais aussi électronique, chaque secteur doit développer des procédés innovants. Cette impulsion nouvelle ancre la région dans les technologies du XXIe siècle, booste les investissements pour, à terme, créer plus d'emplois. Actuellement plus de 100

entreprises ont été recensées en Lorraine pour quelque 65 000 emplois.

Les plateformes IRT M2P, Lafayette, CEA Tech, Métalensch, le pôle de compétitivité Materialia ont créé des partenariats entre petites entreprises, grands groupes en liaison avec un ou plusieurs des quarante-sept laboratoires de recherche de Lorraine pour mettre au point des procédés novateurs et développer des innovations au sein des entreprises. Les écoles d'ingénieurs viennent parfaire la cohérence. Ça n'est donc pas un hasard si l'Université de Lorraine, fortement impliquée, a décroché le label Université d'excellence I-Site.

Le Tube sous ultravide de l'Institut Jean-Lamour (CNRS/UL), financé par le Pacte Lorraine, qui permet de créer, atome par atome, des matériaux, est unique au monde. De la recherche fondamentale qui peut très vite aboutir à des applications industrielles.

L.S.



Viessmann à Faulquemont et l'Institut Jean-Lamour à Nancy ont travaillé ensemble pour développer une nano-couche unique au monde pour ses panneaux photovoltaïques. PHOTO DR

PLUS D'INFOS SUR REPUBLICAIN-LORRAIN.FR

L'éclat

Parce qu'elles ont encore innové, qu'elles ont créé de l'emploi, qu'elles font rayonner notre région au-delà des frontières et bien plus encore, 108 entreprises ont été sélectionnées pour cette deuxième édition des « Ailes de Cristal », les trophées des entreprises lorraines.

Initié par les trois rédactions des quotidiens L'Est Républicain, Le Républicain Lorrain, Vosges Matin et soutenu par de multiples partenaires de la vie économique, ce grand rendez-vous, dont la

soirée de prestige est prévue le mardi 22 novembre à Nancy au centre des Congrès Prouvé, a pour objectif de mettre en lumière ces pépites. Huit d'entre elles seront sacrées, pour leur identité forte, leur éclectisme, leur savoir-faire hors du commun et leur audace. Un coup de cœur sera aussi attribué. D'éclat, il s'agit. De réussite.

De solidarité. Pour preuve ici même, une partie des nominés. Nominés qui seront tous présentés dans nos colonnes ces prochaines semaines.

LES NOMINÉS :

Vosges Bois développement à Bazoilles-sur-Meuse (88)

Implantée sur 14 ha sur les hauteurs de Bazoilles-sur-Meuse, près de Neufchâteau, dans les Vosges, la scierie Vosges Bois Développement connaît depuis quelques années, un véritable essor dans son secteur d'activité. Avec une capacité maximale de 80 000 m³ par an, la scierie, créée par Woodstock Industries et Mickaël Oudin, s'inscrit parmi les dix premières structures de ce type au plan national en ce qui concerne le feuillu. Sa production, essen-



tiellement du hêtre, est destinée pour 80 % à l'exportation, principalement vers le Moyen-Orient, le Maghreb et l'Asie. Dirigée par Etienne Deslauriers, la société Vosges Bois Développement compte trente-sept salariés.

partenaire



Ailes de Cristal ou Lauriers des Collectivités des rendez-vous événementiels gérés par Imaginacom

Imaginacom : Imagination et Communication

Créée il y a sept ans, dans le prolongement de l'activité de RL Communication, structure intégrée au Républiqueain Lorrain, Imaginacom est une entité à part entière au sein du périmètre événementiel du Grand Est. Spécialisée dans l'organisation d'événements « corporate », mais également dans la gestion de manifestations liées aux rendez-vous culturels ou de loisirs des collectivités territoriales, cette marque reconnue au-delà de la Lorraine, aura de nouveau en charge le 22 Novembre prochain, la mise en scène des Ailes de Cristal au Centre Prouvé à Nancy, comme ce fut le cas l'année dernière à l'Arsenal à Metz.

La vocation d'Imaginacom est d'accompagner les entreprises dans leur réflexion sur la gestion d'événements allant de portes ouvertes dans le milieu industriel à des assemblées générales pour les banques mutualistes, en passant par des colloques, des forums ou des réunions stratégiques réunissant des publics oscillant en 100 et 10 000 personnes. Bénéficiant de bon nombre de références Imaginacom intervient également sur le management d'animations de galeries marchandes, dans la grande distribution, ou le développement de vidéo-transmissions dans le cadre de symposiums liés au rayonnement des grandes écoles ou du monde universitaire. Autre terrain d'intervention important, la production audio-visuelle, tant sous forme de documentaires que de clips, de reportages ou de micro-trottoir pour étayer le déroulement de journées ou de soirées placées sous le signe de la communication interne ou externe des entreprises ou des collectivités. A noter également la montée en puissance, depuis cinq ans, d'Imaginacom comme prestataire privilégié pour l'agencement de stands dans les Foires Internationales ou les Salons spécialisés organisés en zone frontalières. Une palette non exhaustives des capacités de création d'Imaginacom qui gère également les Lauriers des Collectivités, autre événement rattaché aux trois journaux lorrains, le Républiqueain Lorrain, l'Est Républiqueain et Vosges Matin.

imaginacom

VD-Industry à Saint-Michel-sur-Meurthe (88)



Cloisons, portes, fenêtres... L'entreprise familiale VD-Industry créée en 2003 est spécialisée dans la fabrication de matériaux résistants au feu. Installée à Saint-Michel-sur-Meurthe, elle s'étend sur 3,5 hectares de terrain dont 7 000 m² de bâtiments couverts. L'entreprise intervient dans la sécurité incendie par le cloisonnement et le compartimentage.

Dirigée par Gabriel Ferry, PDG du groupe FSG à qui appartient l'entreprise, elle est la seule à proposer des produits en acier, en alu, en bois et en PVC et la première à être parvenue à faire résister le PVC à 1 000 °C.

Le chiffre d'affaires a atteint ces dernières années 10 M€. Sa part d'export oscille entre 27 et 36 %. Elle emploie une quarantaine de salariés.

Michelin à Golbey à (88)



L'usine Michelin à Golbey est la seule société du groupe à fabriquer certains câbles d'acier qui forment les armatures des pneumatiques Michelin : les renforts de pneus pour poids lourds. C'est même sa spécialité. Chaque année, 80 000 tonnes d'acier sont ainsi transformées par les salariés du site vosgien (ils seront 614 fin 2016). De plus, 19M€ sont investis sur le site golbéen pour rendre l'usine plus performante, offrir une meilleure flexibilité et de meilleures conditions de travail.

EDC Protection à Noviant-aux-Prés (54)

EDC Protection, située à Noviant-aux-Prés dans le Nord-Toulois depuis 2005, est aujourd'hui le leader français des Équipements de protection individuelle (EPI) destinés à protéger l'homme au travail dans des conditions de chaleur extrême (siderurgie, fonderie, cimenteries, services incendies...).

Créée en 1935 à Thiaucourt (55), la société se spécialise en 1989 dans la conception et la fabrication de ces EPI. En choisissant d'intégrer le Groupe DMD France en 2001, EDC Protection a acquis de nouvelles capacités d'investissement, de recherche, de production et de logistique. L'exportation vers la Belgique, l'Allemagne, les pays du Maghreb, l'Afrique, la Pologne et même l'Inde, représente une part de plus en plus importante pour l'entreprise qui emploie une quinzaine de personnes.

Dongé à Cousances-lès-Triconville (55)

Dongé, à Cousances-lès-Triconville, un nom indissociable du brie de Meaux fabriqué dans un atelier de 3 700 m² où travaillent une quarantaine de salariés.

Les bries de Meaux (350 000 par an) et coulommiens (90 000) sont moulés à la louche et à la main pour être affinés sur place.

Fort de ses 150 clients, essentiellement des grossistes, Dongé, exporte 25 % de sa production, principalement en Europe du Nord, mais aussi vers le Canada et même le Japon.



RealMeca à Clermont-en-Argonne (55)

La société, fondée en 1962 par Jean Friess et installée à Clermont-en-Argonne, est spécialisée dans la fabrication de machines de haute précision dans de nombreux domaines comme l'aéronautique, la micro-mécanique, le médical et les systèmes de guidage des missiles pour l'armée. A ce jour, plus de 6 000 machines ont été installées à travers le monde par RealMeca.



Charcupac à Ars-sur-Moselle (57)



À Ars-sur-Moselle, la société Charcupac-les-Provinces fondée en 1995 par Jean-Claude Levy, est aujourd'hui l'un des leaders européens de l'emballage de charcuterie sous vide.

Quelque 180 000 barquettes sortent chaque jour de ses lignes de production, où travaillent deux cents salariés avec, pour cœur de métier, recevoir la charcuterie des producteurs (jambons de pays blanc ou sec, mortadelle, viande des Grisons, coppa...), la trancher, l'emballer et l'acheminer jusqu'au consommateur. Charcupac s'est fait un nom et a réussi en une vingtaine d'années à pénétrer un secteur de la grande distribution exigeant sur les prix, la qualité, la réactivité et l'innovation. Ce sont les fils de Jean-Claude Levy, Fabrice, président, et Pascal, directeur général, qui font prospérer l'héritage de la maison dont le chiffre d'affaires est estimé à 86 M€.

Lorraine Confection à Vandœuvre-lès-Nancy (54)

Créée en janvier 2015 par Bilal Chérif, l'entreprise fabrique des vêtements professionnels sur mesure. Lauréate du concours Entreprendre 2016, elle emploie sept personnes et prévoit de nouvelles activités pour compléter son offre. Cette jeune entreprise a pour clientèle des revendeurs, ainsi que des PME locales et régionales et des collectivités. Les jeunes dirigeants ont la particularité d'avoir autofinancé leur projet et d'aider aussi d'autres entreprises à développer le leur à l'image de la marque de vêtements « Arkene ».

Hydroo à Saint-Nabord (88)

L'entreprise vosgienne, basée à Saint-Nabord, Hydroo Engineering, conçoit, réalise et installe des équipements de vannerie et de prises d'eau pour des barrages et des centrales hydroélectriques. Forte de vingt-six salariés et dotée d'un chiffre d'affaires de 2,5M€, Hydroo s'ancre dans la fabrication de produits innovants et particuliers. Fin 2015, elle a inventé et fabriqué un monumental dégrilleur voué à racler et nettoyer les grilles d'une centrale hydroélectrique alimentant la plus grosse mine d'or d'Afrique. L'outil a été installé au Congo début 2016.

ULM à Bras-sur-Meuse (55)

L'Union laitière de la Meuse (ULM) est une coopérative fondée en 1966 dont l'activité principale est la valorisation du lait de ses adhérents auprès des industries de transformation. En 2015, 373 millions de litres de lait ont été collectés. La coopérative emploie 119 salariés et regroupe 692 exploitations pour 1 036 producteurs.

Evatec à Thionville (57)

Pascal Jullière a fondé Evatec en 1992. L'entreprise spécialisée dans la fabrication d'outils coupants spéciaux pour l'industrie est basée à Thionville-Metzange mais possède des antennes sur trois autres sites en France.

Elle compte aujourd'hui une centaine de salariés. Au printemps dernier, la PME a ouvert une structure commerciale à Montréal et un bureau près du lac Saint-Jean.

L'entreprise, qui a accusé le choc de la crise de 2008, a réussi à redresser la barre et engagé plusieurs projets innovants tout en réalisant de gros investissements pour des sites de production (1,8 M€). Pascal Jullière, le dirigeant prépare sa succession avec l'arrivée de son fils, Benjamin, dans l'entreprise.

Codexial à Vandœuvre-lès-Nancy (54)

L'établissement pharmaceutique a été créé par le pharmacien nancéien Pierre Treffel en 2008. Cette entreprise installée sur le plateau de Brabois, à Vandœuvre-lès-Nancy, commercialise un médicament et des produits cosmétiques. Codexial est en très forte croissance depuis 2015, date de mise sur le marché d'un médicament contre la gale : 60 % de croissance cette année pour un chiffre d'affaires de 5,9 M€. L'effectif au sein de la société est de trente salariés. Codexial est aussi réputé pour avoir remis au goût du jour chez les dermatologues les excipients pour préparation magistrale.

Digit-Photo à Metz (57)

Jean-Marc Debes est devenu l'un des pionniers de l'internet en créant, avec son fils, le site de vente en ligne « Digit-Photo ». L'aventure a commencé en 1997 avec « DistriPhoto ». L'entrepreneur prospecte les magasins se bâtit un portefeuille clients. Il décide de louer des locaux fin 1998. Quatre ans plus tard se crée Digit-Photo. La société livre un chiffre d'affaires de 1,5 M€ dès la première année pour atteindre 30 M€ de chiffre d'affaires et trente-deux salariés. En 2012, Digit-Photo ouvre un magasin à Metz-Borny de 600 m².

Retrouvez notre prochaine page spéciale "Les Ailes de Cristal" et d'autres entreprises nominées ce jeudi 3 novembre.

Pour assister à la soirée, rendez-vous sur : www.rlevents.com

JARDINAGE BIO

Anne Jolas vous répond :

« J'ai traité mes pieds de tomate contre le mildiou. Certaines fleurs ont séché alors que je les arrosais tous les jours. J'ai ajouté aussi de l'engrais. Qu'est-il arrivé ? Comment éviter que cela se reproduise l'année prochaine. » J. J., Metz

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène :
• Sachez que tout traitement doit être fait en dehors des périodes de floraison. Le sulfate de cuivre présent dans la bouillie bordelaise a la particularité de provoquer la coulure (ou la chute) des fleurs.
• Par ailleurs, nous avons connu une très forte pluviométrie au mois de juin, ce qui a sûrement empêché le pollen de vos fleurs d'atteindre le pistil. Le cas s'est vérifié dans toute la Lorraine cet été : seules les fleurs qui ont éclos après les pluies de printemps ont formé des fruits, occasionnant des récoltes particulièrement tardives cette année.
• Attention également au surdosage d'engrais.
• Enfin, quand les boutons des fleurs tombent avant d'éclore, cela veut dire que l'atmosphère est trop sèche ou qu'il y a eu une brusque chute de température (nous avons connu plusieurs vagues de froid au début de l'été).
La synthèse de tous ces facteurs a sans doute causé la chute de vos fleurs de tomates et, malheureusement, cela pourrait se répéter si nous ne devons connaître des conditions météorologiques identiques l'an prochain. Le climat lorrain est capricieux vis-à-vis des tomates qui préfèrent des latitudes plus méditerranéennes, où la pluviométrie est moins importante.

Ce que l'on doit retenir au moment de planter

Voici quelques conseils de plantation parmi ceux donnés au mois de mai dans cette rubrique, visant à renforcer les plantes et les protéger du mildiou sans recourir à la bouillie bordelaise.
1. Sélectionnez les plants les plus robustes.
2. Choisissez la meilleure exposition possible, c'est-à-dire soleil et vent modéré pour que l'air circule entre les feuilles après la pluie. Pour les mêmes raisons, espacez vos plants d'au moins 75 cm. Plantez du basilic, du persil ou de l'oignon d'Inde entre chaque pied.
3. Un volume racinaire important améliorera leurs performances pour puiser l'eau et les sels minéraux ! Dans ce but, prévoyez de couvrir vos pieds de tomates dans un sillon de terre de 15 cm de profondeur, en ne laissant que les feuilles du haut émerger. Coupez toutes les autres.
4. Vous pouvez également pencher votre plant de façon à ce que la tige repose sur le côté du trou de 20 cm de profondeur. Veillez à couper proprement les feuilles basses sur 1/3 de la hauteur de la tige.
5. Si vous préférez planter verticalement, creusez un trou de 25 cm, coupez proprement les feuilles basses sur au moins la moitié de la hauteur du plant de tomate et posez la motte dans le fond.
6. Ne mettez pas de feuilles d'orties fraîches ou sèches au fond du trou car elles risquent de pourrir avec les racines de vos tomates. En revanche, utilisez ces feuilles d'ortie comme paillage ou optez pour un paillage de préle ou de consoude.
7. Arrosez toujours les tomates au pied.
8. Taillez vos gourmands uniquement les jours ensoleillés et aux heures les plus chaudes de la journée. Désinfectez régulièrement votre outil à l'alcool à 70 °C.
9. Enfin, et malgré tous ces conseils, sachez qu'en Lorraine, la meilleure prévention contre le mildiou est d'offrir un toit à vos tomates. Ce toit ne descendra pas jusqu'au sol afin de permettre une meilleure circulation de l'air entre vos plants.

en Novembre

D	6	FR → 12 h R ap. 14 h
L	7	R
Ma	8	R → 17 h FL ap. 18 h
Me	9	FL → 12 h
J	10	FL → 12 h FE ap. 14 h
V	11	FE
S	12	FE
D	13	FR
L	14	FR
Ma	15	R
Me	16	R
J	17	FL
V	18	FL
S	19	FE
D	20	FE → 13 h FR ap. 15 h
L	21	FR
Ma	22	→ 8 h FR ap. 8 h
Me	23	FR → 8 h R ap. 10 h
J	24	R
V	25	R
S	26	R → 8 h F ap. 10 h
D	27	FL
L	28	FL → 16 h FE ap. 18 h
Ma	29	FE
Me	30	FE

en Décembre

J	1	FE → 7 h FR ap. 9 h
V	2	R → 10 h FR ap. 12 h
S	3	FR → 17 h R ap. 19 h
D	4	R
L	5	R
Ma	6	FL → 14 h
Me	7	FL
J	8	FE

Légende

FE - Légumes-feuilles : salades, poireaux, épinards, persil, bettes, chou (sauf brocolis et choux-navets).

R - Légumes-racines : salsifis, endives, carottes, céleris-raves, oignons, ail, betteraves rouges, navets, radis, pommes de terre (PDT), choux-navets.

FR - Légumes-fruits : haricots, pois, tomates, courgettes, maïs, concombres, potirons.

FL - Légumes-fleurs : artichauts, brocolis, fenouils, tournesols.

→ jusqu'à
ap. après

□ Période lune montante : favorable aux semis, germination, séchage des greffons, greffage

■ Période lune descendante : favorable aux travaux du sol, repiquage, plantation, taille, bouturage, rempotage

■ Ne pas intervenir dans le jardin

Ref. Maria THUN

Au verger et au potager

• Taillez vos grossieriers : ceux-ci peuvent devenir très encombrants avec le temps. Coupez les branches retombantes extérieures, souvent les plus âgées. Cette opération aéra vos touffes et les renforcera face aux maladies cryptogamiques.
• Ramassez tous les fruits pourris et malades sous et sur vos arbres fruitiers ; jetez-les au compost.
• Récoltez vos céleris raves, navets d'automne, betteraves, carottes (de fait, presque tous vos légumes-racines) et conservez-les dans un silo. Le panais, quant à lui, est plus savoureux lorsqu'il a

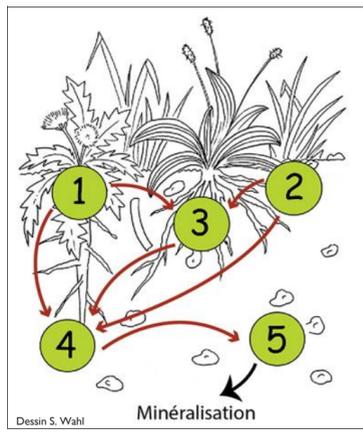
subi un peu le gel.

• A la fin du mois, plantez vos arbres ! Le dicton selon lequel « A la Sainte Catherine, tout arbre prend racine » se justifie complètement ! Préférez en l'une descendante : période du cycle lunaire pendant laquelle la sève se retire vers les racines. Et de préférence à « racines nues ».

A cette époque de l'année, les feuilles sont tombées, la végétation s'est arrêtée mais le sol n'est pas encore totalement refroidi. Des racelles vont alors se former en nombre et vont permettre à l'arbre de bien s'installer.

La préparation de votre terre : c'est maintenant !

Pour beaucoup de jardiniers, novembre sonne la fin de la saison.
Au jardin bio, c'est au contraire à ce moment que tout commence en préparant la terre pour obtenir de beaux légumes à la prochaine saison.



Depuis la nuit des temps, l'Homme a remarqué que le labour enfouissait les adventives, amublissait sa terre et la rendait plus apte aux semences. Ce qu'il ignorait (et que nous savons depuis peu de temps), c'est que plusieurs organismes distincts se partagent les différents étages du sous-sol, et que chacun a un rôle bien précis (voir dessin ci-dessus).

Il y a les décomposeurs primaires⁽¹⁾ et les phytophages⁽²⁾ (cloportes, vers de terre, limaces, fourmis, larves de vers, nématodes...) qui se nourrissent des végétaux de la litière du sol et contribuent à la décomposition et à l'aérer. Il y a leurs prédateurs⁽³⁾ (coléoptères, araignées...), puis les décomposeurs secondaires⁽⁴⁾ (acariens, collemboles, mais également bactéries et champignons...) qui se nourrissent de leurs excréments et de matières fortement décomposées pour fabriquer de l'humus.

Enfin les bactéries⁽⁵⁾ transforment cet humus en matières minérales absorbables par les racines des végétaux : c'est la minéralisation.

En labourant, l'Homme perturbe (et détruit parfois) cette organisation bien huilée, laquelle va mettre plusieurs semaines voire plusieurs mois à se réinstaller : les prochains semis ne bénéficieront alors pas des conditions optimales pour se développer.

C'est pourquoi les jardiniers bio optent pour une grelinette qui permet d'ameublir la terre sans la retourner, contrairement à une bêche, en préservant ainsi l'écosystème du sol. Passez-la dans tout le potager (à l'exception des zones semées en engrais verts). Si vous ne vous sentez pas encore prêt pour cet outil, bêchez... et visitez les catalogues et magasins de jardinage pour vous procurer celle qui vous convient le mieux d'ici l'an prochain.



Photo RL

Puis videz votre compost (si celui-ci est bien mûr) sur toutes les zones amublées à raison de 3 à 4 mm d'épaisseur. Recouvrez-le de feuilles mortes ou de paille sur 10 cm d'épaisseur.

Les micro-organismes vont ainsi pouvoir s'activer pendant tout l'hiver (comme dans la forêt) pour effectuer leur travail de décomposition et de minéralisation.

Au début du printemps prochain, vous serez étonné de constater que tout a disparu, ou presque. Il vous suffira alors de griffer votre terre en surface : celle-ci sera fin prête pour vos plantations !

Prochaine parution : mardi 6 décembre

Anne JOLAS
Maison de la Nature du Pays de Sierck
Tél. 03 82 88 77 49 - anne.jolas@cc3.fr
www.maisondelanature.eu

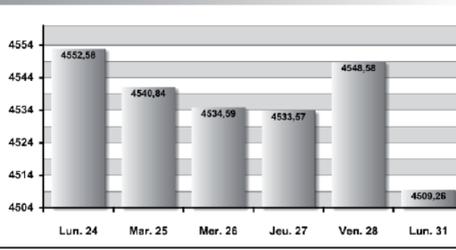
BOURSE DE PARIS

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2016

Calme relatif

A la veille d'un jour férié, qui ne sera pourtant pas chômé pour la place parisienne, l'activité a été limitée, d'autant que les publications trimestrielles d'entreprises commencent à se raréfier. Il y a toutefois eu des indicateurs macro-économiques d'importance en Europe et aux Etats-Unis, mais les investisseurs ont préféré temporiser avant les réunions de plusieurs banques centrales cette semaine.

CAC 40



Les valeurs du CAC

Dernier	% Var. veille	% Var. 31/12	
Accor	34,585	-1,00	-13,55
Air Liquide	92,68	0,90	3,24
Airbus Grp	54,15	-1,55	-12,66
ArceionMittal	6,138	+0,43	+102,29
Axa	20,535	-0,90	-18,81
BNP Paribas	52,84	-2,09	+1,17
Bouygues	29,705	+0,49	-18,72
Cap Gemini	75,48	-1,08	-11,82
Carrefour	29,895	-0,95	-10,34
Credit Agricole	9,832	-1,06	-9,63
Danone	63,08	-0,68	+1,28
Engie	19,135	+1,39	+2,69
Essilor Intl	102,4	-0,83	-11,00
Kering	202,05	-0,96	+27,92
Klépierre	37,295	-0,28	-9,99
LafargeHolcim Ltd	48,655	-0,15	+4,14
Legrand	51,49	+0,02	-1,38
LVMH	163,05	-1,78	-6,99
Michelin	98,63	+0,19	+12,21
Nokia	4,062	-2,10	-38,36
Orange	14,35	-1,07	-7,33
Pierrat Ricard	106,35	-0,14	-2,99
Peugeot	13,845	-1,02	-15,80
Publicis Groupe	62,5	+0,13	+1,82
Renault	79,11	-0,37	-14,60
Safran	62,63	-0,82	-1,17
Saint-Gobain	40,445	+0,89	+1,49
Santofi	70,96	-0,68	-9,72
Schneider Electric	61,14	-0,02	+16,32
Société Générale	35,56	-1,51	-16,47
Sodeco	105,9	+1,89	+17,37
Solvay SA	104,55	+0,97	+6,22
Total	60,42	-1,11	+32,11
Unibail-Rodamco	43,72	-1,53	+5,95
Veolia Environnement	217	-0,30	-7,42
Valis	52,5	-0,72	+10,49
Volvo Environ.	19,88	-1,10	-9,08
Vinci	65,98	+0,41	+11,57
Vivendi	18,42	+0,14	-7,25

Le chiffre du jour

3

Selon Mobilette, un média spécialisé dans les transports, le groupe Alstom et le canadien Bombardier vont être choisis par la SNCF dans le cadre de l'appel d'offres concernant le RER de nouvelle génération. Il s'agit d'un contrat de près de 3 milliards d'euros, portant sur la fourniture de 270 rames de RER, destinées, dans un premier temps à la ligne E, puis à la D.

COTATIONS

• **ENGIE.** - L'énergéticien a annoncé le 28 octobre la création d'une filiale en Ukraine. Il a rendu public le contenu d'un accord-cadre avec UkrTransGaz, l'opérateur de gazoducs du pays. En 2015, l'ex-GDF-Suez était déjà devenu le principal fournisseur occidental de gaz naturel du pays, avec 3,5 milliards de m³ livrés. Le cours de l'action Engie recule de 1,39 % à 13,13 euros.
• **SAINT-GOBAIN.** - La Justice suisse a validé la limitation des droits de vote de la famille Burkat dans le cadre de l'offre de spécialisation français des matériaux de construction pour la prise de contrôle de l'entreprise suisse Sika. Le leader mondial de l'étanchéité. Ce revers devrait conduire Saint-Gobain à négocier avec le management du groupe helvétique, hostile à l'opération. La valeur perd 0,89 % à 40,44 euros.
• **PUBLICIS.** - Le géant de la publicité a déclaré avoir placé avec succès son objectif de cours de 65 à 70 euros, suite à la publication par Technip de résultats trimestriels meilleurs que prévu la semaine dernière.
• **GENFIT.** - L'expert des maladies métaboliques et inflammatoires a opéré une levée de fonds de 44,6 millions d'euros. En prenant en compte le placement privé de 33,9 millions d'euros réalisé le 6 octobre, la biotech a levé un montant total de 78,5 millions d'euros. La valeur s'inscrit en baisse de 1,39 % à 17,05 euros.

Palmarès SRD

HAUSSES	Dernier	% Var. veille	% Var. 31/12
Alliant	0,2	+5,26	-7,29
Dorchcobaug	2,854	+3,78	-
CEG Group	63,74	+3,46	-5,38
STMicrotech	8,687	+3,00	-
JDC Decaux	27,855	+2,94	-3,08
Akka Technologies	31,85	+2,64	-3,69
Parrot	8,1	+2,27	-
Haulier Group	12,62	+2,19	-2,36
Catania Group	0,47	+2,17	-
Dxcorp	6,23	+2,13	-2,23

BAISSES

Dernier	% Var. veille	% Var. 31/12
Russal Gds (S)	6,49	-7,29
Rexel	12,935	-5,85
Gemalto	49,535	-5,38
Anava	4,783	-3,80
Inertea Pharma	10,7	-3,08
Casino Guichard	45,33	-2,69
Essio	36,68	-2,37
Mauna Kea Tech	23,2	-2,36
Kaufman et Broad	34,1	-2,26
Valouenc	4,476	-2,23

Indices

Dernier	% Var. veille	% Var. 31/12	
Euronext	4509,26	-0,86	-2,76
Cac Next 20	9340,5	-0,34	-3,66
SBF 120	3575,13	-0,74	-2,42
Cac All Tradable	3511,39	-0,72	-2,38
Internationaux	7047,25	-0,39	-1,84
Nasdaq	5202	+0,23	+3,89
Shanghai Se	3100,492	-0,12	-12,40
Swiss Market	7836,66	-0,91	-11,13

Marché de l'or

Dernier	% Var. veille	% Var. 31/12	
Lingot	37220	-1,43	+18,65
Napoléon	218,9	+0,60	+18,84
Platine	1265	+0,60	+16,06
Piece 10 Dollars	640	0,00	+12,28
Piece 50 Dollars	1409,75	+0,55	+18,97
Souverain	281,9	+0,89	+19,00
Piece Latine 20F	217,9	+0,41	+17,15
Piece 10 Florins	227,6	0,00	+17,32
Piece Suisse 20F	217,9	+0,41	+15,47
Once d'argent (\$)	17,61	0,00	-

Devises

Buying	Fixing	Billets	Golchet	Vente
Etats-Unis USD	1,0946	0,8673	0,9881	
Royaume-Uni GBP	0,9005	1,0593	1,1962	
Suisse CHF	1,0892	0,8606	0,9709	
Canada CAD	1,4655	0,6386	0,7496	
Japon JPY	114,97	0,8294	0,9352	
Danemark DKK	7,4393	0,1246	0,1463	
Singapour SGD	1,5251	0,6165	0,7337	
Suede SEK	9,865	0,0941	0,1105	
Australie AUD	1,4397	0,6357	0,777	
Hong Kong HKD	8,4887	0,1098	0,135	

La valeur du jour

(- 0,89% - 40,44€)

Le Tribunal cantonal de Zoug (Suisse) a rejeté la demande de Schenker-Winkler Holding (SWH) qui souhaitait faire annuler les résolutions de l'assemblée Sika : une réduction des droits de vote de son actionnaire. Pour rappel, SWH veut vendre à Saint-Gobain sa filiale, mais la direction de cette dernière y est opposée.

Dow Jones

New York (à 18h00)
+ 0,08 % à 18176,02 pts

FTSE 100

Londres
- 0,60 % à 6954,22 pts

Dax 30

Francfort
- 0,29 % à 10665,01 pts

Eurostoxx50

Europe
- 0,78 % à 3055,25 pts

Once d'or

Londres
- 0,08 % à 1272 \$

Pétrole

Brent à Londres
- 3,02 % à 48,21 \$ le baril

Parité

Euro / Dollar
- 0,20 % à 1,0964 \$

Euronext (hors Cac 40)

Dernier	% Var. veille	% Var. 31/12	
AB Science	10,14	+0,30	-17,09
ABC Arbitrage	7,57	+1,07	+47,56
Advanac	7,28	-1,61	-48,37
Acanthe Dev.	0,72	+1,41	+63,64
AIP	92,01	+1,14	+14,17
Affine RE	15,02	-0,40	-8,13
Air France-KLM	5,558	+0,14	-20,83
Akka Technologies	31,85	+2,64	+17,76
Albioma	15,05	-0,99	+0,87
Alcatel-Lucent	3,5	-	-4,11
Alstom	24,47	+0,87	-13,12
Altirant	11,64	+1,69	+4,11
Altarea	174	-	-3,85
Altran	65,11	+1,73	+21,91
Altran Techno.	13	-1,33	+5,35
Amplitude	2,82	-0,35	-41,25
Amundi	44,645	-0,21	+3,18
April Immobilien	20,46	-0,24	-1,63
Aperam	41,985	+0,01	+25,86
Arifl	12,5	-	+5,04
Archos	1,38	+1,47	-23,33
Areva	4,783	-3,80	-11,82
Asgan	25,06	-0,20	+17,76
Arkea	86,38	+0,41	+33,74
Arprice.com	11,53	-0,60	-13,50
Asystem	27,3	+0,92	+13,61
Atari	0,2	+5,26	-11,16
Atos SE	94,62	-0,30	+22,17
Aufemin	29,42	+0,65	+20,57
Aurelia	5,31	+1,14	-1,30
Axway Software	27,92	+0,18	+14,43
Bains C.Monnac	29,12	-1,12	-13,92
Benetusa	10,53	+1,25	-18,44
Bic	126,3	-0,39	-16,72
bioMérieux	132,8	+1,10	+20,84
Boiron	77,04	-0,53	+3,41
Bolloré	3	-1,61	-30,18
Boudjelal	21,6	+0,47	-6,25
Bourbon	11,9	-1,25	-20,40
Bourse Direct	1,32	-	+1,54

SALAIRES, PROTECTION SOCIALE

Salaires	Protection sociale
----------	--------------------

coup dur

Roger Federer va quitter le Top 10 mondial

Dans le monde de la petite balle jaune, ça ressemble fort à un tremblement de terre. La fin d'une ère. Lundi prochain, pour la première fois depuis le 14 octobre 2002, le nom de Roger Federer n'apparaîtra plus dans le Top 10 mondial.

En quatorze ans, le génial Suisse a toutefois pris le temps de se forger l'un des plus beaux palmarès du sport international. 88 titres, 48 finales et, surtout, 17 titres du Grand Chelem sur toutes les surfaces et tous les continents, étalés de 2003 à 2012, et cette victoire sous forme de bouquet final contre Andy Murray à Wimbledon. Car depuis, au fil des saisons, Federer a fait son âge. À tel point que 2016, année de ses 35 ans, n'aura été qu'une succession de tuiles. D'abord, cette promenade et cette blessure au genou malheureuse alors qu'il profitait d'un peu de temps libre avec ses filles. Ensuite, le premier forfait en Grand Chelem de sa carrière du côté de Roland-Garros avant un autre, terrible, aux Jeux Olympiques de Rio. L'un de ses derniers grands objectifs. Retraîné dans les Alpes suisses pour se ressourcer depuis quelques semaines et l'annonce de sa fin de saison, Federer a assuré qu'il sera en Australie pour la reprise en 2017. Loin de cette première place mondiale qu'il a si longtemps occupée...

l'image



Photo AFP

Comment va Novak Djokovic (photo) ? C'est la question qui remue les allées et les couloirs de l'Accor Hotel Arena, où se tient actuellement le tournoi de Paris-Bercy. Apparu en double au côté de son compatriote Nenad Zimonjic, le n°1 mondial, qui devra au moins aller jusqu'en finale s'il veut être assuré de garder sa place, s'est incliné contre la paire française Quentin Halys et Adrian Mannarino.

vite dit

«Aucune raison que je parte»

« J'adore le coach, j'adore l'équipe et ce qu'on fait. Je pense qu'on va être très, très bon dans les saisons à venir. Il n'y a aucune raison que je parte ». L'international français de basket Rudy Gobert a assuré se projeter à long terme à Utah, qu'il trouve un accord avec la franchise de NBA dès maintenant ou non.

«Ce sera de la bière»

« À 8 h du mat' un samedi, la seule chose que vous trouverez éventuellement dans mon sang, ce sera de la bière ». La joueuse de tennis allemande Andrea Petkovic, 57^e mondiale, n'a pas sa langue dans sa poche. Alors quand des agents viennent sonner à sa porte pour un contrôle antidopage en plein milieu de ses vacances, elle n'hésite pas à le partager avec tous ses fans sur les réseaux sociaux.

en librairie

Dans l'intimité du mythe

Tout ou presque a déjà été écrit sur le mythe Mohammed Ali. Vraiment tout ? Non. Grâce à Victor Bockris - déjà auteur de la biographie de référence d'Andy Warhol - une nouvelle facette de la légende de la boxe se dévoile. Intime, secrète. Et donc inédite. Car pendant presque deux ans, entre l'hiver 1973 et l'été 1974, l'auteur a régulièrement rendu visite à la star, chez lui en Pennsylvanie et au Camp Ali. Une proximité que l'on retrouve dans un ouvrage où il n'est pas tant question de ring ou de combat mais bel et bien d'humain. Le lecteur entre ainsi dans la tête du génial boxeur mais aussi (et surtout) du grand orateur qui s'amuse avec les mots. Un document rare enrichi par de nombreux clichés en noir et blanc mais aussi par quelques poèmes d'un Mohammed Ali militant de la cause des Noirs qui se révèle tantôt drôle, touchant, aimant (on y découvre sa famille et son entourage) et un brin mégalomane. C'est tout le charme de la star. C'est toute la réussite de ce livre.

Mohammed Ali, le combat du ciel de Victor Bockris
Éditions Globe, 176 pages, 18 euros

notre sélection télé

FOOTBALL. 20h35 : FC Bâle - Paris Saint-Germain (Ligue des champions) en direct sur beINSports 1 ; Manchester City - FC Barcelone (Ligue des champions) en direct sur beINSports 2 ; PSV Eindhoven - Bayern Munich (Ligue des champions) en direct sur beINSports 6.

TENNIS. 17h45 : tournoi de Paris-Bercy en direct sur Canal + Sport.

HANDBALL

Metz doit mieux gérer

Ce dimanche, les Messines ont joué sur courant alternatif avec une grosse panne à l'entame de la seconde période. Mais les championnes de France sont quand même revenues avec la victoire devant Glassverket (24-22).

Le deuxième succès acquis dans la douleur par les Messines contre Glassverket (24-22) en Ligue des Champions est synonyme de grand pas vers le tour principal. Mais la manière reste à revoir, une deuxième période notamment loin d'être aboutie.

On a aimé

La réaction, le caractère de l'équipe. Si Metz a cueilli son deuxième succès en trois rencontres de Ligue des Champions, c'est bien parce qu'il a fait preuve de caractère quand la tempête norvégienne sévissait dès le début de la seconde période. Il aurait pu continuer à tomber bien plus bas dans le gerflor de la Reistad Arena mais a su réagir. Tardivement mais efficacement. « Personne ne s'est caché quand ça devenait tendu, apprécie l'entraîneur Emmanuel Mayonnade. Les filles ont pris leurs responsabilités ».

GRAND ANGLE

« Sur la gestion du match, on peut s'en vouloir car on est capable de se rendre la partie plus simple, explique la gardienne Laura Glauser. Mais je repense aux Jeux Olympiques et notre match contre les Espagnoles où on était loin derrière (les Bleues étaient menées 12-5 à la mi-temps) et on a quand même arraché la qualification pour les demi-finales ».

La deuxième victoire en Ligue des Champions. Arraché au bout d'un scénario fou devant Glassverket (24-22), ce deuxième succès des Messines leur permet d'envisager sereinement leur avenir dans la plus prestigieuse des Coupes. « La qualification est en bonne voie, je dirais qu'on a 90 % de chances de se qualifier pour le tour principal », précise Mayonnade. Encore une victoire contre les Norvégiennes à la maison ce samedi et ce sera totalement acquis.



Ana Gros et Metz ont fini par prendre le dessus sur les Norvégiennes au terme d'une rencontre un peu folle. Photo Roy Martin JOHNSEN

La réussite aux tirs de Maubon et Smits. L'aînière et l'arrière ont inscrit la moitié des buts de Metz. Avec six réalisations chacune, elles ont porté leur équipe en attaque.

Les arrêts de Rajcic et Glauser. Les deux remparts messins ont sorti les parades aux moments opportuns. La double parade de Marina Rajcic (33^e) et le dernier arrêt de Laura Glauser notamment.

On n'a pas aimé

Le retour des Norvégiennes. Metz aurait dû enterrer Glassverket au lieu de le relancer. « On est passé près de la faute professionnelle, peste le technicien mosellan. Ça aurait été une catastrophe de perdre ce match. » En double infériorité numérique au retour des vestiaires, Metz a très mal entamé sa seconde période (quinze minu-

tes sans inscrire le moindre but). Approximatif au tir et hasardeux dans ses relances, le champion de France a longtemps déjoué. Les Norvégiennes, sentant la fébrilité en face, en ont profité pour refaire leur retard (15-8 à la mi-temps) et même passer devant. Ce qui aurait pu être évité.

Le cri de Laura Flippes. L'aînière droite est sortie en hurlant de douleur dimanche. Son

genou a vrillé lors d'une attaque. On pensait alors au pire. A son retour de Norvège, l'Alsacienne boitait. Elle passera des examens. Après Camille Aoustin qui s'est donné une entorse à la cheville vendredi à l'entraînement, voilà une deuxième joueuse dont il faudra sûrement se passer dans les semaines à venir.

Nicolas KIHL.

Luciano : « Il faut revoir ce match »

• **Ailly Luciano (aînière droit de Metz), que retient de ce voyage en Norvège ?** « La victoire, c'est notre deuxième quand même en Ligue des Champions ! Elle était compliquée, c'est certain. Il faut revoir ce match car il y a plein d'enseignements à en tirer pour rectifier les erreurs commises. »

• **Justement, au niveau des erreurs, vous pensez à quoi ?** « Les pertes de balles, notre précipitation. On prend des buts bêtes car on se replie mal, on a eu une moins bonne communication lors de cette

deuxième période, on commence sûrement à se poser plein de questions. En face, elles sentent qu'on est plus fragiles et elles en profitent au maximum. On débute aussi en infériorité numérique au retour des vestiaires, ce n'est pas idéal. On rate des tirs mais on se crée quand même les situations, ça arrive... »

• **Vous avez toutefois réalisé une belle opération pour la qualification au tour principal...** « Oui, c'est une bonne chose, il faudra encore gagner samedi contre les Norvégiennes à la maison et ce sera bon.

Mais avant, il y a un match de championnat. »

• **Pas vraiment le temps de souffler...** « Non, on enchaîne très vite. On va essayer de récupérer au mieux mentalement et physiquement pour être prêtes pour mercredi contre Fleury. Ce ne sera pas un match facile, on le sait bien. En France, toutes les équipes veulent faire tomber Metz. C'est comme ça, à nous de montrer notre niveau et revenir avec un résultat. »

N. K.

allemande

CATCH

Wiese, des cages au ring

Ancien gardien de football au caractère bien trempé, Tim Wiese, 34 ans, a terminé sa métamorphose et s'apprête à entrer dans le monde très différent du catch, ce jeudi.

Déjà au foot j'étais le méchant ! » Tim Wiese, ancien gardien de but international allemand, savoure à l'avance son entrée dans le monde du catch et compare son premier combat, prévu jeudi, avec la Ligue des Champions.

ZOOM

Tim comment ? Seuls les supporters passionnés se souviennent que Wiese fut la doublure de Manuel Neuer lors du Mondial-2010 en Afrique du Sud, et qu'il joua six fois au total dans les buts de l'équipe nationale. Mais ce personnage haut en couleur, deux fois vice-champion d'Allemagne avec le Werder Brême, ne détonnera pas dans l'univers de la WWE, la principale entreprise américaine spécialisée dans l'organisation du catch. Récemment, ce géant d'1,93 m pour 130 kg a fait le buzz en affirmant avoir pris « 40 kg de muscles » en mangeant « un kilo de viande de bison tous les matins au petit déjeuner », dans le cadre d'une interview de promotion de sa salle de fitness à Berlin.

Son nom de scène, le futur guerrier ne le dévoile pas encore. Il sait seulement qu'il sera dans un rôle de méchant. « Au foot, il n'y a que de gentils petits gars. Tellement de gentils petits gars. Tellement de gentils petits gars qu'ils ne disent que ce qu'ils ont le droit de dire. Déjà à l'époque je n'étais pas

comme ça, parce que je pense qu'il faut arrêter de jouer la comédie », lance-t-il dans une longue interview à l'agence sportive allemande SID.

« Ils peuvent me haïr »

« Bon, on m'a un peu poussé pour que j'accepte » d'être le méchant, confesse-t-il, « mais c'est ok. Je suis content. Déjà au foot, pour les supporters adverses, j'étais le méchant, qui engueulait tout le monde dans le stade. Alors ça me va bien. Ils peuvent me haïr... »

La passion du catch de Tim Wiese remonte à son enfance, lorsqu'il collectionnait les cartes des catcheurs. Ses idoles ? « Bret Hitman Hart, The Undertaker, The Ultimate Warrior, Macho Man ou encore Hulk Hogan ». À 34 ans, l'ex-footballeur affirme que l'excitation d'avant-combat est aussi forte qu'avant ses matches de foot : « Absolument, c'est la Ligue des Champions ! La WWE est ce qui se fait de mieux en catch. C'est pour ça que je suis déjà dans le tunnel ». Et à ceux qui disent que le catch est un spectacle, et certainement pas du sport, il répond avec franchise : « Celui qui croit que c'est le résultat qui compte, a tout faux. Mais celui qui dit que ce n'est que du show, qu'il vienne donc s'entraîner deux heures sur un ring... »

Monstre physique, Wiese avoue avoir été surpris par l'intensité des entraînements :



À 34 ans, Tim Wiese n'a plus que le coup de pied du footballeur qu'il a été. Photo AFP

« Ça fait longtemps que je n'avais pas travaillé aussi dur que ces dernières semaines », dit-il. « Les essais aux États-Unis étaient incroyables, rien à voir

avec des entraînements de foot. Tous les jours des gens sont partis parce qu'ils étaient blessés. Les Ricains sont des dresseurs, ils veulent voir si tu es

capable de mordre. Et ça c'est mon truc. Je suis né pour ça ». Les spectateurs en auront peut-être le regret : le méchant Tim Wiese sera aussi un dur de dur.

l'info

Sebastian Vettel a perdu son podium

AUTO. Il avait hérité de la troisième place du Grand Prix du Mexique de Formule 1 après une pénalité de Max Verstappen, mais Sebastian Vettel a vite déchanté. L'Allemand a, lui aussi, été pénalisé, plus de deux heures après l'arrivée de la course dimanche soir.

Pour un duel rugueux avec Daniel Ricciardo, dix secondes ont été ajoutées à son temps final. Il a donc terminé à la cinquième position, deux places derrière l'Australien de chez Red Bull.

téléx

Chicago

BASEBALL. Les Chicago Cubs n'ont pas dit leur dernier mot et peuvent toujours espérer remporter la finale de la Ligue majeure. Ils ont remporté le match n°5 (3-2) face aux Cleveland Indians et ne sont plus menés que trois victoires à deux.

Poitrenaud

RUGBY. L'ancien arrière international Clément Poitrenaud, sans club depuis son départ du Stade Toulousain cet été, s'est engagé pour une saison avec les Sharks, franchise sud-africaine de Super Rugby dont la saison commence fin février.



Clément Poitrenaud. Photo AFP

Grosso

RUGBY. L'ailier international de Castres Rémy Grosso s'est engagé pour trois saisons à partir de l'été prochain avec Clermont. Grosso, 27 ans et dont la seule sélection avec le XV de France remonte à la Coupe du monde 2015, évolue depuis 2014 au CO.

N. K.

Cibulkova

TENNIS. La Slovaque Dominika Cibulkova, surprise lauréate du Masters ce dimanche, gagne trois places et pointe au cinquième rang du classement WTA publié ce lundi et toujours dominé par l'Allemande Angelique Kerber, finaliste malheureuse à Singapour.

Corticoides

RUGBY. Le Racing 92 et ses trois joueurs blanchis dans l'affaire des corticoides, Dan Carter, Juan Imhoff et Joe Rokocoko, ont décidé de saisir le Procureur de la République après que le secret médical eut été violé selon le club, a annoncé ce dernier hier.

Marais

RUGBY. Le deuxième-ligne sud-africain de Bordeaux-Bègles Jandre Marais, touché au mollet dimanche à Castres, sera absent pendant trois mois, a annoncé ce lundi le club girondin qui déplore également l'absence pour un mois de l'ouvreur irlandais Ian Madigan, touché aux adducteurs.

le point

BASKET
NBA

• **HIER**
Memphis - Washington.....112-103 a.p.
Houston - Dallas.....93-82
Oklahoma City - LA Lakers.....113-96
Miami - San Antonio.....99-106
Detroit - Milwaukee.....98-83
Phoenix - Golden State.....100-106
LA Clippers - Utah.....88-75

• **Classements - Conférence Est :** 1. Cleveland 100 % de victoires ; 2. Chicago et Atlanta 100 % ; 4. Boston, Detroit et Charlotte 66,7 % ; 7. Toronto et New York 50 %... **Conférence Ouest :** 1. San Antonio et Oklahoma City 100 % de victoires ; 3. LA Clippers 100 % ; 4. Houston, Portland, Memphis, Sacramento et Golden State 66,7 %...

FOOTBALL

Milan : « Pas question de baisser les bras »

Touché par la nouvelle défaite de son équipe à Rennes, le capitaine refuse d'abdiquer. « C'est difficile à vivre, mais on doit rebondir », prévient-il.



Guido Milan (à gauche) regrette cette «petite erreur» qui a coûté un point au FC Metz dimanche à Rennes. Photo MAXPPP

C'est le visage fermé et le regard sombre que Guido Milan a quitté le Roazhon Park, dimanche en début de soirée. Et à l'heure de prendre l'avion qui les ramenait en Lorraine, le capitaine messin et ses partenaires ont à nouveau embarqué avec leur lot de déception et de frustration.

enchaîner : « Si dans certains domaines, on doit bien sûr se remettre en question, il n'est pas question de baisser les bras. Cela ne change rien au résultat, mais face à Rennes et d'autres équipes du haut de tableau comme Nice, nous avons tout de même démontré que nous étions capables de nous créer des occasions. »

Dimanche, ce fut effectivement le cas, mais la finition a fait défaut. « Ce sont ces détails qu'on doit régler au plus vite. Si Rennes n'a pas pu développer son jeu comme il l'entendait, c'est que nous l'en avons empêché. On a su mettre le rythme qu'il fallait et aussi réussi à placer quelques contres. De ce point de vue, nous avons bien suivi le plan de jeu prévu. Dans l'ensemble, ça a plutôt bien marché. Mais, on fait cette erreur... »

« Se remettre au boulot » « Franchement, au regard des résultats actuels, je préférerais qu'on fasse de mauvais matches et qu'on prenne des points », lâche, un brin désabusé, le capitaine des Grenats. Avant de vite

Jean-Sébastien GALLOIS.

Metz progresse à l'arrêt

Le FC Metz gagnait ses mauvais matches et perd désormais avec un meilleur contenu. Le voyage à Rennes, dimanche (1-0), a encore confirmé ce paradoxe.

Philippe Hinschberger a raison. Les semaines se suivent et se ressemblent avec le FC Metz. Du moins, elles obéissent à un curieux cycle selon que son équipe évolue à domicile ou non. Cette saison, les Grenats quittent Saint-Symphorien en laissant un public très circonspect devant leurs largesses défensives. À l'extérieur, ils véhiculent une impuissance offensive déroutante, qui conduit à des résultats frustrants, à l'image des récentes défaites à Marseille et Rennes, toutes sanctionnées d'un tarif similaire. Le minimum syndical (1-0). Pour un max de frustration.

La victoire à Nantes (0-3), comme le succès face à Angers (2-0) font bel et bien figure d'exception avec le recul de onze journées. Ces prestations renvoient surtout vers des temps plus souriants qui consacraient un réalisme total en dépit de contenus plus pauvres. Tous les joueurs messins se relaient en cette fin octobre pour pointer du doigt le paradoxe: les Grenats progressent dans leur jeu mais ils n'avancent plus au classement.

Quatre matches plus tard, le petit matelas de 13 points confectionné au soir de la septième journée a perdu en confort. Il prend la poussière aujourd'hui, s'affaisse sous le poids des désillusions. Car elle commence franchement à dater, la dernière victoire mosellane (24 septembre à Montpellier 0-1). Et l'entraîneur se retrouve au pied d'une curieuse équation. « J'aimerais savoir pourquoi on ne prend que deux buts en cinq matches à l'extérieur et quatorze en trois matches à Saint-Symphorien », s'interrogeait-il tout haut, à Rennes. D'un paradoxe à l'autre, ce problème-là aussi



Les Messins de Renaud Cohade et Mevlüt Erding ont été solides à Rennes. Mais un éclair de Paul-Georges Ntep a torpillé leurs espoirs. Photo AFP

reste entier avant la réception de Saint-Etienne. Dont l'objectif devient évident : « Se refaire la cerise et sortir de ces foutus treize points. » Hinsch' dans le texte.

Certains occasions doivent être au fond

Au gré des retours de blessure et de suspension, Metz tente pourtant de nouvelles formules pour inverser le sort. En Bretagne, il a par exemple opposé un

système en 4-3-3 pour densifier son entrejeu. « Moi, j'étais devant la défense. Coco (Renaud Cohade) et Cheick (Doukouré) se sont placés plus haut pour garder la balle au milieu, éclaire Georges Mandjeck. C'est un schéma qui peut durer. » Pourvu qu'il soit suivi d'effets. À Rennes, un éclair de Ntep a torpillé une prestation collective solide et les maladrotes de l'attaque n'ont rien corrigé à l'arrivée. « Nos joueurs, devant, sont jeunes, excuse le Franco-Camerounais. Ils sont encore en apprentissage, mais c'est sûr qu'il faut s'améliorer sur ce point-là. Certaines occasions doivent être au fond. »

Entre une défense alternative, un manque de justesse offensive et ce déficit d'expérience, le FC Metz est finalement renvoyé à sa condition de promu. À ses limites. Or, les éclaircies restent

possibles. Yann Jouffre, qui a été recruté pour sa touche technique et sa gestion, revient doucement dans la partie notamment et le calendrier va prochainement proposer des oppositions plus accessibles. Mais il faudra d'abord s'extraire d'un match

difficile contre Saint-Etienne et d'un déplacement coton à Toulouse, après une nouvelle trêve internationale. Le matelas messin aura-t-il alors gagné en épaisseur ?

Christian JOUGLEUX.

fc metz express

Tableau de bord. Hier : repos. Aujourd'hui : une séance d'entraînement à 16 h. Demain : une séance à 10 h. Jeudi : une séance à 10 h. Vendredi : une séance à 10 h. Samedi : une séance à 16 h. Dimanche : Metz - Saint-Etienne à 17 h.

D'un match à l'autre. Dernier match : Rennes - Metz (11^e journée de Ligue 1), dimanche 30 octobre : 1-0. Prochain match : Metz - Saint-Etienne (12^e journée de L1), dimanche 6 novembre à 17 h. À suivre : Toulouse - Metz (13^e journée de L1), samedi 19 novembre à 20 h ; Metz - Lorient (14^e journée de Ligue 1), samedi 26 novembre à 20 h.

À l'infirmerie. Matthieu Udol poursuit la rééducation de son genou droit. Préservé lors du déplacement à Rennes en raison d'une légère douleur au mollet. Yann Jouffre devrait reprendre l'entraînement ce mardi, tout comme Milan Bisevac (ischio-jambiers).

la phrase

« Hors de question... »

FC METZ. « Les joueurs sont-ils impliqués dans l'histoire du club ? [...] Hors de question de refaire 19 matches sans victoire comme il y a deux ans.

Hors de question de laisser tomber notre équipe... »

Voilà une partie du message délivré par la Horda Frenetik, dimanche soir, après la quatrième défaite de suite du FC Metz. Le groupe de supporters s'est donné rendez-vous à l'entraînement, ce mardi, pour « soutenir les joueurs et le staff du club ».

À Nancy le 30 novembre

Les supporters du FC Metz et de l'AS Nancy-Lorraine connaissent la date du derby tant attendu entre les deux équipes. La manche aller, qui se tient au stade Marcel-Picot, aura lieu le mercredi 30 novembre à 19 h.

foot actu

Valbuena

LIGUE 1. L'Olympique Lyonnais a démenti ce lundi, sur son compte Twitter officiel, le décès de son milieu de terrain international Mathieu Valbuena, alors qu'une rumeur infondée s'était propagée dimanche soir sur les réseaux sociaux.

Löw

ALLEMAGNE. Le sélectionneur de l'Allemagne championne du monde en titre, Joachim Löw, a prolongé son contrat de deux ans jusqu'à l'Euro-2020, a annoncé hier la Fédération allemande.



Joachim Löw. Photo AFP

Digard

ESPAGNE. Le Français Didier Digard, prêt cette saison à l'Osasuna Pampelune, s'est blessé dimanche au genou droit et souffre d'une rupture d'un ligament croisé, une grave lésion qui vaudra au joueur une opération et plusieurs mois d'indisponibilité.

Squillaci

LIGUE 1. Le défenseur de Bastia Sébastien Squillaci, 36 ans, souffre d'une rupture des ligaments croisés du genou droit, qui pourrait le rendre indisponible jusqu'à la fin de la saison.

le point

Table with 2 columns: Ligue 2 teams and their points. Includes teams like Bourg-en-Bresse, Red Star-Tours, AC Ajaccio, etc.

Table with 2 columns: Ligue 1 teams and their points. Includes teams like Brest, Reims, Amiens, Valenciennes, etc.

Table with 2 columns: Anglesterre and Espagne teams and their points. Includes Stoke City-Swansea, La Corogne-Valence, Udinese-Torino, etc.

OL: quelle défense à Turin ?

L'incertitude demeure sur l'identité de ceux qui joueront en défense centrale, avec Lyon, mercredi face à la Juventus Turin. Les jeunes Mouctar Diakhaby (19 ans) et Emmanuel Mammanna (20 ans), sur lesquels l'OL fonde de réels espoirs pour l'avenir, ont été satisfaisants à Toulouse dans une ligne de quatre. Mais peut-être Bruno Genesio voudra-t-il opter pour l'expérience avec les retours de Mapou Yang-Mbiwa et Nicolas Nkoulou, tous les deux hors de forme, dans un dispositif à cinq derrière. L'entraîneur lyonnais a retenu un groupe de 21 joueurs avec le retour de Nkoulou, qui n'était pas dans la liste à Toulouse, alors que le milieu Clément Grenier était en tribune. L'arrière droit Christophe Jallet, en protocole de soins pour des douleurs dorsales et le milieu offensif Mathieu Valbuena, à l'infirmerie après une luxation de l'épaule droite, sont indisponibles.

Monaco, qui reçoit le CSKA Moscou mercredi, connaît également son lot de pépins. Alors que l'on pensait Joao Moutinho, victime d'une grosse béquille à la cuisse droite à l'aller en Russie, prêt pour revenir pour cette rencontre, le service médical du club de la Principauté a indiqué ce lundi que le milieu de terrain international portugais était « en soins complémentaires ». De ce fait, sa participation à la rencontre semble compromise, sans être assurément impossible. En revanche, le milieu de terrain marocain Nabil Dirar (mollet) et le défenseur Almamy Touré (cuisse) sont, quant à eux, d'ores et déjà forfait. Le reste de l'effectif est opérationnel. Et Radamel Falcao, remplaçant à Saint-Etienne (1-1) samedi soir, devrait être titularisé à la pointe de la meilleure attaque de Ligue 1.

le point

Table with 4 columns: Groupe A, B, C, D and Demain. Lists teams and their points for various matches.

Le PSG et Unai Emery sur un fil

Le Paris Saint-Germain peut se qualifier dès ce mardi, en cas de victoire face à Bâle, pour les huitièmes de finale. Mais la formation d'Unai Emery cherche surtout à se rassurer après un début de saison poussif.

Entraîner le Paris SG requiert des qualités de funambule: après un début de saison mitigé, Unai Emery n'a plus vraiment de droit à l'erreur, d'autant que son équipe doit s'imposer ce mardi soir à Bâle en Ligue des champions pour rester au contact de son rival dans le groupe A, Arsenal. Le bilan de l'entraîneur du PSG fait débat: côté pile, il y a une série en cours de six matches sans défaite, avec seulement deux buts encaissés sur la période, des jeunes qui évoluent à un bon niveau (Alphonse Aréola, Adrien Rabiot, et dans une moindre mesure Presnel Kimpembe et Layvin Kurzawa), une équipe toujours en lice pour la première place de son groupe en CI et qui peut se qualifier dès ce mardi pour les huitièmes.

Attention donc à ne pas faire pencher la balance du mauvais côté: en cas de défaite ou de match nul à Bâle ce mardi, le PSG pourrait laisser filer Arsenal en tête du groupe A. Les Gunners se déplacent en effet dans le même temps à Ludogorets, où Paris s'était imposé 3-1. Ils ont donc une bonne chance de garder la première place de la poule. Un détail qui a son importance puisque la première place donne davantage de chances d'éviter de croiser la route d'un épouvantail européen dès les huitièmes de finale.

Sans Aurier, avec Pastore

Une victoire au bouillant Parc Saint-Jacques permettrait de plus de rassurer sur les qualités du club de la capitale, sévèrement ballotté par les Suisses au Parc des Princes lors de la manche aller. Seydou Doumbia et ses partenaires, invaincus en championnat, avaient notamment touché trois fois les montants, avant de s'incliner sur un score flatteur pour les Parisiens, 3-0.



Unai Emery et son équipe connaissent un début de saison mitigé. Photo AFP

« Paris n'est pas moins fort »

L'attaquant du FC Bâle Seydou Doumbia, qui retrouve ce mardi le PSG, pense que son adversaire du soir va vite trouver la bonne carburation.

Comment avez-vous vécu la défaite (3-0) à l'aller, alors que Bâle a eu beaucoup d'occasions de marquer ? « Je l'ai vécu un peu difficilement. Mais c'est le foot. Il faut se concentrer sur le match à venir et après on verra. »

Vous avez eu beaucoup d'occasions à l'aller, le PSG est-il moins fort qu'on pouvait l'imaginer ? « On savait que le match serait très difficile là-bas. Le coach a mis en place un système qui a permis de les contrer. Mais quand on ne marque pas, ça peut être pénible. Mais je ne crois pas que le PSG soit moins fort. C'est vrai que cette année, ils n'ont pas encore montré ce qu'ils avaient fait les années précédentes. Mais l'équipe n'a pas totalement changé, à l'exception d'un ou deux joueurs. Partout, quand on change d'entraîneur, parfois c'est très difficile avant de démarrer. Si on peut profiter de ça, pourquoi pas. »

Sincèrement, vous croyez à une victoire ? « Franchement, j'y crois parce que j'ai joué beaucoup de matchs de Ligue des champions et j'ai vu des rencontres où on perdait 2 à 0, comme contre Manchester City, et on est revenu à 2 à 2. Donc j'y crois sincèrement. »

Bâle domine outrageusement le championnat de Suisse, sans beaucoup d'adversité. Cela peut-il avoir un effet négatif sur la scène européenne ? « Non, je ne crois pas même si c'est vrai qu'on gagne presque tous nos matches. On est en Ligue des champions face à des équipes plus fortes que dans le championnat de Suisse, c'est à nous d'aller chercher d'autres moyens pour gagner. »

les équipes probables

BÂLE: Vacklić - Gaber (ou Lang), Suchy, Balanta, Traoré - Zuffi, Serey Die-Bjarnason, Delgado (cap), Steffen - Doumbia. Entraîneur: Urs Fischer (Sui). PARIS SG: Areola - Meunier, Marquinhos, Thiago Silva (cap), Maxwell - Verratti, Motta, Matuidi - Lucas, Cavani, Di Maria. Entraîneur: Unai Emery (Esp). Arbitre: Ovidiu Hategan (Rou).



TENNIS

paris-bercy

Paire relâche la pression

Anéanti par l'épisode olympique, Benoît Paire a conclu sa saison sur une défaite, ce lundi à Paris. L'important était ailleurs.



En s'inclinant contre l'italien Paolo Lorenzi, Benoît Paire a mis le point final sur une saison 2016 à oublier. Photo AFP

Une conférence de presse bien triste. Benoît Paire, éliminé finalement presque logiquement ce lundi au premier tour des Masters 1000 de Paris-Bercy, a reconnu qu'il avait « donné le bâton pour se faire battre » au cours d'une saison ratée sportivement et marquée par son exclusion des Jeux Olympiques.

« J'ai donné le bâton pour me faire battre. C'est à moi de prendre conscience de ce qu'il ne faut pas faire. Cette année, ce qui est sorti, c'est juste que j'étais un gros con, que je n'étais pas sympa, que j'étais mal élevé. Tout ce que je ne suis pas, je pense », a réagi l'Avignonnais, 45^e mondial, après sa défaite contre l'italien Paolo Lorenzi (39^e) en deux sets 6-4, 7-6 (7/4). Paire, 27 ans, avait été exclu des Jeux Olympiques par la Fédération française (FFT) au mois d'août pour des manquements à la discipline.

« Ce que je transmets, ce n'est pas ce que je suis. Pour moi c'est très dur. Le regard des gens, même si j'essaie de le cacher, est très

important pour moi. Tout ce que je lis, tout ce que je vois, tout ce que j'entends, tout ce que les gens pensent, je n'arrive pas à me retrouver là-dedans, donc je ne peux pas être bien en rentrant à la maison », a-t-il admis.

Battu au premier ou au deuxième tour de ses dix derniers tournois, Paire va terminer aux alentours de la 50^e place une saison commencée à la 19^e. « Il va falloir que je prenne un petit peu de temps pour moi, que j'arrive à me retrouver et à bien m'endormir et on verra », a-t-il pensé.

Gilles Simon au rendez-vous

Son compatriote Gilles Simon, a connu un lundi bien plus heureux. Il s'est qualifié pour le deuxième tour à l'issue d'une victoire en trois sets face à un autre Français, Julien Benneteau. Simon a ainsi pris rendez-vous pour affronter la tête de série numéro 10, l'Espagnol Roberto Bautista.

résultats

1^{er} tour : Baghdatis (Cyp) bat Paul-Henri MATHIEU (Fra) 6-2, 6-4 ; Struff (All) bat Marchenko (Ukr) 6-1, 6-1 ; Johnson (USA) bat Pella (Arg) 6-4, 7-5 ; Lorenzi (Ita) bat Benoît PAIRE (Fra) 6-4, 7-6 (7/4) ; Carreño (Esp) bat Fognini (Ita) 6-3, 6-1 ; Sousa (Por) bat Seppi (Ita) 6-4, 6-4 ; Verdasco (Esp) bat Haase (P-B) 6-2, 3-2, abandon ; Gilles SIMON (Fra) bat Julien BENNETEAU (Fra) 4-6, 6-3, 6-2.

en bref

Océane Mialon passe en force

En Allemagne, en Belgique et en France : les Lorrains seront sur tous les fronts cette semaine.



Anna Maria Jovanovic est en lice en Belgique. Photo Pascal BROCARD

Saint-Cyprien (Grade 3 junior, France). Ils sont prévenus : si Maxime Fischer, l'ex-Lorrain, et Harold Mayot (0, Marly) veulent briller sous les pins du club de Saint-Cyprien, il leur faudra bosser la hiérarchie. Le tirage au sort n'a pas été tendre. Sorti des qualifications, Fischer affrontera un compatriote, Émilien Voisin (-2/6), au premier tour pendant que Mayot, 766^e mondial cette semaine (son meilleur classement), devra en découdre avec le Tchèque Martin Fekic, 376^e et tête de série n°5 de l'épreuve.

Heiveld (Grade 4 junior, Belgique). Les Lorrains sont en nombre à Heiveld, avec Jeanne

Aubrión, Anna Maria Jovanovic, Océane Mialon et Marceau Courtaillon. Ce lundi, Mialon était la première de groupe en piste et n'a pas déçu : elle a vaincu la Russe Irina Shetina, 1040^e mondiale, sur le score de 7-5, 6-3. Au prochain tour, un gros morceau l'attend : l'Irlandaise Sophia Derivan, 420^e mondiale et tête de série numéro 4 du tournoi belge.

Leimen (10 000 dollars, Allemagne). Ugo Humbert sera bien en Allemagne, cette semaine. Le gaucher de l'ASPTT Metz, rentré de justesse dans le tableau final du tournoi de Leimen, affrontera un invité au premier tour : l'Allemand Marvin Moeller, 17 ans et 1458^e mondial.

Totet et les Bleus s'inclinent

GOLF. Sélectionnée avec l'équipe de France à la faveur de sa victoire dans le tournoi fédéral jeunes, Camille Totet (Metz-Chérisy) a dû se résoudre à la défaite avec ses coéquipiers, la semaine dernière à San Sebastian. Face aux Espagnols, les Bleus se sont inclinés de 4 points.



CYCLISME

il détient le record du monde de rebonds sur roue avant

Ghislain Jeannenot le vélo dans la peau

À 50 ans, le Tervillois Ghislain Jeannenot bricole encore et toujours des vélos. Mais derrière le mécano passionné se cache un artiste qui détient des records du monde atypiques. On a poussé la porte de son atelier...

Sur un coin de son établi : un diplôme datant de 1988. Cette année-là, le Tervillois Ghislain Jeannenot a enchaîné 1 598 rebonds sur la roue avant de son vélo au palais du Trocadéro à Paris. Un record qui persiste encore vingt-huit ans après...

Une fierté pour le jeune quinquagénaire qui n'est jamais loin d'un deux roues. « À la base, je faisais partie du club de moto trial d'Amnéville », raconte le technicien. Problème : il était le seul cycliste. « Les acrobaties que mes copains faisaient à moto, je les reproduisais sur mon vélo trial. J'étais précurseur au début des années 80. Les gens me prenaient pour un marginal. Je regardais les cascadeurs à la télévision et je m'amusais à les imiter. Ce n'est pas le côté sportif qui m'attirait mais plutôt le spectacle. »

Le spécialiste du wheeling ou roue arrière a détenu trois records du monde de rebonds sur la roue avant, 473 en 1985 puis 620 en 1986 et les fameux 1598 en 1988. « Ça paraît énorme mais ça m'a pris à peine quinze minutes. Après, j'avais les cuisses en feu. Les bras ? Pas tellement. Vu qu'ils sont tendus, tu ne les sollicites pas vraiment. »

Mais sa plus grande fierté restera d'avoir roulé pendant 24 m sur la roue avant en 1985. « À l'époque, j'étais le seul à le faire », se targue-t-il.

Contacté par Guy Lux

Ghislain Jeannenot était tellement impressionnant que même Guy Lux et la société de production de TF1 ont contacté le Mosellan. « J'ai participé à un jeu télé. Il s'appelait "Interconti-



Aujourd'hui, Ghislain Jeannenot roule toujours mais surtout il monte, démonte, bricole des vélos Léon à Scy-Chazelles avec son ami David Robert. Photo Gilles WIRTZ

ness". C'est sur ce plateau que Guy Lux m'a repéré. Il voulait que je participe au programme jeunesse de TF1 », raconte celui qui n'a peut-être pas connu la gloire qu'il méritait. Un accident à l'entraînement, à Hagondange, l'a vite éloigné des plateaux télé. « J'ai voulu grimper sur un arbre à vélo. L'objectif, c'était de rouler jusqu'à 2 m de haut puis de réali-

ser un saut à 180° pour retomber au sol. Je suis monté trop haut, à 3 m, regrette-t-il. Je suis retombé sur une branche et j'ai piqué du nez. J'ai eu un arrachement partiel d'une phalange et un coude cassé. »

Après deux ans d'arrêt, de rééducation, il n'a pu s'empêcher d'enfourcher à nouveau un vélo. Un VTT cette fois, avec son ami

David Robert, qu'il n'a plus quitté. « La première fois que j'ai rencontré Ghislain, raconte son pote de plus de vingt ans, il a parcouru 5 km sur la roue arrière entre Clouange et Rombas. J'étais scotché. »

Aujourd'hui, si vous cherchez Ghislain Jeannenot, soit il bichonne, à Scy-Chazelles, des vélos en titane chez Cycles Léon,

soit il s'amuse à Terville à sauter des trottoirs ou à escalader des bancs sur son vélo... « Des jeunes m'arrêtaient parfois dans la rue. Ils sont généralement surpris par les figures que j'arrive encore à faire à mon âge. » Les acrobaties, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas.

Marjorie BEURTON.



BASKET

SLUC : les détails qui font mal

Le SLUC Nancy menait à la mi-temps, a eu l'occasion d'égaliser mais n'a pas réussi à faire basculer le match, ce lundi soir à Dijon. Le voilà seul dernier de la Pro A...

Un money-time de plus de perdu ! La "gamelle" d'Ère à huit secondes de la fin qui shoota pour égaliser (72-69), aura donc précipité le SLUC à la dernière place. Pour la première fois de son histoire, Nancy est en effet seul dernier au classement de la Pro A.

Et si une fois de plus, le SLUC est passé tout près de la victoire, montrant du courage, de la détermination, ses insuffisances aux lancers francs (9/14), ses erreurs dans les moments clé du match, ses temps faibles et les

performances décevantes de certains de ses joueurs (McFadden et Urtaun) ont plongé une nouvelle fois l'équipe nancéenne, dans la déprime. « À chaque fois, il nous manque toujours quelque chose », dira Alain Weisz, qui regrettera que son équipe n'ait pas réussi à freiner l'axe Holston - Passave-Ducteil comme en première période.

Et pourtant, le SLUC eut plusieurs fois l'occasion de réussir le coup de piraterie de la journée (55-53, 33%), de mettre un terme

à l'invincibilité de la JDA à domicile. Ère et Trasolini ramèneront plusieurs fois leur équipe sur les talons de leur adversaire après qu'« Holston, intenable en seconde période, ait fait plusieurs fois la différence. »

Mais à chaque fois, un lancer franc manqué (9/14), un rebond arraché par Judith dans les mains d'Ère au buzzer du troisième quart temps, un panier de Benjamin sous le cercle vendangé par Hunt, une balle perdue (16 au total) compliquèrent sérieusement les affaires du SLUC qui n'aura évidemment pas démerité mais qui a perdu un cinquième match et éclaire ce matin dans le brouillard lorrain avec sa lanterne rouge.

Passave-Ducteil s'est régalé

Et pourtant, en première mi-temps, le SLUC aurait réussi le match qu'il espérait s'il n'avait pas perdu autant de balle (10), gâché à chaque fois de bonnes inspirations offensives pour se faire contrer sur le jeu rapide et prendre par exemple, en pleine poire, des paniers faciles de Passave-Ducteil, longtempes blessé et qui se sera régalé tout le match en se goinfant de lay-ups.

Car défensivement, devant des shooteurs bourguignons qui cherchaient leur adresse, le



Le SLUC Nancy a concédé une nouvelle défaite ce lundi à Dijon. Photo MAXPPP

SLUC avait été dans les cieux. Avec Vargas et Sène sur le paléto, Holston en avait bavé, lui qui est évidemment à la création du jeu de Laurent Legname.

Quant à Hunt, il avait dominé le rebond, bien secondé par Florimont, sachant évidemment que le 5/9 à trois points, avaient mis du beurre dans les épinars.

Rien n'était bien sûr joué à la pause (29-31) juste après un panier acrobatique de Vargas au buzzer de la mi-temps pour donner deux points d'avance. Hélas, la JDA retrouva comme on pouvait le craindre le chemin du panier en marquant 45 points après la pause. Rageant pour le SLUC.

G. G.



VOILE

départ dimanche du vendée globe

Une course complètement foils ?

Le Vendée Globe, qui part dimanche des Sables-d'Olonne, sera-t-il gagné par un bateau à foils ? Ces moustaches qui font s'élever les bateaux au-dessus de l'eau pourraient être l'arme fatale de cette édition.

Le Vendée Globe, qui démarre ce dimanche des Sables-d'Olonne, devrait marquer la suprématie des bateaux à foils. Concrètement, ces moustaches permettent de soulager les carènes, et réduisent la traînée hydrodynamique pour permettre aux monocoques d'atteindre des vitesses nautières réservées aux multicoques.

Le carène est-il en train de faire la peau à Archimède, comme le résume joliment François Gabart (vainqueur de la dernière édition) dans son livre *Rêver large* ? La

question fait l'objet de débats passionnés (et passionnants) depuis plusieurs mois au sein de la communauté des architectes et des coureurs. La réponse n'est pas évidente car si les foils, sortes de dérives courbes, ont démontré leur efficacité au reaching (allures portantes), ils ont aussi la réputation d'être fragiles et de trainer de l'eau au près, contre le vent.

Réponse le 20 janvier

Au cours des derniers mois, les foils ont évolué, les bureaux d'étude tentant de

gommer ces défauts de jeunesse.

La planète voile attend donc avec impatience le départ (et l'arrivée !) de la 8^e édition de la course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance pour savoir si, comme le dit Sébastien Josse (Edmond de Rothschild), ces appendices sont « une véritable révolution ».

Quentin Lucet, chargé des Imoca 60 (18,28 m) estime que tout dépendra sans doute de la résistance physique des skipper. « Les Imoca à foils génèrent des mouvements très violents en latéral

comme en longitudinal », explique-t-il dans un entretien, confirmant ainsi les dires de marins aussi durs au mal que le Français Jérémie Beyou (Maitre Coq) ou le Britannique Alex Thomson (Hugo Boss).

« Dans le mauvais temps, leurs skippers finissent par se déplacer à quatre pattes, ajoute-t-il. Les phénomènes d'accélération et de décélération sont particulièrement brutaux. Les bateaux rattrapent les vagues et quand ils rentrent dedans, c'est comme dans un mur. » Réponse vers le 20 janvier 2017 aux Sables-d'Olonne.

l'Info

Les inscriptions pour le Cross du Républicain Lorrain sont ouvertes

ATHLÉTISME.

Le Cross du Républicain Lorrain devient une course de 10 km sur les berges du Plan d'eau. Il aura lieu le 20 novembre prochain.

Il y a cinq courses au total et les 10 km peuvent être courus en individuels ou en équipe (institutionnel ou entreprise). Inscriptions gratuites sur le site courirametzmétropole.org

Manu Lassalle dans un jour sans

MARCHE ATHLÉTIQUE. Florian Letourneau (Athlétic Club de Château-Thierry) n'a laissé aucune chance au Vosgien Manu Lassalle, relégué à plus d'une heure lors du championnat de France des 100 kilomètres à la marche dimanche à Corcieux. Dans la course dédiée aux femmes et longue de 55 kilomètres, la victoire est revenue à l'Alsacienne Alejandra Ramirez Gomez en 5h13. La Vosgienne Raphaëlle Joffroy (Athlétic Vosges Entente Club) montait sur le podium à la troisième place en 5h54. La dernière course, le 20 kilomètres marche, était remportée par Daniel Siegenfuhr.

Les lucioles à Woustviller

VTT. Le cyclo-VTT Woustviller organise une randonnée nocturne 25, 35 ou 45 km au choix le samedi 12 novembre. Inscriptions possibles avant le 10 novembre sur www.cyclovt-woustviller.org

où courir

À SARREGUEMINES. Samedi 5 novembre, le cross de l'ASSA.

À HUSSIGNY-BOURBON. Dimanche 6 novembre : semi-marathon à 10 h.

À FREYMING-MERLEBACH. 10 km à 10 h le dimanche 13 novembre.

À MARLY. 10 km à 10 h dimanche 13 novembre pour la première édition de la Marlienne.

À METZ. 10 km du Cross du Républicain Lorrain dimanche 20 novembre. 5 courses au programme.

Les Régates messines en force

AVIRON. À l'occasion des 150 ans du Sport Nautique de Nancy, la traditionnelle coupe Rega s'est déroulée dimanche dernier sur le bassin de la Meurthe.

Pour cette régates, le club des Régates messines a engagé 19 embarcations de 8 et de 4 rameurs. Le 8 de couple mosellan homme 14 ans composé à moitié de rameurs de l'US Mittersheim s'est imposé face à 5 autres adversaires. Les juniors hommes 16 ans s'imposent en 4^e de pointe barré, tout comme le 4 de couple avec barreur homme 14 ans. À l'issue de cette journée, les régates messines accèdent au podium des clubs à la troisième place avec 139 points, derrière Nancy (274,5 points) et Verdun (149,5 points)

le point

BASKET

PRO A

Clubs	Pts	Diff	Pts	Diff
1 Monaco	100,0	6 6 0	510	414
2 Pau-Orthez	83,3	6 5 1	507	478
3 Chalons-s/Saône	66,7	6 4 2	456	430
4 Paris-Levallois	66,7	6 4 2	493	445
5 Nanterre	66,7	6 4 2	480	435
6 Châlons-Reims	50,0	6 3 3	467	500
7 Cholet	50,0	6 3 3	530	495
8 Lyon-Villeurbanne	50,0	6 3 3	457	470
9 Antibes	50,0	6 3 3	452	456
10 Limoges	50,0	6 3 3	464	474
11 Dijon	50,0	6 3 3	444	465
12 Orléans	33,3	6 2 4	453	499
13 Le Portel	33,3	6 2 4	434	466
14 Hyères-Toulon	33,3	6 2 4	431	456
15 Le Mans	33,3	6 2 4	451	479
16 Strasbourg	33,3	6 2 4	482	467
17 Gravelines	33,3	6 2 4	428	461
18 SLUC NANCY	16,7	6 1 5	449	489

Votre horoscope du jour

BÉLIER
21 mars - 20 avril

BALANCE
23 sep. - 22 oct.

TAUREAU
21 avril - 21 mai

SCORPION
23 oct. - 22 nov.

GÉMEAUX
22 mai - 21 juin

SAGITTAIRE
23 nov. - 22 déc.

CANCER
22 juin - 22 juil.

CAPRICORNE
23 déc. - 20 jan.

LION
23 juil. - 22 août

VERSEAU
21 jan. - 19 fév.

VIERGE
23 août - 22 sep.

POISSONS
20 fév. - 20 mars

Travail : Vous êtes dynamique et cela fait plaisir à voir. Vos collègues apprécient vos traits humoristiques qui apaisent les tensions. **Amour :** Vous avez besoin d'un peu de solitude, mais la journée n'y est pas propice. **Santé :** Mangez léger.

Travail : Vous avez un moral d'acier. Vous êtes prêt à affronter les tâches du quotidien. Continuez sur cette lancée. **Amour :** Les mauvaises langues disent que votre couple bat de l'aile. N'importe quoi ! **Santé :** Prenez soin de vos pieds.

Travail : Vous êtes bien fatigué. La moindre réflexion vous irrite et vous ralentissez le travail de votre équipe. **Amour :** Vos proches vous sermonnent sur vos aventures amoureuses et vous ne supportez pas leurs remontrances. **Santé :** Nervosité.

Travail : Vous cherchez à améliorer la vie de votre entreprise, mais votre patron voit cette idée d'un mauvais œil. Rassurez-le. **Amour :** Vous vous montrez très jaloux alors qu'il n'y a vraiment pas de quoi l'être. **Santé :** La grande forme.

Travail : Votre calme ne surprend personne. C'est ainsi que vous êtes connu. Vos collaborateurs apprécient beaucoup. **Amour :** Le jour est à la paresse. Vos amis vous proposent une sortie, mais vous préférez buller. **Santé :** Courbatures.

Travail : Vous avez besoin de concentration afin de mener à bien un de vos projets les plus chers. Mais, vous êtes souvent dérangé. **Amour :** Vous êtes très câlin avec votre partenaire. Votre couple est en parfaite harmonie. **Santé :** Vitalité.

Travail : Vous êtes sur le point d'obtenir une promotion. Cependant, cela vous déconcentre et vous faites n'importe quoi. **Amour :** Solo, vous avez la tête dans les nuages. Auriez-vous fait quelque rencontre intéressante ? **Santé :** Excellente.

Travail : Rapidité et efficacité sont les maîtres mots de cette journée. Des félicitations vous seront faites par vos collègues. **Amour :** Vous éprouvez le besoin de confier vos états d'âme à votre meilleur ami. **Santé :** Ne mangez pas trop salé.

Jeu concours de la semaine

À GAGNER cette semaine



iPad Pro 128 Go

- iPad Pro Wi-Fi
- Rétroéclairage LED
- Multi-tactile
- Caméra 8 mégapixel
- 10 h d'autonomie

- ALLONGE
ANCRER
ATTOUCHARMENT
BOGHEI
BOUCHOT
CASCADE
CERCEAU
CHARBONNEUX
CHEF-D'ŒUVRE
CONTREPIED
DECADE
DOLMEN
ECOUTE
EFFECTUER
ENCRER
EPUISE
FEEDER
FERMENT
FOIRADE

- GINDRE
GOBELET
GOINFRIERIE
GROGNE
HELVETIQUE
INDUCTION
INTERFERENCE
IVOIRE
KITCHENETTE
LIVRE
PROLETARIEN
ROUGET
SALOPETTE
VACHERIE
VASOPRESSINE
VIELLE
VILAIN
VIOLON

chaque jour, une nouvelle **CHANGE** de gagner

Barrez dans la grille tous les mots que vous aurez repérés qui correspondent à la liste proposée. Cherchez-les horizontalement, verticalement, diagonalement.

Résolvez ce jeu. Avec les 6 lettres restantes, trouvez le mot mystère et participez au tirage au sort :

Envoyez **RLR442** par SMS au **71011** (0,65 € par SMS + prix d'un SMS x 3)

OU Par téléphone au **0 891 65 20 72** (Service 1,99 € / appel + prix appel)

Jeu-concours du 31/10 au 13/11/2016 ouvert aux résidents majeurs en France métropolitaine. Les vainqueurs seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et personnellement avertis. Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78. Règlement déposé auprès d'un huissier de justice à Lille (59) et disponible sur les sites www.huissier-59-lille.fr et www.adajmedia.com. Service d'assistance : n° 01 70 77 30 64 ou jeu-concours@adajmedia.com.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT : - **A** - Palmarès des meilleurs tubes. - **B** - Prononcer de travers. - **C** - Marqué comme certaines cartes. Acide nucléique. - **D** - Longue période. Lieux de cantonnement des troupes. - **E** - Monnaie iranienne. Exécute une seconde fois. - **F** - Il vient après un coup. - **G** - Mauvais jeton. Qui gobent tout trop facilement. - **H** - Station de radio. Ses eaux se mêlent à celles de l'Oubangui. - **I** - Cavités nasales. Il répand la rumeur. - **J** - Par exemple. Textes mis en scène.

VERTICALEMENT : - **1** - Composé d'éléments très différents. - **2** - Propre à un vol légendaire. De l'argent. - **3** - Ils maniaient avec adresse les banderilles. - **4** - Partisan. Un peu endormis. - **5** - Document consigné à l'étude. Etendue d'eau. - **6** - Qui concerne le trias, en géologie. Cité antique. - **7** - Ame sans cœur. Entrée d'atelier. Le-Château, dans le 62. - **8** - Représentation artistique d'un ensemble des plis d'une étoffe. - **9** - Transport parisien. Marée montante. - **10** - Qui jouit de toutes ses facultés. Agent de perception.

Sudoku

Difficile

								8	3
				7					
5	2	1		4	3			7	
								2	9
4		7	2						
		2		3					
8				5					
	6	9							2
	5	4							7

Une grille... et des mots

MAUVAISE PEINTURE	CENTAU- PRES- ALOURDIS OU LÉGERS	CANA- LIÈSES- PAIN ROND	PAS CIVILISÉS- PER- SONNEL	BALAIS À PLAFONDS	REMONTÉS- MET ARRÊT	MÈRE DES TITANS- AUTEUR
UNE ÉTOILE				VIDE LA PENICHE		
CASSEUR						PENDEU DANS LA GAÏÉTÉ
PAS LÀ						
			SPECIA- LISTES INFOR- MATIOQUES	ÉPÉE FRAPPANT DE POINTE		
ENLEVÉ		CONSIS- TANCE CRASSIER DE MINE				
MAGIS- TRAT ROMAIN				FOURNI COMME INTERDIT		
SERVICES ÉTRAN- GERS NUIT NOIRE		CATE- GORIE, SORTIE AU REVOIR			UN SYSTÈME OU BIEN DE LÀ	
	CHROME SOURCE LITTE- RAIRE		PAS AU COURANT JUSTE, ALORS !			CALCIUM SYMBOLI- SÉ
GROSSIT LA LOIRE				FILS D'APOLLON IL SOUTIENT LA RUINE		A PRIS LE DEVANT SUSCITE L'INTÉRÊT
REVIVRE				ON LES DIT TÊTUS !	SUPPLICE À L'ÉCRAN	SUCCÈS À L'ÉCRAN
PORT AU JAPON	PREMIÈRE JOUÉE POT À FLEURS		RES- TAURER TREFLE COU- RONNE			DÉS POTRON- JACQUET
			TEL UN CHEVAL PARTICIPE		COMMENT- CEMENT IL A CUIT AU CAIRE	
QUIT- TANCES		DONNE DES CONFÉ- RENCES				DIEU BARBU
				MOINS QUE RIEN		

LOT6 LUNDI 31 OCTOBRE 2016

11 16 29 35 41 4

5 BONS NUMÉROS 210 241,80 €
4 BONS NUMÉROS 1 197,00 €
3 BONS NUMÉROS 17 544 11,10 €
2 BONS NUMÉROS 256 427 5,40 €

40996 gagnant 369 593 grilles à 2 € remboursées.

JOKER 4 057 238

A gagner, mercredi 2 novembre 2016, LOT6 de **16 000 000 €***

Résultats et informations : 3256

Hagar Dunor le Viking

JE SUIS LE ROI... MAIS COMME VOUS, J'AI CONNUI DE GRANDES SOUFFRANCES ! QUAND ?

CE MATIN, J'AVAIS ÉGARÉ MES CHAUSSONS ET J'AI DÛ MARCHER SUR CE SOL EN MARBRE TOUT FROID !

Plume d'oeuf

LES VISAGES PÂLES FONT DES PIQUE-NIQUES. POURQUOI PAS NOUS ?

DES QUOI ?

Solutions des jeux

Les jeux de l'écri et du web

Keno Tirages du LUNDI 31 OCTOBRE 2016

9 10 11 13 14 22 23 24 25 29
30 32 33 44 53 54 57 58 63 66

JOKER x2 0 386 369

JOKER x1 4 057 238

Lottery grid with numbers 1-75 and a grid of numbers 1-49.

Le Dernier Soldat

Roger Faïndt | Roman De Borée

Après quelques secondes de stupeur, les hommes cèdent à une sourde panique. Les soldats de la section voisine refluaient déjà dans la tranchée en se bousculant. Ils se heurtèrent aux hommes du capitaine Mainguet qui rassemblaient leurs affaires. Des invectives fusèrent de part et d'autre. Le capitaine Mainguet dicta ses ordres dans le brouhaha général. Les hommes se ressaisirent, mais la peur resta. Elle nouait les jambes, le ventre et l'esprit qui ne comptait plus que les secondes restant à vivre. La mort et son vacarme d'acier approchaient. Les hommes sentaient son haleine de soufre mêlée de poudre chercher la vie qu'ils tentaient de sauver.

- Il faut sortir ! cria Flavian à ses camarades qui se bousculaient dans la

tranchée pour avancer plus vite.

- Par-dessus le parapet. Repliez-vous ! hurla le capitaine Mainguet qui réalisait qu'ils mourraient tous s'ils ne quittaient pas les lieux au plus vite.

Les hommes s'enfuirent en s'encourageant. Ils « retraient » comme des fous sur la plaine séparant la seconde ligne de tranchée de la première. Les obus allemands les poursuivaient. Ils étaient par séries de deux sans discontinuer, capturant dans leurs reflets rouges les silhouettes égarées des retardataires.

Flavian et Pierre couraient côte à côte. Pierre était aussi rapide et agile qu'un chevreuil. Flavian le vit plusieurs fois ralentir pour l'attendre. Les deux hommes évitèrent les trous, les cadavres, les débris de bois et de fer, les hachures d'éclairs qui

essayaient de les foudroyer en vol et ils sauvèrent leur vie.

La grange de l'imagination
Bois d'Haumont. 28 octobre 1918.

MARIE MARCHAIT depuis plus d'une demi-heure sur le chemin du bois des morts. Les soldats l'avaient ainsi nommé car c'était par ce sentier que les brancardiers transportaient les blessés, les agonisants, pour les conduire au service sanitaire. Un imposant corps de ferme que la guerre avait fracassé, incendié entièrement, si ce n'était une petite grange isolée pour remiser l'amour. Un coin de paradis dans l'enfer pour laisser

Le Républicain Lorrain

Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9
Tél. 03 87 34 17 89
Fax : 03 87 34 17 90
www.republicain-lorrain.fr

Séjour social : 3, avenue des Deux-Fontaines 57140 WOIPIPY

TARIF ABONNEMENT 7 jours/7 (France) par prélèvement Mensuel : 31,00 €

Pour vous abonner Service clients : 0 809 100 399

Directeur général, Directeur de la publication : Christophe Mahieu
Actionnaire principal : B.F.C.M.
N° Comm. par. : 0319 C 86538
Rédaction : CIC bureau presse 2^e étage 8, rue de Valenciennes 75008 PARIS

Publité : Quotidiens associés 13, rue de la Baume 75008 PARIS

Le journal est autorisé par le préfet de la Seine-Saint-Denis en vertu de son décret n° 100 du 10/01/1984.

Les remarques : Concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser à ARPP. Concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal.

LE FILM DU JOUR

Tom Hanks en pleine guerre froide

Dans « Le Pont des espions », la grande histoire se dilue dans une histoire d'hommes.



Tom Hanks campe James Donovan, un avocat chargé de défendre un espion russe en pleine guerre froide.

S'inspirant d'une histoire vraie, Steven Spielberg livre, avec « Le Pont des espions », un thriller captivant sur la guerre froide, avec Tom Hanks et Mark Rylance (Oscar 2016 du meilleur acteur dans un second rôle). Un film de Steven Spielberg est toujours un événement. Le précédent, « Lincoln », en 2012, avait fait couler beaucoup d'encre. Avec « Le Pont des espions », le réalisateur change de registre et met en scène, sur un scénario des frères Joel et Ethan Coen, l'histoire authentique de James Donovan. Avocat spécialisé dans les assurances, il a été engagé par le gouvernement américain pour défendre un espion russe en pleine guerre froide.

nière dont il pouvait mettre en scène Berlin, le Mur, Checkpoint Charlie, les tractations, la monnaie d'échange », explique l'acteur qui voit d'ailleurs dans « Le Pont des espions » bien plus qu'un simple film historique. « Ce film va vous divertir, vous éduquer et vous permettre de réfléchir sur cette époque pas si lointaine que ça et sur ce que vous feriez sous la contrainte. » Car, comme d'habitude avec Steven Spielberg, la grande histoire se dilue dans une histoire d'hommes, d'étranges amitiés, de respect du droit et de la démocratie. Le tout emballé dans une mise en scène d'un classicisme exemplaire et une photo époustouflante de Janusz Kaminski.

Nicolas Jouanne
« Le Pont des espions » à 21 heures sur Canal+ États-Unis. 2015. 2 h 12. Réalisateur : Steven Spielberg. Avec : Tom Hanks, Mark Rylance, Scott Shepherd, Amy Ryan, Sebastian Koch.

JEU

Trois équipes dans « Koh-Lanta » !



L'arrivée des Bleus est la nouveauté la plus importante depuis la création du jeu d'aventures, en 2001.

Jamais deux sans trois ! Les rouges et les jaunes doivent affronter les bleus dans « Koh-Lanta ». En cours de tournage en Asie, la nouvelle mouture de « Koh-Lanta » met en scène trois équipes, et non deux, comme c'est encore le cas dans la saison en cours de diffusion chaque vendredi sur TF1. Cette fois, trois clans s'affrontent avant la réunification habituelle. L'arrivée des Bleus est un changement majeur dans le programme, la nouveauté la plus importante depuis sa création, en 2001. Patronne depuis le prin-

temps dernier d'Adventure Line Productions, qui produit l'émission phare de TF1, Alexia Larochette-Joubert modernise « Koh-Lanta » en profondeur. « On se demande comment préserver les fondamentaux en faisant bouger les lignes, parce que c'est ça qui m'intéresse », expliquait-elle en août dernier à nos confrères du site Puremédias. Déjà, cette année, le jeu d'aventures a innové avec l'île au trésor, qui permet à un candidat de se qualifier directement pour l'épreuve d'orientation. Avec l'arrivée de l'équipe des bleus, c'est une vraie révolution !

ARD

9.55 Tagesschau. 10.00 Katholischer Gottesdienst zum Allerheiligentfest. 11.00 Tagesschau. 11.10 Sturm der Liebe. 12.00 Tagesschau. 12.15 ARD-Buffet. 13.00 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 Tagesschau. 14.10 Rote Rosen. 15.00 Tagesschau. 15.10 Sturm der Liebe. 16.00 Tagesschau. 16.10 Verrückt nach Fluss. 17.00 Tagesschau. 17.15 Brisant. 18.00 Quizduell. 18.50 Familie Dr. Kleist. 19.45 Wissen voracht - Zukunft. 19.55 Börse vor acht. Reportage. 20.00 Tagesschau.

DR. MERTENS

Série. Comédie dramatique. All. 2016. Saison 5. Avec Elisabeth Lanz, Ralph Herforth. Klare Worte. Susanne a pu s'expliquer avec sa mère. Au zoo, le Dr Blum semble être très décontracté. Elle découvre la raison de son comportement : il consomme du cannabis pour soulager ses poussées de sclérose en plaques. 21.00 In aller Freundschaft. Série. Gravitation. 21.45 Report Mainz. 22.15 Tagesthemen. 22.45 Global Player - Wo wir sind isch vorne. Film. 0.15 Nachtmagazin.

ZDF

5.30 ARD-Morgenmagazin. 9.00 heute Xpress. 9.05 Volle Kanne - Service täglich. 10.30 Notruf Hafenkante. 11.15 SOKO Stuttgart. 12.00 heute. 12.10 drehscheibe. 13.00 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 heute - in Deutschland. 14.15 Die Küchenschlacht. 15.00 heute Xpress. 15.05 Bares für Rares. 16.00 heute - in Europa. 16.10 SOKO Kitzbühel. 17.00 heute. 17.10 hallo deutschland. 17.45 Ein guter Grund zu feiern. 18.00 SOKO Köln. 19.00 heute. 19.25 Die Rosenheim-Cops. Série.

20.15 ZDFZEIT

Documentaire. All. 2016. Réal. : Aljoscha Seidt. 0h45. Wie gut sind Billig-Bäcker? Nelson Müller testet Brot. Snacks & Co. Dans les années 50, l'Allemagne de l'Ouest comptait 55.000 artisans boulangers. Les boulangeries discount qui ne préparent pas la pâte mais passent le pain au four, vendent les petits pains moitié moins chers. 21.00 Frontal 21. 21.45 heute-journal. 22.15 Die Anstalt. 23.00 Leschs Kosmos. 23.30 Markus Lanz. Débat. 0.45 heute+

Véronic DiCaire, la femme aux 113 voix

L'imitatrice et chanteuse canadienne convie nombre d'artistes pour son nouveau prime time sur France 2.

France 2 diffuse l'émission inédite « DiCaire Show, 100 % rire et imitations ». Pour la seconde fois dans l'année, la talentueuse chanteuse et imitatrice canadienne a carte blanche. En pleine tournée avec son spectacle « Voices » (jusqu'en mai 2017), la jeune femme nous en dit plus. Après le « DiCaire Show » de mars dernier, France 2 vous fait à nouveau les honneurs d'une première partie de soirée...

Je sais, c'est fou ! J'en suis très reconnaissante. Pour cette émission, tous les invités se sont prêtés au jeu des petits défis que je leur ai proposés. Par exemple avec la chanteuse Anguun, on a chanté toutes les deux en Tina Turner - tenue et chorégraphie comprises ! J'ai aussi imité Patricia Kaas... avec elle-même. Je suis devenue elle en duo avec elle. On s'est bien marrées. J'étais fan de Patricia quand j'étais plus jeune, au Canada. Je vis des rêves que je n'imaginai même pas.

Quelle séquence vous a le plus émue ? Lorsque j'ai chanté avec Véronique Sanson, qui nous accompagne au piano, j'étais très nerveuse... Il faut savoir que ma mère m'a prénommée ainsi en hom-



Véronic DiCaire : « Lorsque j'ai chanté avec Véronique Sanson, qui nous accompagne au piano, j'étais très nerveuse ».

mage à sa chanteuse préférée. Elle était jalouse, d'ailleurs, quand je lui ai dit que j'allais chanter avec Véronique (rires). Et j'ai également découvert Alain Chamfort. Je l'avoue, étant franco-canadienne, je ne le connaissais pas, et je suis tombée sous le charme de cet homme, qui a tant de classe. C'est un compositeur hors pair. On vous surnomme « la

femme aux 100 voix » : le compte est bon ?

Moi, je ne compte pas, mais Rémon, mon compagnon et producteur, s'amuse à compiler à ma place. Selon lui, j'en ai exactement 113. Moi, je les classe plutôt par familles de chanteuses. Quand je commence à travailler une nouvelle voix, c'est comme une recette de gâteau, instinctive-

ment je prends une pincée d'une telle, un soupçon d'une autre...

Il y a un an, vous participiez à « Danse avec les stars », vous êtes même restée huit semaines en lice : quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Qu'il faut être fou pour le faire ! (Rires). Mais j'étais vraiment exaltée à chaque émission, car c'était mon rêve de danser. Je n'ai pas eu

la possibilité de suivre la nouvelle édition, car je suis souvent sur scène, mais j'envoie régulièrement des messages de soutien à Christian Millette qui était mon danseur [il danse cette année avec Valérie Damidot, ndr].

Propos recueillis par Nathalie Chuc

« DiCaire Show » à 20 h 55 sur France 2

EN BREF

« Unforgotten » arrive sur France 3



Un crime est-il moins grave parce qu'il a été commis il y a quarante ou cinquante ans ? C'est la question que pose « Unforgotten », nouvelle série à découvrir le 24 novembre sur France 3. Un genre de « Cold Case » à l'anglaise, porté par l'inspectrice en chef Cassie Stuart (Nicola Walker, vue dans « MI-5 ») et son homologue masculin, Sunil Khan (Sanjeev Bhaskar), dont les enquêtes ont été acclamées par le public et la presse britannique. La saison 1 compte six épisodes. ITV vient de commander la saison 2.

Stana Katic : de « Castle » à « Absentia »

L'héroïne de « Castle » a quitté le cercle de la police pour rejoindre celui du FBI. Elle intègre le casting d'« Absentia », nouveau « procédural », dont la police chaîne américaine AXN vient de commander une première fournée de dix épisodes. Elle y campera une agente du FBI portée disparue pendant six ans, avant d'être retrouvée dans une cabane au fond des bois, dans un état grave, totalement amnésique. Un long travail de reconstruction s'annonce... Le tournage devrait démarrer début 2017 du côté de Boston.

La télé s'intéresse aux transgenres

Avant, à la télévision, seule Mirreille Dumas leur donnait la parole. Maintenant, le petit écran fait de plus en plus de place à ceux que l'on dit différents. Ainsi France 2 diffuse ce soir à 23 h 25 le documentaire d'Eric Guéret « Trans, c'est mon genre ». Des personnes transgenres témoignent de leur quotidien, de leurs souffrances, de leurs combats. OCS City de son côté diffuse à partir du 4 novembre à 20 h 40, la saison 3 de la série drôle et humaine « Transparent », avec Judith Light (Angela dans « Madame est servie ») et militante des droits de la communauté LGBTQ) et Jeffrey Tambor (primé aux Emmy Awards et aux Golden Globes pour son rôle de transsexuel).

Lucky Luke dans « La Grande Librairie »



Jul viendra présenter en avant-première jeudi 3 novembre dans « La Grande Librairie » (20 h 50, France 5) le nouveau « Lucky Luke » en bande dessinée, dont il est l'auteur avec le dessinateur Achéd. « La Terre promise » sera en vente dès le lendemain.

Clinton/Trump, le duel sur Arte

À l'occasion de l'élection présidentielle américaine, la chaîne diffuse un portrait fouillé des deux candidats.

Pour tout savoir sur les deux candidats à la Maison-Blanche Arte offre une programmation spéciale sur l'élection présidentielle avec la diffusion d'un documentaire qui analyse leur personnalité et revient sur les étapes clés de leur parcours. En France, le duel Donald Trump/Hillary Clinton passionne presque autant que la prochaine élection présidentielle hexagonale. Même si les deux protagonistes ne font pas rêver outre-Atlantique, c'est l'avenir des États-Unis qui se joue, et ses répercussions sur le monde. Mais, hormis les petites phrases et les « affaires », que sait-on vraiment sur les deux candidats ? Le documentaire extrêmement fouillé produit par l'équipe de Frontline, qui revient sur leur vie depuis l'enfance et sur les étapes décisives de leur parcours, apporte un excellent éclairage.

D'un côté, le constructeur de la tour qui porte son nom, originaire d'une famille aisée du Queens et dont le père était aussi promoteur immobilier. La vie, pour ce dernier, homme froid et autoritaire, est une compétition, et il élève ses enfants dans l'idée qu'il faut toujours gagner. Ce qui sied à la nature de Donald. Quand il est envoyé à 16 ans en pension à l'école militaire de New York, une institution réputée très dure, le gamin s'y plaît. « Parce qu'en toute occasion il y a des médailles et des prix. » Star du basket, il a du succès auprès des filles, mais à l'époque tout ce qu'il sait d'elles, il l'a appris dans « Playboy ». Ça le marquera ! De l'autre côté, l'ancienne première dame (de 1993 à 2001) Hillary Clinton, originaire d'une famille de Chicago, connaît une enfance peu tendre avec un

père agressif verbalement. Au départ, elle embrasse les idées conservatrices de celui-ci avant de s'ouvrir aux idées démocrates en écoutant un discours de Martin Luther King. Élève brillante mais physiquement assez terne, elle rejoint l'université de Wellesley, où elle préside d'abord le mouvement des jeunes républicains avant de changer de camp. Le documentaire revient aussi sur des humiliations capitales dans leur vie : l'affaire Monica Lewinsky, bien sûr, pour Hillary, mais aussi son attitude trop indépendante qui a porté préjudice à son mari lors des élections gubernatoriales de 1979. Quant à Trump, il ne s'est pas remis d'un discours où Obama l'a ridiculisé en public.

Élisabeth Perrin
« Quel président pour l'Amérique ? » à 20 h 55 sur Arte



Ce duel s'annonce explosif avec, d'un côté, la démocrate Hillary Clinton et de l'autre, le républicain Donald Trump, sans expérience en politique.

SELECTION FAMILLE



Félines

Film. Documentaire. EU. 2011. Réal. : Keith Scholey et Alastair Fortherrill. 1 h 27. Des images d'une grande beauté destinées à toute la famille.

6ter, 20.55



La dernière légion

Film. Péplum. Ang, Fra, Tun, Ita, République Slovaque. 2007. Réal. : Doug Lefler. 1 h 41. Un péplum épique bien mis en scène et servi par une excellente distribution.

C8, 21.00



La prisonnière du désert

Film. Western. EU. 1956. Réal. : John Ford. 1 h 53. Un des plus beaux westerns de l'histoire du cinéma, avec un John Wayne au sommet de son art.

France 3, 14.10



L'âge de glace

Film. Animation. EU. 2002. Réal. : Chris Wedge. 1 h 21. Sans aucun doute, l'un des meilleurs films d'animation de ces dernières années. Plaisir garanti pour toute la famille.

France 4, 20.55



Ivanhoé

Film. Aventures. EU. 1953. Réal. : Richard Thorpe. 1 h 42. L'un des meilleurs films de chevalerie. Jamais Elizabeth Taylor ne fut si belle.

Arte, 15.25

ARD

9.55 Tagesschau. 10.00 Katholischer Gottesdienst zum Allerheiligentfest. 11.00 Tagesschau. 11.10 Sturm der Liebe. 12.00 Tagesschau. 12.15 ARD-Buffet. 13.00 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 Tagesschau. 14.10 Rote Rosen. 15.00 Tagesschau. 15.10 Sturm der Liebe. 16.00 Tagesschau. 16.10 Verrückt nach Fluss. 17.00 Tagesschau. 17.15 Brisant. 18.00 Quizduell. 18.50 Familie Dr. Kleist. 19.45 Wissen voracht - Zukunft. 19.55 Börse vor acht. Reportage. 20.00 Tagesschau.

DR. MERTENS

Série. Comédie dramatique. All. 2016. Saison 5. Avec Elisabeth Lanz, Ralph Herforth. Klare Worte. Susanne a pu s'expliquer avec sa mère. Au zoo, le Dr Blum semble être très décontracté. Elle découvre la raison de son comportement : il consomme du cannabis pour soulager ses poussées de sclérose en plaques. 21.00 In aller Freundschaft. Série. Gravitation. 21.45 Report Mainz. 22.15 Tagesthemen. 22.45 Global Player - Wo wir sind isch vorne. Film. 0.15 Nachtmagazin.

ZDF

5.30 ARD-Morgenmagazin. 9.00 heute Xpress. 9.05 Volle Kanne - Service täglich. 10.30 Notruf Hafenkante. 11.15 SOKO Stuttgart. 12.00 heute. 12.10 drehscheibe. 13.00 ARD-Mittagsmagazin. 14.00 heute - in Deutschland. 14.15 Die Küchenschlacht. 15.00 heute Xpress. 15.05 Bares für Rares. 16.00 heute - in Europa. 16.10 SOKO Kitzbühel. 17.00 heute. 17.10 hallo deutschland. 17.45 Ein guter Grund zu feiern. 18.00 SOKO Köln. 19.00 heute. 19.25 Die Rosenheim-Cops. Série.

20.15 ZDFZEIT

Documentaire. All. 2016. Réal. : Aljoscha Seidt. 0h45. Wie gut sind Billig-Bäcker? Nelson Müller testet Brot. Snacks & Co. Dans les années 50, l'Allemagne de l'Ouest comptait 55.000 artisans boulangers. Les boulangeries discount qui ne préparent pas la pâte mais passent le pain au four, vendent les petits pains moitié moins chers. 21.00 Frontal 21. 21.45 heute-journal. 22.15 Die Anstalt. 23.00 Leschs Kosmos. 23.30 Markus Lanz. Débat. 0.45 heute+

SWR

7.30 Friedhöfe im Südwesten - Voller Leben. 9.00 Wunderschön! 10.30 Handwerk vom Feinsten. 12.00 Handwerkskunst! 12.45 Einblicke in die Bodenseeschifffahrt. 13.30 Eisenbahn-Romantik. 15.00 Leben im eigenen Schloss. 16.30 Tolle Aussichten - Türme im Südwesten. 17.15 Der Südwesten von oben. 18.00 Landesschau aktuell Rheinland-Pfalz. 18.07 Hierzuland. 18.15 natürlich! 18.45 Zwischen Leben und Tod. 19.15 Monumente des Fortschritts. 19.45 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau.

20.15 KINDHEIT AUF DEM LAND

Magazine. 1h30. Il y a 60 ans, une vie sans télévision, sans ordinateur et parfois même sans électricité était chose courante à l'Allemagne, les enfants aidaient leurs parents à la ferme. 21.45 Landesschau aktuell. 21.50 Hannes und der Bürgermeister. 22.20 So lacht der Südwesten. 22.50 Christoph Sonntag - Sonntag im Alltag. 23.35 Hannes und der Bürgermeister. 0.05 Das Beste aus «Verstehen Sie Spaß?» 0.30 So lacht der Südwesten.

RTL TELEVISION

6.00 Guten Morgen Deutschland. 8.30 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 9.00 Unter uns. 9.30 Der Blaublicht Report. 11.00 Die Trovatons - Detektive decken auf. 12.00 Punkt 12 - Das RTL-Mittagsjournal. 14.00 Der Blaublicht Report. 15.00 Der Blaublicht Report. 16.00 Verdachtsfälle. 17.00 Betrugsfälle. 17.30 Unter uns. 17.55 RTL Bibelclap. 18.00 Explosiv - Das Magazin. 18.30 Exclusiv - Das Stamagazin. 18.45 RTL Aktuell. 19.05 Alles was zählt. Feuilleton. 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. Feuilleton.

20.15 BONES - DIE KNOCHENJÄGERIN

Série. Policier. EU. 2015. Saison 11. Avec Emily Deschanel. David Boreanaz, John Francis Daley. Im Wilden Westen ist die Hölle los. Die Arbeit der Anthropologen rund um Dr. Temperance Brennan (genannt «Bones»), besteht darin, Opfer anhand ihrer skelettierten Reste zu identifizieren und mithilfe des FBI die Täter aufzuspüren. 21.15 Bones - Die Knochenjägerin. Série. 22.15 Shades of Blue. Série. 23.10 CSI: Miami. Série. 0.00 RTL Nachtjournal. 0.30 Bones - Die Knochenjägerin. Série.

LA UNE

8.55 Le Hobbit : la bataille des cinq armées. Film. Fantastique. EU. 2014. Réalisation : Peter Jackson. 2h19. 11.15 On n'est pas des pigeons. Magazine. 12.00 Les feux de l'amour. Feuilleton. 12.43 Quel temps ! 12.55 13 heures. 13.40 Julie Lescaut. Série. L'enfant témoin. 15.25 L'espion qui m'aimait. Film. Espionnage. GB. 1977. Réalisation : Lewis Gilbert. 2h04. 17.35 Dr House. Série. 12 ans après. 18.30 On n'est pas des pigeons. Magazine. 19.30 19 trente. 20.05 Parents mode d'emploi. Série.

20.20 PERSON OF INTEREST

Série. Thriller. EU. 2016. Saison 5. Avec Jim Caviezel, Michael Emerson. 2 épisodes. Inédits. Reese et Finch se retrouvent piégés dans un hôpital qui devient le point de départ d'une épidémie virale mortelle. De leurs côtés, la nouvelle recrue de Samaritan a des doutes et Shaw lutte avec la réalité. 21.55 Thrace Euro Millions. Jeu. 22.05 Shades of Blue. Série. 23.35 Je sais pas vous. 23.40 En quête de sens - Livres, ensemble. Magazine. 23.50 On n'est pas des pigeons. 0.35 Quel temps !

RAI UNO

6.00 RaiNews24. 6.30 TG I. 6.40 Previsioni sulla viabilità. 6.45 Unomattina Estate. 6.50 Che tempo fa. 6.55 Rai Parlamento. 7.00 TG I. 7.30 TG I L.I.S. 7.55 Che tempo fa. 8.00 TG I. 8.55 Che tempo fa. 9.00 TG I. 9.20 Che tempo fa. 9.25 Malmö (Svezia). 11.15 A sua immagine. Magazine. 11.50 La prova del cuoco. 13.30 Telegiornale. 14.00 La vita in diretta. Divertissement. Présentation : Michele Cucuzza. 15.00 Torto o ragione ?. Série documentaire. 16.30 TG I. 16.40 TG I Economia. 16.42 Che tempo fa. 16.50 La vita in diretta. Divertissement. Présentation : Michele Cucuzza. 18.45 L'eredità. Magazine. Présentation : Carlo Conti. 20.00 Telegiornale.

20.30 FLAVIO INSINNA CONDUCE

Magazine. 0h55. Affari tuoi SpecialeTelethon. 21.25 I Medici. Série. 23.30 Porta a Porta. Magazine. 23.50 TG I 60 Secondi. 1.05 TG I - Notte. 1.35 Che tempo fa. 1.40 Sottovoce. Magazine. 2.10 Rai Cultura. Magazine. 3.10 Cinematografo. 4.05 DA DA DA. Divertissement. 4.45 I Borghi più belli d'Italia. Série doc.

PARIS PREMIERE

8.10 La matinale. Magazine. Présentation : Guillaume Durand. 9.00 Paris Première boutique. Magazine. Présentation : Pierre Dhostel, Valérie Pascale, Laurence Peraud. 10.40 L'histoire sans fin. Conte fantastique. EU. 1984. VM. Réalisation : Wolfgang Petersen. 1h25. 12.10 Drôles de dames. Série. Où est passé Charlie ? - L'amour rend aveugle. - Ceinture pour les bijoux. - Copies conformes. - Le prince du disco. 17.20 Sue Thomas, l'œil du FBI. Série. Alerte à la bombe. - Père et fils. - Fugitif. - L'imposteur.

20.45 LE SOLITAIRE

Film. Policier. Fra. 1987. Réalisation : Jacques Deray. 1h35. Avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Malo, Michel Beaugre, Pierre Vernier, Michel Creton. Lorsque son équipier est abattu par un truand, le commissaire Jalard abandonne ses rêves de vie aux Antilles et recueille le fils de son ami. Deux ans plus tard, l'heure de la vengeance a sonné. 22.35 The Strain. Série. Avec Corey Stoll, David Bradley, Mia Maestro. Autopsie du chaos. - Fuir ou mourir. - L'éclipse.

PLANETE +

6.25 Des camions et des hommes. Série doc. 7.15 American Pickers - Chasseurs de trésors. Télé réalité. Legend of the Lost Indian. - Enter the Negotiator. 8.40 On a marché sur... Série doc. Mars. 9.30 Aircrash Confidential. Série doc. 10.20 Une autre histoire de l'Amérique, par Oliver Stone. Série doc. 12.25 C'était mieux avant ? Série doc. 14.20 Le corps humain. Série doc. 16.05 Le trésor perdu des Templiers. Série doc. 17.40 Géants de l'océan. 18.35 Chroniques sauvages. Documentaire. 19.05 Des trains pas comme les autres. Série doc. 20.05 American Pickers - Chasseurs de trésors. Télé réalité.

20.55 LES SECRETS DE STONEHENGE

Documentaire. Historique. EU. 2010. 0h55. Inédit. Datant de la fin de l'Age de Pierre, Stonehenge pourrait bien être la plus célèbre et la plus mystérieuse relique de la préhistoire. 21.50 Les derniers secrets de l'armée de terre cuite. Documentaire. 22.45 L'histoire de l'Amérique. 0.30 La statue de la liberté. Documentaire. 2.00 Le sang des lions. 2.55 La destinée manifeste.

Mardi 1er novembre
306^e jour de l'année
Saint Harold



Lever : **7H23**
Coucher : **17H13**
-3 minutes



Lever : **8H44**
Coucher : **18H35**
Croissante

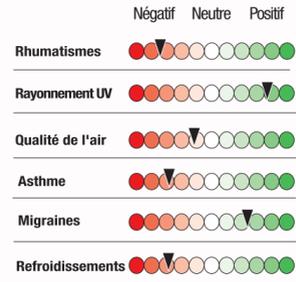


Dicton du jour :
La Toussaint venue, laisse là ta charrue

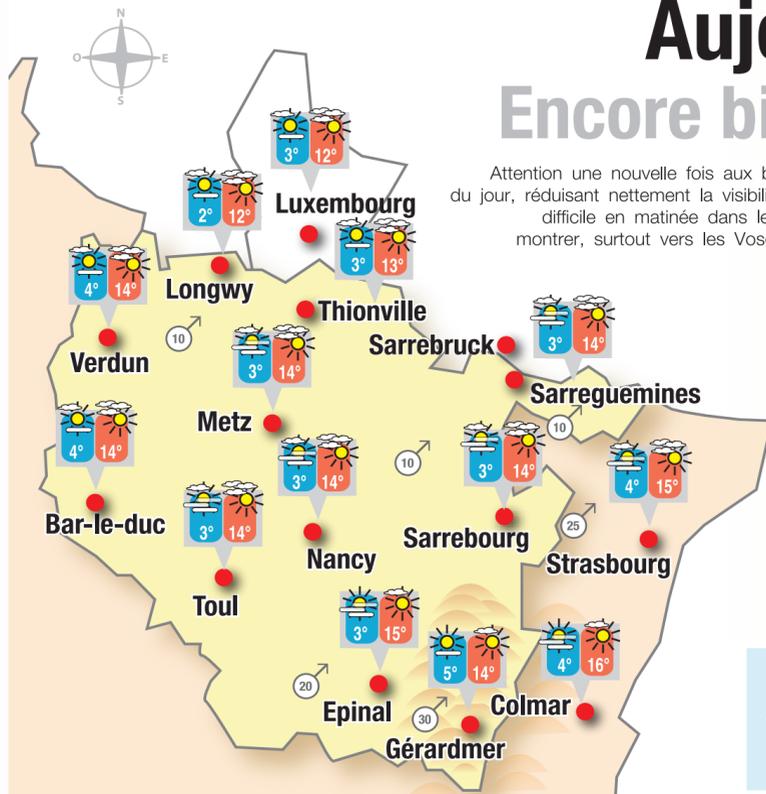
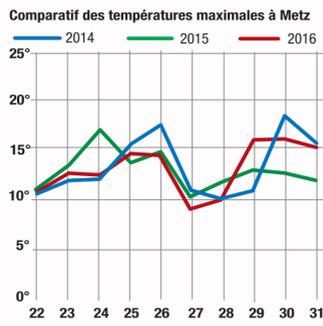
0 degré de minimum hier matin à Nevers

Biométéorologie

Influence des conditions météorologiques sur la santé



Rétrospective 2014-2016

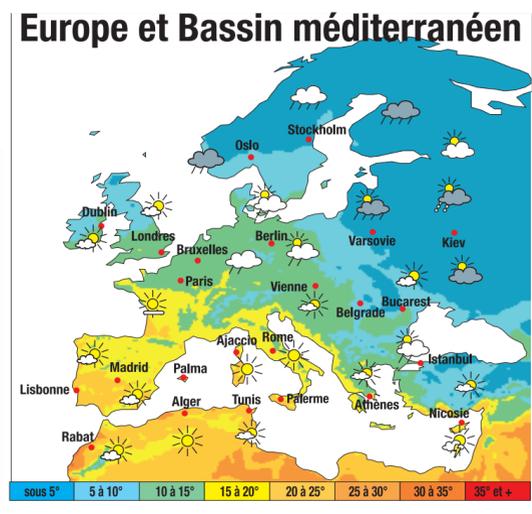
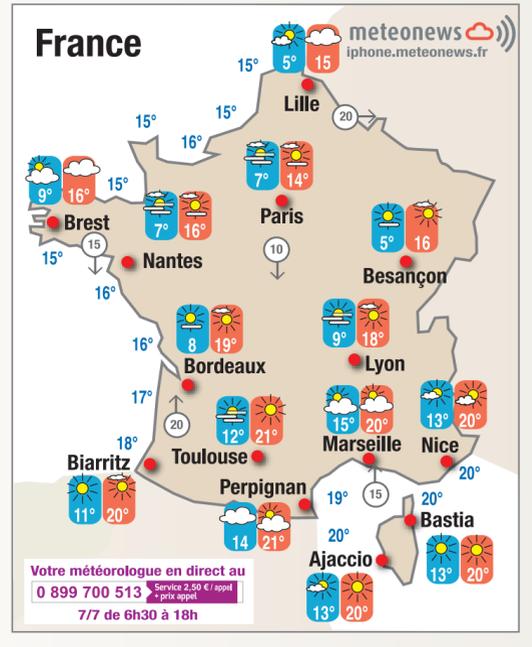
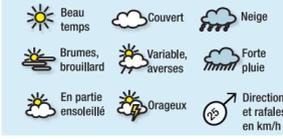


Aujourd'hui Encore bien calme

Attention une nouvelle fois aux brouillards parfois épais au lever du jour, réduisant nettement la visibilité. Leur dissipation sera parfois difficile en matinée dans les vallées. Le soleil finira par se montrer, surtout vers les Vosges. Frais à l'aube, relativement doux en journée.

Ce soir

Longwy	10°
Thionville	10°
Metz	9°
Nancy	9°
Sarreguemines	9°
Sarrebourg	9°
Epinal	10°
Gérardmer	9°



Jours suivants

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Sillon Mosellan	Confiance: 8/10 8° / 11°	Confiance: 7/10 0° / 9°	Confiance: 6/10 -1° / 9°	Confiance: 6/10 4° / 7°
Frontières Nord	6° / 9°	1° / 8°	0° / 8°	3° / 6°
Moselle-Est	7° / 10°	1° / 8°	-1° / 8°	3° / 7°
Vosges	6° / 8°	-2° / 6°	-3° / 7°	3° / 5°

Plus humide ces prochains jours dès demain au passage d'un front toutefois très atténué. Ciel chargé et quelques gouttes. Pluies significatives attendues samedi prochain, voire dimanche et lundi. Baisse sensible des températures, fraîcheur.

AMBULANCE - TAXI - VSL
Pour vos transports sanitaires, choisissez **JUSSIEU secours**
Un réseau de professionnels proche de vous

FORBACH	03 87 87 20 01
SAINT-AVOLD	03 87 91 21 22
METZ	03 87 35 09 49
LONGWY	03 82 23 42 64
THIONVILLE	03 82 57 15 15

7 jours / 7 - 24 h / 24

N°5

UNE EXCLUSIVITÉ
de vos quotidiens régionaux

À la découverte de votre nouvelle région
ALSACE | CHAMPAGNE-ARDENNE | LORRAINE

4,50€
- 92 pages -

BON DE COMMANDE
à retourner accompagné de votre règlement à :
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN - La Boutique
Rue Théophraste Renaudot- 54185 HEILLECOURT CEDEX

GRAND EST MAGAZINE N°5
Nombre total d'exemplaires

X 4,50€ = €
+ frais de port : 2€ /exemplaire

Si vous souhaitez compléter votre collection,
LES N°1, N°2, N°3 ET N°4 GRAND EST MAGAZINE SONT DISPONIBLES SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE.

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de **LE RÉPUBLICAIN LORRAIN.**

Mes coordonnées :
NOM Prénom.....
Date de naissance.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Téléphone.....
Portable.....
E-mail.....

En vente chez votre marchand de journaux et sur notre boutique en ligne www.republicain-lorrain.fr

Accident à Dabo: un motard blessé

> En page 2

Œufs bios : Pettoncourt dans la tendance



À Pettoncourt, Céline Schaefer est tendance ! La trentenaire, amoureuse des animaux, vient de se lancer dans l'élevage de poules afin de vendre des œufs bio. L'objectif : éviter les intermédiaires et aller directement à la rencontre du consommateur avec des produits sains et français.

> En page 6

SRB

Le journal de Sarrebourg et du Saulnois

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

Mardi 1er Novembre 2016

www.republicain-lorrain.fr

MIGRANTS DE CALAIS À LANGUIMBERG

Provisoirement en sécurité et au chaud



A l'orée du bois de Languimberg, un petit groupe de Soudanais profite de la douceur des derniers rayons de soleil. Photo Laurent MAMI

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi dernier, cinquante migrants originaires de pays d'Afrique ont été débarqués dans la campagne lorraine. Jusqu'au 31 mars 2017, le Relais des Etangs géré par Culture et Liberté à Languimberg, est leur maison, leur abri pour l'hiver. L'endroit où ils sont en sécurité et où ils espèrent régulariser leur situation. Hier matin, cinq d'entre eux avaient officiellement faussé compagnie au groupe. Les autres prennent leurs marques. Tranquillement.

> En page 2

RELIGION

Sarrebourg: un culte « agréable à Dieu »



Eric Daveluy a pris ses fonctions à Sarrebourg il y a plus de dix ans. Photo RL

Au centre-ville de Sarrebourg existe une discrète église évangélique depuis près de vingt ans. L'Eglise chrétienne de Sarrebourg est installée rue du Sauvage.

Eric Daveluy, le pasteur, est engagé au service de Dieu avec sa famille, son épouse et ses quatre enfants.

> En page 3

SARREBOURG

L'Harmonie en concert



La rentrée a sonné pour l'Harmonie municipale avec son nouveau chef Yves Scheppeler et un concert le 27 novembre. Photo Laurent MAMI

Yves Scheppeler dirigera son premier concert à la tête de l'Harmonie municipale de Sarrebourg, le 27 novembre à 15 h à la salle des fêtes. Ses 48 musiciens interpréteront cinq pièces originales spécifiquement composées pour les formations orchestrales.

La deuxième partie sera assurée par l'Harmonie de Saverne.

> En page 3

TOUTE L'ACTUALITÉ LOCALE, RÉGIONALE, NATIONALE EN CONTINU PARTOUT AVEC VOUS

Available on the App Store

ANDROID APP ON Google play

Windows Phone Put people first.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION MOBILE ET TABLETTE DIRECTEMENT À L'AIDE DU FLASHCODE



LISEZ VOTRE JOURNAL AU FORMAT PDF

RECEVEZ GRATUITEMENT L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ GRÂCE À NOS ALERTES INFO

www.republicain-lorrain.fr

Le Républicain Lorrain

771942000

CULTURE

De la cité du sel à la cité de la bière

Samedi 5 novembre à 18 h, rendez-vous à la Poterne (entrée derrière la Collégiale). Lucienne et Venceslas, deux guides loufoques du Saulnois proposent une découverte théâtralisée et décalée du patrimoine architectural et de l'histoire de la cité du sel.

À l'issue de la visite, le groupe sera accueilli à La Brasserie de l' Arsenal par la famille Conrard qui fera déguster ses deux bières fabriquées de manière artisanale : "La Marsallaise" et "L' Arsenal".

Le groupe pourra également déguster une soupe au potiron. Tarif (dégustation et soupe comprises) : 12 €, réduit à 7 € pour les adhérents de l'OT et les enfants de + 7 ans.

Attention : les organisateurs se réservent le droit de reporter le rendez-vous en cas d'intempéries.

Réservations : tél.03 87 01 16 26.



Lucienne et Venceslas, loin de saouler leur public, vont lui conter la véritable histoire de la cité du sel. Photo archives RL

marsal

ANIMATIONS

Concours, expo et bourses aux oiseaux

La société ornithologique de Sarrebourg et environs organise pour la troisième fois son concours d'oiseaux dans la salle polyvalente de Hesse. Effectivement, les années précédentes, la manifestation avait remporté un vif succès auprès, non seulement des éleveurs mais aussi des personnes venant de tous les horizons.

Placé sous la présidence de Claude Stordeur et de son comité, ce concours ouvrira ses portes au public le samedi 5 novembre, de 9 h à 18 h, et le dimanche 6 novembre de 9 h à 17 h 30. L'entrée est au prix de 2€, et sera gratuite pour les enfants de moins de douze ans accompagnés.

Plus de 500 oiseaux seront exposés, 50 % en concours et 50 % en bourse. La plupart de ces oiseaux seront à céder.

Une dizaine de clubs de la région seront représentés. Un stand de graines et d'accessoires sera disponible. Bar et petite restauration.



La Société ornithologique de Sarrebourg et environs organise son concours d'oiseaux dans la salle de Hesse. Photo archives RL

hesse

FAITS DIVERS

Dabo : grosse frayeur pour le motard



La moto a percuté l'avant de la Clio. Le pilote n'a été que légèrement blessé. Photo Laurent MAMI

Peu avant 15 h, hier, une conductrice de Haselbourg roulant sur la D45 a percuté un motard. La jeune femme n'a pas vu le deux-roues au carrefour rue du Général-Leclerc. Le jeune homme, trentenaire, venant de Lutzelbourg, n'a pas réussi à éviter la Clio qui lui a coupé la route.

Par chance, les deux véhicules roulaient à faible allure. Le jeune homme se plaignait de légères douleurs à la cheville. Un véhicule de soins et d'assistance aux victimes de Phalsbourg l'a emmené à l'hôpital de Sarrebourg pour des examens. Sur place, les gendarmes ont procédé aux constats d'usage.

SPORT

football

Le rêve bleu d'Héloïse Mansuy la Dieuzoise

Elle n'habite plus Dieuze, mais son papa, Philippe, en est issu et a joué au FC Dieuze dans son jeune âge, prenant la suite de son père, Roger, redoutable pour ses adversaires. Héloïse Mansuy a donc de qui tenir !

Aujourd'hui, la jeune blondinette joue avec le FC Metz en première division contre le gratin français tel que l'Olympique lyonnais et le PSG. Déjà remarquée voici quelques années, elle a vite porté le maillot bleu avec les U15, les U17 puis les U19 avec, à la clé, le titre de championne d'Europe.

Depuis, Héloïse Mansuy est montée d'un échelon pour toujours faire partie de l'équipe de France, cette fois des U20. Avec sa coéquipière du FC Metz, Juliane Gathrat, et 19 autres joueuses, elle va disputer la Coupe du monde, du 9 novembre au 4 décembre, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Tout un programme et un beau dépaysement à l'autre bout de la planète, pour cette arrière droit, son poste au FC Metz ! Avant de rentrer dans le vif du sujet où les Françaises rencontreront en poule le Canada, les USA, et la Ghana et la Nouvelle-Zélande, l'équipe du sélectionneur Gilles Eyquem effectuera un stage en Australie, du 2 au 9 novembre. Juste de quoi se familiariser avec les antipodes.

La Coupe du monde est un beau rêve pour Héloïse Mansuy, qui reste un bel exemple pour toutes les jeunes filles amoureuses du ballon rond.



Héloïse Mansuy aura une belle opportunité de poursuivre son rêve en participant à la Coupe du monde des U20. Photo archives RL/Anthony PICORE

SOCIÉTÉ

Un relais dans la forêt pour exorciser leur attente

La longue attente a commencé pour les migrants de Calais en transit à Languimberg. Les cinquante Africains qui y ont déposé leur maigre bagage, comptent sur la régularisation de leurs papiers pour espérer vivre. Normalement.

Lorsqu'il ne bourdonne pas comme une ruche, le Relais des Étangs à Languimberg est un havre de paix et de quiétude. Cinquante hommes originaires du Soudan, d'Érythrée, d'Éthiopie et du Tchad y ont posé leur valise au cours de la nuit de mercredi à jeudi dernier. Après la jungle de Calais, le contraste est saisissant. Pour l'instant, ces demandeurs d'asile, en transit au pays de Sarrebourg jusqu'au 31 mars 2017, goûtent tranquillement au confort des lieux et à la gentillesse de leurs hôtes.

Le rêve anglais ne s'était pas évanoui dans la tête de cinq d'entre eux qui ont officiellement faussé compagnie au groupe et remis le cap sur Calais. Les autres prennent leurs marques, et leur mal en patience.

Âgés de 23 à 57 ans, célibataires à deux exceptions près, tous sont arabophones et de religion musulmane. Seul un anglais hésitant leur permet de communiquer avec Cinthia Seiler, coordinatrice sociale et de cohésion pour Culture et Liberté, et le personnel de la maison. Pour l'instant, les Africains

ont été vus par des médecins du CHG de Sarrebourg. Trois ont été hospitalisés pour des pathologies bénignes.

La priorité ? Les demandes d'asile

Avant d'organiser loisirs et sorties, la priorité des priorités, ce sont les dossiers, comme le résume Cinthia : « Plusieurs n'ont pas de papiers d'identité. Une minorité ne sait ni lire, ni écrire, mais on se débrouille. Heureusement que j'ai "Google translate" sur mon ordinateur ! Les premières demandes d'asile en France sont lancées. Pour la suite, j'ose espérer que les procédures seront facilitées ».

Pour avoir vécu des situations similaires les années précédentes, la jeune femme connaît la musique, et ne ménage pas sa peine pour démêler les situations les plus complexes. Les cours de français prévus les mardis après-midi vont déboucher l'horizon de ceux qui souhaitent obtenir l'asile dans notre pays. Voilà qui égratigne un peu le cliché de l'Angleterre à tout prix. Lorsqu'ils ont poussé la porte



Le baby-foot permet d'oublier les problèmes et les pans douloureux de leur histoire. Pour leur confort, une petite salle de prière a été aménagée dans la mezzanine. Photo Laurent MAMI

de la maison dans la forêt, ils se sont vus remettre un kit d'hygiène avec mousse à raser, rasoir, dentifrice, gel douche, etc. Les règles de la vie en

communauté ont été clairement édictées. Pour l'instant, ils s'y plient sans état d'âme. Les locataires du Relais participent à tour de rôles aux tâches ménagères : pluche, vaisselle, dresser la table ou entretien des locaux.

La guerre et la faim

Malgré le barrage de la langue, Cinthia prend le temps de les écouter, devine leurs peines, leurs angoisses. « Pour eux, Calais... C'est souvent des histoires de potes qui avaient s'amuser pour exorciser leurs angoisses ». Elle prévoit des sorties en ville, des soirées musicales, des balades. Ils font déjà du fitness, vont courir, jouent au football, et pourront bientôt se mesurer au tennis de table. Modeste, mais pas absurde.

Hébergés par chambre de trois à six personnes, ils se lèvent vers 8 h et ne se font pas prier pour se jeter sur le pain frais ou les brioches généreusement déposées par une bénévole. Petits plaisirs simples qui rassurent et les mettent en joie. Pour l'instant, Cinthia et l'équipe se félicitent : « Tous mettent la main à la pâte et respectent les lieux. On recadre les petits dérapages avec un sourire, et les messages passent ».

L'histoire de ces hommes se résume à une enfance souvent très modeste, d'une vie familiale et d'un travail. Dans cinq mois peut-être...

à languimberg

L'espoir d'un bel "après"



À tour de rôle, les hommes participent aux tâches ménagères. Le Soudanais Ibrahim prend la chose avec le sourire. Photo L. MAMI.

Dans une autre vie, ils étaient maçon, chauffeurs de bus, jardinier, hommes à tout faire ou à ne rien faire. Et là, c'est l'attente...

Ismail, Soudanais de 53 ans, est soulagé d'avoir quitté "la jungle" et avant elle, son pays natal : « Ce n'était pas bon pour nous là-bas. Malheureusement, j'y ai encore de la famille. Lorsque les papiers seront réglés, j'aimerais faire ce que je faisais le mieux : jardiner ».

Edreis, Érythréen de 33 ans, voudrait rester en France et suivre une formation de chauffeur de bus. Il ne conserve pas un bon souvenir de Calais : « Ce n'était pas bien. Ma famille est restée en Afrique. Après, j'espère qu'elle pourra me rejoindre ».

Awad, 23 ans, vient du Darfour, pays ravagé par la guerre et la famine : « J'ai passé 3 mois à Calais. J'avais des amis. Ici, je me sens en paix. »

SOS vêtements d'hiver

Les hommes hébergés au Relais des Étangs ne possèdent pas suffisamment de vêtements chauds. Les dons en chaussures (pointure 39 à 47), parkas, pulls, chaussettes, bonnets, gants, etc. (taille du 38 au 3XL) sont les bienvenus et peuvent être déposés au Relais. Contact, Cinthia, tél. 06 52 35 94 75. Ce qui ne servira pas sera déposé à la Croix-Rouge.

RLSERVICES

Votre journal
Pour toutes questions relatives à votre abonnement ainsi qu'au portage...
E-mail : lrliclients@republicain-lorrain.fr (tél. 0809 100 399. Service gratuit + prix appel).

Agence de Sarrebourg
Rédaction : 54 Grand rue, 57400 Sarrebourg, tél. 03 87 03 05 50 (fax 03 87 03 05 55).
E-mail : lrilsarrebourg@republicain-lorrain.fr
Publicité : tél. 03 87 03 05 50 (fax 03 87 03 05 43). E-mail : philippe.pernon@republicain-lorrain.fr

Agence de Château-Salins
Rédaction et publicité : 3 rue Clemenceau, 57170 Château-Salins, tél. 03 87 05 21 61, (fax 03 87 05 28 74). E-mail : lrchateausalins@republicain-lorrain.fr

LOISIRS

La recette gagnante de la soupe aux pois

Un repas traditionnel revigorant après une marche aux couleurs automnales attend les participants de la très connue sortie soupe aux pois. Le Club vosgien de Sarrebourg-Abreschviller les emmène du côté de Saint-Quirin.

La soupe aux pois est une institution au Club vosgien de Sarrebourg-Abreschviller. Raymond Stebler, ancien professeur au CFA Dominique-Labroise, conserve la recette de ce mets apprécié depuis vingt ans.

Ce dimanche 6 novembre, les marcheurs ont rendez-vous à 9 h à Sarrebourg, allée des Aulnes ou à 9 h 30, à Abreschviller, place des Passeurs (derrière la caserne des pompiers) pour une randonnée familiale de 3 h.

Un en-cas avant les réjouissances

Cette année, le Club vosgien a préparé un itinéraire du côté de Saint-Quirin, avec des étapes à Vasperviller, un arrêt à la chapelle Sainte-Claire, la roche des Bœufs et Lettenbach. Après trois quarts d'heure de

balade, une petite équipe du Club vosgien attendra les marcheurs pour un en-cas. Le retour est prévu vers 13 h.

La randonnée se clôture par la soupe aux pois servie à la salle des fêtes, avec saucisse, fromage et dessert. Les plus gourmands ne sont pas obligés de marcher pour profiter de ce repas convivial qui voit se réunir entre 180 et 200 convives.

Les recettes de ce repas sont vitales au Club vosgien pour entretenir les chemins. Près de la moitié des 657 km de cette juridiction sont inspectés chaque année et occasionnent de nombreux déplacements.

Tarif : 15 €.
Renseignements et inscriptions :
Office de tourisme de Sarrebourg : tél.03 87 03 11 82.



Depuis vingt ans, la sortie soupe aux pois du Club vosgien de Sarrebourg-Abreschviller est un succès. Photo Laurent MAMI

CINÉMAS

À Sarrebourg

La folle histoire de Max et Léon. — À 20 h 30.

Dr Wolff. — À 20 h 15.

Doctor Strange (3D et 2D). — À 13 h 45 (2D), à 16 h 30 (3D) et à 19 h 45 (2D).

La fille du train. — À 13 h 45 et 19 h 45.

Tamara. — À 13 h 45 et 16 h.

Les Trolls. — À 14 h et 16 h (à partir de 6 ans).

Cigognes et compagnie. — À 14 h (à partir de 3 ans).

Brice 3. — À 16 h et 18 h.

Miss Peregrine et les enfants particuliers. — À 16 h 30 (avertissement sur certaines scènes).

Bridget Jones Baby. — À

18 h.

Jack Reacher : never go back. — À 20 h 15 (avertissement sur certaines scènes).

Juste la fin du monde. — À 18 h 15.

Renseignements : CinéSar, 18 rue Division-Leclerc, 57400 Sarrebourg, tél. 03 87 07 07 61 (www.cinesar-sarrebourg.fr).

À Château-Salins

C'est quoi cette famille ? ! — À 20 h 30.

Renseignements : la salle Saint-Jean, 2 rue Poincaré à Château-Salins (www.cinemadechateausalins.skyblog.com).

NÉCROLOGIE

M. Jean-François Parmentier

SARREBOURG. — Nous apprenons le décès de M. Jean-François Parmentier, survenu le 30 octobre à Sarrebourg.

Née le 10 mars 1950 à Nancy, il avait épousé, le 13 novembre 1970 à Sarrebourg, Mme Anne-Laure née Halter.

De leur union sont nés deux enfants prénommés Franck et Sandrine. Il avait eu la joie et la fierté de compter deux petits-enfants : Eileen et Loane.

Il a passé toute sa carrière professionnelle à France Telecom. M. Parmentier aimait la chasse. Il laisse dans la peine sa famille et ses amis.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 novembre à 14 h 30 en l'église de Héming. Selon sa volonté son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.



MUSIQUE

concert le 27 novembre

L'Harmonie municipale saute de la stratosphère

Ce sera le grand saut pour Yves Scheppeler et ses 48 musiciens. Le nouveau chef de l'Harmonie municipale dirigera le concert du 27 novembre à la salle des fêtes proposant cinq pièces originales de compositeurs contemporains.

Il travaille une pièce musicale comme un grand puzzle, pièce par pièce pour composer une belle image. Yves Scheppeler est le nouveau chef de l'Harmonie municipale de Sarrebourg.

Christian Greiner a tiré sa révérence tout en gardant une place de musicien dans les rangs de l'orchestre. La transition s'est déroulée dans des conditions idéales. La preuve, c'est que tous les musiciens âgés de 8 à plus de 80 ans sont restés dans la formation. Et six nouveaux les ont rejoints.

« Toutes les personnes qui souhaitent faire partie de l'Harmonie sont les bienvenues. Il nous manque des musiciens dans les pupitres de clarinette, euphonium, saxophone baryton », souligne Yves Scheppeler, qui met les bouchées doubles pour préparer le concert du 27 novembre à 15 h, à la salle des fêtes de Sarrebourg.

Les musiciens ne disposent que de quelques semaines pour parfaire un programme de cinq pièces originales. Chaque vendredi soir, ils se retrouvent dans la salle de répétition, dans la cour de l'école des Vosges. Les éléments terre et air sont au cœur des partitions écrites spécifiquement pour les formations d'orchestres par le belge Bert Apperment, les Autrichiens Thomas Doss et Otto Schwartz.



L'Harmonie de Sarrebourg compte 48 musiciens âgés de 8 ans à plus de 80 ans. Le 27 novembre, elle donnera un concert qui décrit les sauts en parachute depuis la stratosphère. Photo Laurent MAMI

« Le plus difficile pour moi est de choisir les pièces. Il faut que ça me plaise, que ça plaise aux musiciens et au public », fait valoir Yves Scheppeler. « Il y a des pièces rapides, très ryth-

mées, une pièce lente et méditative, qui nous permettent de travailler le rythme, le son et la justesse. C'est une musique à programme qui décrit les sauts en parachute depuis la stratos-

phère », détaille le chef. La deuxième partie du concert sera assurée par les 80 musiciens de l'Harmonie municipale de Saverne, dirigée par Alexandre Jung, avec un programme axé sur le temps de l'Avent.

De l'accordéon au trombone

Le changement dans la continuité. C'est ainsi que le nouveau chef de l'Harmonie sarrebourgeoise voit l'évolution de son orchestre. Yves Scheppeler veut surtout cultiver la relation privilégiée avec le Conservatoire à rayonnement intercommunal de Sarrebourg (Cris), de manière à puiser dans ce vivier de jeunes musiciens.

Il lui tient à cœur de faire perdurer l'esprit associatif de l'Harmonie, en offrant à ses musiciens des rencontres, du partage, des stages et des sorties pour resserrer les liens. Yves Scheppeler possède cette culture du vivre ensemble, très

forte au sein d'une harmonie. Il a appris l'accordéon dès 6 ans et ressenti le coup de foudre pour le trombone à 14 ans, le pratiquant dans l'Harmonie dirigée par son frère.

Depuis 2001, Yves Scheppeler est professeur de trombone et de formation musicale au Cris. Il est à la tête de l'ensemble de cuivres et percussions, de l'ensemble d'harmonie junior.

Ce perfectionniste n'en est pas à son coup d'essai à la baguette d'une harmonie municipale. En 2014, il avait dirigé celle de Benfeld, en Alsace.

À Sarrebourg, son objectif reste d'obtenir le meilleur de chaque musicien, d'entretenir la bonne entente entre les générations et que chacun prenne plaisir à jouer en écoutant les autres.

M. M.

Concert le 27 novembre, à 15 h à la salle des fêtes. Entrée libre.

DÉMAI

Mercredi 2 novembre

Marché

Marché aux puces de solidarité : organisé par Assajuco Emmaüs. Grand déballage de meubles, vaisselle, vêtements, chaussures, linge de maison... Entrée gratuite. De 14 h à 18 h aux greniers de l'entraide. Tél. 03 87 86 84 98.

Randonnée

Sortie à Dabo : le Club vosgien de Sarrebourg-Abreschviller organise une marche facile de 1h30 à Dabo. Départ à 13h30 ou rendez-vous au col de la Schleif à 14 h. La balade offre de beaux points de vue sur Dabo. Apportez vos gâteaux et boissons chaudes. Guide J. Hafner tél. 06 42 25 07 13. À 13 h 30. Allée des aulnes. Gratuit. Tél. 06 71 47 21 10.

• Pour figurer dans cette rubrique inscrivez votre manifestation sur le site internet Pour Sortir (www.republicain-lorrain.fr/loisirs/organisations).

ALLÔ 18

Les interventions des pompiers

Lundi 31 octobre

4 h 56 : détresse vitale à domicile à Brouderdorff. Sortie du véhicule de soins et d'assistance aux victimes (VSAV).

6 h 51 : malaise à domicile à Sarraltroff. Sortie du VSAV.

8 h 52 : malaise à domicile à Sarrebourg, quartier Gare. Sortie du VSAV.

10 h 02 : malaise à domicile à Dabo. Sortie du VSAV.

10 h 52 : malaise sur la voie publique, à Sarrebourg, Terrasses de la Sarre. Sortie du VSAV.

11 h 23 : malaise sur la voie publique, quartier des Jardins à Sarrebourg. Sortie du VSAV.

13 h 07 : feu de cheminée à Gosselming. Sortie du fourgon-pompe tonne.

14 h 01 : destruction d'insectes à Niderviller. Sortie du véhicule tous usages.

15 h 08 : malaise à domicile au centre de Sarrebourg. Sortie du VSAV.

URGENCES

Pharmacie de garde

Appeler Résogardes au 3237, 24/24 h.

Médecin de garde

Appeler Médigardes, tél. 0820 33 20 20, de 20 h à 8 h.

Urgences médicales

SMUR : tél. 15.

Kinésithérapie

Composer le 15 (<http://urgencekine57.online.fr>).

Police

2, rue Robert-Schuman (tél. 03 87 03 21 63). Police secours : 17.

Gendarmerie

Rue du Lieutenant-Bildstein (tél. 03 87 03 10 72).

Sapeurs-pompiers

Composez le 18.

AUJOURD'HUI

Loisirs

Bibliothèque : fermée.

Musée : fermé, rue de la Paix (tél. 03 87 08 08 68).

Office du tourisme : fermé.

Chapelle des Cordeliers

(vitraux et parcours de Marc Chagall) : fermée, place des Cordeliers (tél. 03 87 08 08 68).

Piscine : fermée. (tél. 03 87 23 82 61).

SPORT

football

Le FCS reçu trois sur trois



Les seniors féminines se sont largement imposées en Coupe de France. Elles sont qualifiées pour la finale régionale. Photo RL

Ce week-end, les seniors A, B et féminines ont remporté leurs rencontres. Un triplé pour les équipes du FCS dans diverses compétitions.

Les seniors A ont fait le boulot en allant s'imposer à Vagny sur le score de 1 à 0. Ce ne fut pas une rencontre facile, mais Régis Lecudeneuc a trouvé une faille et cela a suffi.

Cette victoire par la plus petite des marges permet aux hommes de Patrick Ernwein de rester à la 2^e place du classement de DHR (avec un match en moins).

Les seniors B, dirigés par Momo Ketlas se sont imposés sur le score de 3 à 0 aux dépens de l'équipe de Montbronn. Les buteurs sont Clément Grimmard, Loïc Hemmerter et Herman Ndjay. Cette

victoire leur permet de se hisser à la 3^e place du championnat de PHR.

Les seniors féminines ont remporté leur rencontre de coupe de France sur le score de 5 à 1. Une belle victoire qui permet aux protégées de Jérémie Kribis d'atteindre la finale régionale de la compétition.

Deux affiches ce week-end

Les seniors A (2^e) seront opposés à Verdun (3^e) le samedi 5 novembre à 20 h, en championnat de DHR.

Les U19 accueilleront leurs homologues de Sarreguemines (DH) pour disputer la finale régionale de coupe Gambardella, le dimanche 6 novembre à 14 h.

RELIGION

À ciel et cœurs ouverts

L'Église chrétienne de Sarrebourg (ECS), rue du Sauvage, est une église évangélique présente en centre-ville depuis près de vingt ans. Le couple pastoral actuel en a pris la charge en 2006, prônant une foi active.

Le dimanche matin, en passant dans la rue du Sauvage, des voix s'élèvent au rythme des guitares. Le culte qui se veut moderne bat son plein dans l'église évangélique située à mi-chemin entre la synagogue et le Musée du Pays de Sarrebourg. « Nous rendons un culte agréable à Dieu par notre foi. On se réunit pour lui », rappelle Eric Daveluy, pasteur de l'église depuis 2006.

Après avoir entonné des chants spirituels vivants, la vingtaine de fidèles de l'Église chrétienne de Sarrebourg (ECS) entre dans un moment de prière avant de prendre la Cène et de recevoir un message biblique. Cette prédication, d'une trentaine de minutes, développe « un thème que Dieu met sur mon cœur et qui entre en résonance avec les besoins des gens ». Selon Eric Daveluy, « la Bible est une mine d'or où il est toujours possible de trouver une parole à propos pour ce qu'on vit ».

L'église des repentis

Les témoignages entendus révèlent des parcours divers qui ont en commun une transformation de vie. Eric Daveluy relate son expérience personnelle : « Durant ma jeunesse, j'étais un drogué. Je ne croyais plus qu'en cela. À Strasbourg, des membres d'une église chrétienne pentecôtiste m'ont invité à venir à une réunion. Le message de l'Évangile m'a transformé intérieurement. »

Et d'ajouter : « Je suis passé d'une vie sans but à une vie qui

tenait toutes ses promesses. J'ai eu la possibilité de tout recommencer. Dans mon cœur, j'avais ce projet de devenir pasteur. » Cela fait plus de dix ans qu'il a pris ses fonctions à Sarrebourg, accompagné par sa femme et leurs quatre enfants. Ils ont finalement quitté Strasbourg pour poser leurs bagages à Sarrebourg en 2013. « On ne sert pas Dieu seul. Le pasteur est engagé avec sa famille », fait-il valoir.

Cette activité pastorale est exercée à titre bénévole. Eric Daveluy précise : « Je m'occupe de la foi des membres de l'église tout en ayant un travail à côté. » Chaque fin de mois, tous les membres d'ECS se réunissent pour partager un déjeuner, généralement suivi de la projection d'un film. L'occasion de prolonger le plaisir et la « communion » entre ceux qui viennent.

De Sarrebourg et d'ailleurs

Créée au milieu des années 1990, l'église évangélique de la rue du Sauvage a pris la forme d'une association loi 1901.

Comme toute association qui n'est pas concernée par le Concordat, l'église évangélique de Sarrebourg vit des dons de ses membres. Depuis février dernier, elle est rebaptisée « Église chrétienne de Sarrebourg (ECS) » et inscrite sous ce nom au registre des associations au tribunal d'instance de Sarrebourg. Indépendante, l'ECS collabore régulièrement avec l'Union d'églises missionnaires (Udem), un réseau de



La rue du Sauvage accueille depuis une dizaine d'années l'Église chrétienne de Sarrebourg (ECS). Photo RL

treize églises du Nord-Est de la France (dont Nancy, Metz, Reims) affiliées au CNEF. Des événements sont organisés en commun à l'instar de la réunion de tous les membres dans des conventions organisées deux à trois fois par an.

En mars dernier, les pasteurs de l'Udem ont été invités à Sarrebourg pour un culte en soirée organisé au centre socio-culturel. « J'ai aussi à cœur qu'ECS devienne un acteur associatif qui peut contribuer au rayonnement de cette ville », assure Eric Daveluy.



Eric Daveluy est le pasteur de l'Église évangélique depuis 2006. Photo RL

Le boom des églises évangéliques

Dérivé du protestantisme, l'évangélisme met l'accent sur quatre points principaux :

– la Bible comme texte de référence théologique et pratique.

– la conversion individuelle et personnelle.

– le salut par la foi en la mort et la résurrection de Jésus.

– l'importance de faire connaître le message de l'Évangile.

Les églises évangéliques associent concrètement message biblique et quotidien (santé, travail...).

Souvent mal connue, la foi évangélique a pourtant le vent en poupe.

En France, selon le Conseil national des évangéliques de France (CNEF), le nombre de protestants évangéliques a été multiplié par dix depuis 1950. 500 000 pratiquants réguliers sont recensés en métropole en 2015.

Il s'ouvre une église évangélique tous les dix jours dans l'Hexagone.

le chiffre

619

C'est en millions le nombre de fidèles adhérents à l'église évangélique sur le plan international.

Cela représente aussi un quart des chrétiens.

NUMÉROS

Services

Dépannage électricité : tél. 09 726 750 57.

Dépannage gaz : tél. 08 10 43 30 57.

Taxis place de la Gare

Borne d'appel : tél. 03 87 03 58 00.

JNI (Jean-Mary Henin) : tél. 07 70 28 30 38.

Ricquart-Mickael : tél. 06 76 62 32 41.

Phoenix (24 h/24) : tél. 06 15 17 82 85.

Elle et moi :

tél. 06 07 57 59 05.

T.W.M. : tél. 06 82 47 44 76.

Wenger : tél. 06 07 43 43 33.

Social

Drogue : tél. 08 00 23 13 13.

Croix d'or : tél. 03 87 25 48 45.

SOS Cannabis : tél. 08 11 91 20 20.

Alcooliques anonymes : tél. 06 85 74 36 63.

Groupes Familiaux Al-Anon : aide à l'entourage du malade alcoolique (7j/7 - 24h/24).

tél. 06 01 93 01 54.

URGENTES

Pharmacie de garde
Appeler Résogardes au 3237, 24/24 h.

Médecin de garde
Appeler Médigardes, tél. 0820 33 20 20 pour les habitants de Moselle et le 03 69 55 33 33 pour les habitants d'Alsace, de 20 h à 8 h.

Urgences médicales

SMUR : tél. 15.

Gendarmeries

Phalsbourg : route des Glacis (tél. 03 87 24 10 08).

Dabo : rue Fontaine (tél. 03 87 07 40 06).

Autoroute : tél. 03 87 24 44 70.

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

AUJOURD'HUI

Expositions

Arzwiller : exposition Mangas, proposée dans le cadre de Lire en fête. Découvrir les principes de base des mangas, leurs différents courants et les spécificités des BD créées en Corée et en Chine. Enrichie par collection privée. Groupe : visite sur rendez-vous. De 16 h à 20 h. Médiathèque intercommunale. Tél. 03 87 24 40 40.

Phalsbourg : Le Soldat dans la Grande Guerre : son courrier par les cartes et son image. Exposition d'images de 14/18 proposée par l'association Sauvegarde du patrimoine de

Phalsbourg et environs. De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Hall de l'Hôtel de Ville. Tél. 03 87 24 32 24.

Randonnées, balades, visites guidées, orientation

Grauthal : visite des maisons des rochers : exposition "des rochers et des hommes" dans la maison Wagner reconstitution de l'habitat dans les maisons Ottermann et Weber. De 10 h à 12 h. De 14 h à 18 h. Maisons des Rochers. 2,50 €. Gratuit pour les enfants (- de 12 ans).

DEMAIN

Expositions

Phalsbourg : Clin d'œil aux trésors de nos greniers de Myriam Lang. Photos d'objets oubliés dans les placards, objets qui n'ont plus d'utilité de nos jours et dont l'usage est oublié et dépassé. Pour certains, elles évoquent des souvenirs, pour d'autres, simplement l'avancée des

technologies. De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Médiathèque intercommunale. Tél. 03 87 24 40 40.

Saverne : exposition de peintures de Pierre Gangloff. Exposition de peintures de Pierre Gangloff. De 14 h à 18 h. Au musée du château des Rohan. 3,20 €. 2,70 € pour les étudiants/scolaires et gratuit pour les jeunes (- de 16 ans). Tél. 03 88 71 63 95.

DANS UNE SEMAINE

Mardi 8 novembre

Concert, musique

Saverne : AJAM propose un concert avec l'ensemble Messiaen (David Petrlík, violon, Volodia Van Keulen, violoncelle, Théo Fouchenne, piano). Au programme : Bedrich Smetana, trio pour piano, violon et violoncelle en sol mineur op. 15, Johannes Brahms, trio pour piano et cordes n° 1 en si majeur

op. 8. À 20 h. Au château des Rohan, salle Marie-Antoinette. 12 €. 10 € accent4, carte cezam, 6 € pour les demandeurs d'emploi et les cartes culture, 5,50 € carte vitaculture et gratuit pour les jeunes (- de 18 ans). Tél. 03 88 22 19 22.

Conseil municipal

Brouviller : à partir de 20 heures à la mairie, selon l'ordre du jour affiché en mairie.

DANS 15 JOURS

Mardi 15 novembre

Spéctacles, théâtre, contes

Saverne : Un Bon petit diable (théâtre dès 6 ans). Que se passerait-il si les lois de la gravité changeaient soudainement ? Un homme fausse-

ment ordinaire va vivre une aventure hallucinante qui fait basculer notre perception du réel. Leo se retrouve seul dans une boîte ; il y découvre un monde sans dessus-dessous. À 9 h 30 et à 14 h à l'Espace Rohan. 7 €. Tél. 03 88 01 80 40.

DANS UN MOIS

Mardi 29 novembre

Spéctacles, théâtre, contes

Saverne : Danceperados of Ireland. Danser, chanter, jouer de la musique est inscrit dans les gènes des Irlandais. À 20 h 30. À l'Espace Rohan. 29 €. 27 €

pour les demandeurs d'emploi et les seniors et 18 € pour les jeunes (- de 18 ans). Tél. 03 88 01 80 40.

HULTEHOUSE

Les enfants bricolent et s'amuse



La bricolage des enfants fonctionne sous l'égide de l'association Familles rurales. Les enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente, accompagnés par Chantal et des mamans. Ils ont commencé la rencontre par une promenade dans la forêt avant de s'installer pour leurs menus travaux et terminer à l'aire de jeux, sous un soleil radieux et généreux.

DABO

Une Maison de services publics au bureau de Poste

La Poste s'associe à deux opérateurs publics pour ouvrir une Maison de services au public à Dabo. Ce service sera opérationnel dès le 2 novembre.



L'actuel bureau de poste abritera des services de la CPAM et de Pôle Emploi dès le 2 novembre.

La Poste ouvre une Maison de services au public au sein de l'actuel bureau de poste de Dabo, place de l'Église. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail commun effectué en concertation avec la mairie de Dabo, la préfecture de Moselle et deux opérateurs publics du département : la CPAM et Pôle Emploi.

À compter du 2 novembre, les habitants de Dabo et des alentours pourront bénéficier d'une gamme étendue de produits et services de La Poste, et d'un accès privilégié aux services de la CPAM et de Pôle Emploi, au sein même de l'actuel bureau de poste de la commune qui deviendra ainsi une Maison de services au public.

Cette création découle d'un partenariat national entre l'État et La Poste, destiné à mieux lutter contre les inégalités d'accès des services au public. Les Maisons de services au public se veulent être des lieux d'accueil, d'information et d'orientation à destination des usagers des services publics, dans une logique de proximité.

Par cette initiative, La Poste ouvre son réseau de bureaux de poste aux opérateurs et aux collectivités publiques qui souhaiteraient mutualiser l'accès à leurs services, qu'il s'agisse

d'opérateurs nationaux ou d'opérateurs locaux.

La Poste a l'ambition d'ouvrir 500 bureaux labellisés Maisons de services au public d'ici fin 2016 en zones rurales et de montagne.

La Poste, présente sur tout le territoire, possède toute l'infrastructure nécessaire pour accueillir des Maisons de servi-

ces au public, tant sur le plan humain que logistique. Les guichetiers de La Poste sont par ailleurs formés et habilités à accomplir des missions de service public au quotidien.

Cette initiative permet à La Poste de proposer de nouveaux services à ses clients, de développer l'attractivité de son réseau de 17 000 points de con-

Maintien des services

En proposant ces nouvelles missions de services à la population, La Poste contribue également à la réduction de la frac-

ture numérique par la mise à disposition d'équipements connectés. Elle garantit un accueil et un accompagnement humain de proximité et participe au maintien des services au public dans les zones rurales et de montagne.

Huit Maisons de Services au Public sont déjà ouvertes en Moselle.

HASELBOURG

Les arboriculteurs cherchent activement un nouveau président

Cette année, l'assemblée générale des arboriculteurs de Haselbourg et environs s'est tenue au restaurant Beau Site de Hellert, sous la présidence de Jean Chabreyrou et en présence d'une vingtaine de membres sur les 44 que compte l'association.

Président depuis la création de l'association en mars 1985, soit bientôt 32 ans, Jean Chabreyrou, 86 ans, veut céder sa place et injecter du sang neuf au comité. « Je cherche un remplaçant ». Cet appel, qu'il avait déjà lancé à maintes reprises, n'a toujours pas été entendu à ce jour. Affaire à suivre.

Cette réunion a permis de faire le point sur la prochaine campagne de distillation. Celle-ci débutera, comme l'a signalé le trésorier, Michel Graditsch, mercredi 2 novembre, pour se terminer le 2 avril 2017. Le prix de la location de l'alambic reste fixé à

1,80 € l'heure. Le trésorier a rappelé à ce sujet que les heures de distillation s'échelonnent entre 6 h et 19 h et qu'il est interdit de distiller le dimanche. Un titre de mouvement est obligatoire pour le transport des matières premières. En 2016, seules deux personnes ont procédé à la distillation de leur récolte.

Quant à l'activité dans le verger expérimental, l'entretien est assuré par Christian Bonne, l'agent communal, qui se dévoue pour garder les lieux propres. Le verger sera investi au mois de mars pour une séance de taille.

Une taille en vert et greffage à l'échelon sont également prévues courant printemps. Le président compte sur la mobilisation des membres pour assister à ces ateliers.



Une vingtaine de membres a assisté à l'assemblée générale des arboriculteurs au restaurant Beau Site, à Hellert. Photo RL.

Sortie de cohésion

La journée au cabaret de Kirwiller en février dernier a été

unanimement appréciée par tous les participants. Le comité propose de reprogrammer, en 2017, une nouvelle sortie de

cohésion d'une journée en Alsace, la date et le lieu restant encore à déterminer. Une initiative saluée par les membres.

PHALSBOURG

500 animaux présentés à l'exposition avicole : un record !

Comme chaque année, la Société d'aviiculture de Phalsbourg et environs a organisé ce week-end sa grande exposition annuelle à la salle Vauban, à Phalsbourg. « Avec ses 210 volailles, ses 115 lapins et ses 154 pigeons, 489 sujets étaient exposés à la vue des amateurs. Ce sont les gallinacées qui étaient à l'honneur cette année puisque c'est dans cette catégorie qu'un jury a élu le meilleur sujet », explique Raymond Fromeyer, vice-président d'honneur de l'association.

Au-delà de la compétition, les chalandiers pouvaient admirer des oies, des pigeons de toutes sortes, des lapins, des lièvres, des pintades, des poules et autres gallinacées. Ils pouvaient même les acquérir pour des sommes raisonnables quand on considère que ces animaux sont des bêtes de concours. Nombre de cages étaient vides à l'issue de la première journée d'exposition.

On pouvait d'ailleurs déplorer l'absence de certains animaux primés lors de la remise des prix, que ce vendus plus tôt dans la journée. En effet, comme le



Marcel Mulmann a reçu le Grand prix de l'exposition avicole pour sa poule d'Alsace. Photo RL.

faisait remarquer Thomas Roth, président de la Société d'aviiculture de Phalsbourg et environs : « L'acheteur de volaille ou lapin, c'est un peu comme l'amateur

de brocante, il vient à 6 h dès l'ouverture pour trouver les meilleurs sujets. Il n'attend pas que la remise des prix ait déjà eu lieu et encore moins la fermeture

du salon le dimanche soir. » Les éleveurs ne peuvent donc que s'enorgueillir de voir la cage de l'animal qui leur a rapporté un prix, vide avant même que la

remise dudit prix ait eu lieu. Le prochain rendez-vous est fixé à octobre 2017 et le Grand prix de l'exposition récompensera les lapins.

VIE RELIGIEUSE

Paroisses catholiques

Abreschviller : mardi à 10 h 30. Jeudi à 17 h (Saint-Luc).

Arzwiller : mardi à 15 h (vêpres).

Avricourt : mardi à 10 h 30. Mercredi à 9 h 30.

Berthelming : mardi à 15 h.

Bettborn : mercredi à 18 h 30.

Bickenholtz : mercredi à 18 h 30.

Blémont : mardi à 10 h 30.

Bonne-Fontaine : mardi à 8 h 30 et 10 h 30. Mercredi à 9 h 30. Jeudi à 18 h 15 (messe suivie de l'adoration du Saint-Sacrement). Vendredi à 9 h 30.

Brouderdorff : mardi à 15 h (vêpres).

Brouviller : mardi à 10 h. Buhl-Lorraine : mardi à 15 h (vêpres).

Dabo : mardi à 10 h 30. Mercredi à 18 h (pour les 5 paroisses).

Dannelbourg : mardi à 9 h. Mercredi à 9 h 30 (pour les 4 paroisses).

Diane-Capelle : mardi à 10 h 45.

Dolwing : mardi à 15 h (vêpres).

Fouclrey : mercredi à 18 h 30.

Garrebourg : mardi à 15 h. Gondrexange : vendredi de 17 h à 18 h (adoration du Saint-Sacrement).

Guntzwiller : mardi à 10 h. Haselbourg : mardi à 15 h.

Haut-Clocher : mardi à 9 h 15. Mercredi à 18 h (chapelet).

Hellert : mardi à 16 h. Héming : mardi à 9 h 15.

Hesse : mardi à 11 h.

Hilsenheim : mercredi à 15 h.

Hoff : mardi à 9 h 30. Hommerting : mardi à 9 h.

Henridorff : mardi à 10 h. Hultheuse : mardi à 10 h 30.

La Hoube : mardi à 10 h 30. Laneuveville-lès-Lorquin : mercredi à 18 h 30.

Langatte : mardi à 15 h. Lixheim : mardi à 15 h.

Lorquin : mardi à 10 h 30. Lutzelbourg : mardi à 10 h 30.

Mittelbronn : mardi à 10 h. Mittersheim : mardi à 15 h (vêpres suivies de la bénédiction des tombes).

Niderviller : mardi à 15 h (vêpres).

Oberstinszel : mardi à 15 h. Phalsbourg : mardi à 10 h 30 (vêpres à 15 h).

Plaine-de-Walsch : mardi à 10 h 30 (à 15 h vêpres).

Réhicourt-le-Château : mardi à 11 h.

Réding : mardi à 10 h 30 (vêpres à 15 h 30).

Rommelting : mardi à 9 h. Saint-Jean-Kourzerode : mercredi à 19 h.

Saint-Louis : mardi à 15 h (vêpres).

Saint-Quirin : jeudi et vendredi à 16 h 30 (La Charmille).

Saint-Ulrich : mercredi à 10 h 30.

Sarraltroff : mardi à 10 h 30 (vêpres à 15 h avec bénédiction des tombes).

Sarrebourg : mardi à 10 h 30 et 18 h. Mercredi à 10 h 30 Les Jardins et à 19 h. Jeudi à 18 h 30.

Schaeferhof : mardi à 9 h. Schneckenbusch : mardi à 15 h (vêpres).

Trois-Maisons : mardi à 9 h.

Veckersviller : mardi à 10 h.

Vilsberg : mercredi à 19 h.

Églises évangéliques

Église chrétienne de Sarrebourg (5 rue du Sauvage) : réunion de prière jeudi à 19 h.

LUTZELBOURG

Troupe de théâtre

Des petites pièces jouées sur la scène de la salle Saint-Michel ont remporté un franc succès début octobre. La section théâtre amateur en français reprendra ses répétitions à partir de mercredi 9 novembre. Toutes personnes intéressées sont les bienvenues.

Inscriptions : tél. 06 27 24 64 80.

NUMÉROS

Le Républicain Lorrain

Sports : Vincent Berger. tél. 03 87 23 66 21 (e-mail : vincent.berger@cegetel.net).

Services

Dépannage électricité : tél. 09 72 67 50 57.

Dépannage gaz : tél. 08 10 43 30 57.

Taxis : Steimer (tél. 03 87 24 10 07) et Thomas (tél. 03 87 24 11 40).

Social

Drogue : tél. 08 00 23 13 13.

SOS Cannabis : tél. 08 11 91 20 20.

Le pantalon de la colère

RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU. — Dans le cadre du centenaire de la bataille de Verdun, l'Union nationale des anciens combattants de Réchicourt-le-Château projettera un film monumental sur des moments épouvantables de la guerre, *Le Pantalon*, tiré de faits réels. Ce film est visible par tout public.

L'Histoire : Lucien Bersot est appelé sous les drapeaux. Suite à une erreur de paquetage, Lucien n'a pas reçu le fameux pantalon de laine Garance et grelotte dans un pantalon de toile blanche. Il en réclame un vrai. Devant son insistance, le sergent Fournier lui en tend un, récupéré sur un mort, en loques et maculé de sang. Lucien le refuse. La suite sera dramatique.

Projection le 2 novembre à la salle des fêtes de Réchicourt-le-Château, rue Chambre haute, à 20 h. L'entrée est gratuite. Pour tous renseignements, tél. 03 87 24 64 95

URGENCES

Pharmacie de garde
Appeler Résogardes au 3237, 24/24 h.

Médecin de garde
Appeler Médigardes, tél. 0820 33 20 20, de 20 h à 8 h.

Kinésithérapie
Composer le 15 (http://urgencecine57.online.fr).

Urgences médicales SMUR : tél. 15.

Vétérinaires
Sarrebourg : Clinique vétérinaire de la Sarre, 8 rue de

Lunéville (tél. 03 87 23 83 39).
Blâmont : Du Pays Des Eoliennes (tél. 03 83 42 46 18).

Gendarmeries
Fénétrange : tél. 03 87 07 60 08.
Lorquin : tél. 03 87 24 80 03.
Mossey : tél. 03 87 24 60 12.
Sarrebourg : tél. 03 87 03 10 72.

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

Info Service
Drogue : tél. 08 00 23 13 13.

Aujourd'hui

Spectacles, théâtre, contes

Rhodes : Halloween, la fête des six-trouilles. Le Parc Animalier de Sainte-Croix propose dans la pure tradition des fêtes d'Halloween de nom-

breuses aventures à vivre en famille. De 10 h à 18 h. 23,50 €. 21,50 € pour les seniors et les étudiants/scolaires. 16,50 € pour les enfants (- de 11 ans) et gratuit - 3 ans. Tél. 03 87 03 92 05.

Demain

Cinéma

Réchicourt-le-Château : Le pantalon. Dans le cadre du centenaire de la bataille de Verdun, l'Union nationale des anciens combattants de Réchicourt-le-Château projettera un film monumental sur ces moments épouvantables de la guerre. Film tiré de faits réels. Ce film est à voir et à revoir : visible par tout public. À 20 h. Salle des fêtes. Gratuit. Tél. 03 87 24 64 95.

Spectacles, théâtre

Rhodes : Halloween, la fête des six-trouilles. Le Parc Animalier de Sainte-Croix propose dans la pure tradition des fêtes d'Halloween de nombreuses aventures à vivre en famille. De 10 h à 18 h. 23,50 €. 21,50 € pour les seniors et les étudiants/scolaires. 16,50 € pour les enfants (- de 11 ans) et gratuit - 3 ans. Tél. 03 87 03 92 05.

DANS 15 JOURS

Mardi 15 novembre

Assemblée générale

Lorquin : de l'association Festival Psy à 14 h au centre hospitalier (bâtiment Charcot 1^{er} étage).
• Pour figurer dans ces rubriques, inscrivez votre manifestation sur le site internet Pour Sortir (www.republicain-lorrain.fr/loisirs/organisateur).

RÉDING

Des fleurs pour la Toussaint



La Société d'arboriculture de Réding, sous la présidence de Paul Demesse, a organisé à la salle des Chevaliers, sa traditionnelle vente de fleurs pour la Toussaint. Une vente qui a connu un grand succès au vu de l'affluence des acheteurs venus très nombreux dès l'ouverture des portes pour choisir leurs compositions florales tels que des chrysanthèmes, coupes de cimetièrre, bruyères, pensées pour égayer les tombes des défunts.

PLU : enquête publique en cours

L'enquête publique relative à la révision du Plan d'occupation des sols et sa transformation en Plan local d'urbanisme est en cours. Elle se déroule en mairie de Réding jusqu'au vendredi 18 novembre à 17 h. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des pièces du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement leurs observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Les personnes peuvent aussi adresser leurs remarques par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête, réception en mairie faisant foi, à l'adresse suivante : Mairie de Réding rue du 21 Novembre 57445 Réding.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Réding : le mercredi 2 novembre de 14 h à 16 h et le vendredi 18 novembre de 14 h à 17 h.

HARTZVILLER

Les feux du diamant pour Paulette et Pierre-Paul

Il y a dix ans, Pierre-Paul Schmitt et Paulette née Ackermann célébraient leurs noces d'or. Dix ans plus tard, ils y ont rajouté un diamant.

Même si les visages ont pris quelques rides supplémentaires et que le poids des ans se fait un peu plus sentir, il faut reconnaître que Paulette et Pierre-Paul Schmitt portent sur eux et en eux la sérénité, la convivialité et le désir de faire partager leur bonheur à leur entourage.

C'est donc avec plaisir que leur descendance et leurs proches de cœur se sont rassemblés autour d'eux lors d'une belle journée consacrée à l'évocation de six décennies pendant lesquelles se sont succédés peines et joies. Cela a commencé par une messe d'actions de grâce célébrée par le curé Stéphane Brucker, puis s'est poursuivi par un repas de fête au restaurant Altenburger.

Une belle descendance

Nés tous deux en janvier 1937 dans la localité, Paulette et Pierre-Paul ont uni leurs destinées devant le maire, puis le curé, le 26 octobre 1956. Pierre-Paul, menuisier-ébéniste de formation, a ensuite mené une carrière d'infirmier psychiatrique au CHS de Lorquin, avant de faire valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 1993. Paulette, de son côté, avait secondé ses parents dans leur exploitation agricole avant de se consacrer à l'éducation de ses enfants, puis d'une grande partie de ses petits-enfants. Le couple a vu naître six enfants : Pierrette, Clarisse, Roland, Daniel, Nicole et Evelynne. Se



Paulette et Pierre-Paul ont été entourés par tous leurs proches pour célébrer leur union scellée de diamant.

Photo RL

sont rajoutés au fil des années, 13 petits-enfants : Alexia, David, Laure, Christophe, Joan, Rosiane, Geoffrey, Joël, Tiphaine, Perrine, Victor, Solène, Marine, Chloé, Axel et Théo. Les ramifications se sont encore étendues avec la venue de 8 arrière-petits-enfants : Noah, Clara, Salomé, Margot, Anaé, les jumeaux Tom et Léo, et pour finir le

petit dernier, Maël, âgé de 8 mois.

Engagement associatif

En plus des charges familiales qui ont été les leurs, Pierre-Paul et sa femme se sont impliqués dans la vie associative, prenant une part active dans nombre d'entre elles : le club de foot, les donneurs de

distillation et à veiller sur ses ruchers. Tout en s'occupant de ses arbres fruitiers et de son verger. Tandis que Paulette continue à mener ses activités domestiques.

Nous nous associons à tous ceux qui leur ont témoigné leur affection lors de la journée de célébration de l'alliance scellée du diamant de l'amour et de la fidélité.

BROUDERDORFF

Claire et Jérémie mariés en musique

La conseillère municipale Christiane Charby a recueilli le consentement mutuel de sa fille, Claire Charby, responsable des traitements, et de Jérémie Piolet, chef de projet en développement durable. Comme dans la chanson, ils se sont rencontrés sur le bord du chemin, elle venant de Sarreguemines, lui remontant du Midi. Un ensemble hétéroclite de musiciens leur a servi des airs rythmés et entraînants. Toutes nos félicitations aux mariés et nos meilleurs vœux de bonheur.



HOMMARTING

L'art s'invite au village

Pascal Herzog, connu au village et dans les environs pour ses talents d'artiste peintre, a offert aux invités et visiteurs une belle brochette de ses œuvres, exposées dans la salle Drussel. En collaboration avec son ami Bernard Zell, peintre, qui de son côté a sélectionné une série de tableaux de formats différents. Tous deux sont des peintres très talentueux et leur exposition mérite d'être admirée.

Lors du vernissage, Pascal Herzog a remercié tous les invités et les adjoints représentant les maires de Hommaring et Réding. « Nous remettons au goût du jour les techniques telles que les peintres présentaient leurs œuvres au XVII^e siècle. 40 % du travail sont consacrés à la peinture, tout le reste nécessite de longues heures de préparation. Sur une majorité de tableaux, il faut consacrer jusqu'à 100 heures de travail régulier. » Bernard Zell, qui s'est joint à



Les invités lors du vernissage de l'exposition des peintres Pascal Herzog et Bernard Zell. Photo RL.

Pascal depuis peu et aime à dire : « Il y a un avant et un après Pascal. J'ai été séduit par ses techniques qui me conviennent et me donnent bien des satisfac-

tions ». Francis Siffert, adjoint, s'est dit très ému du monde artistique qui l'entoure. « Vous contribuez d'une belle manière

artistique à cultiver ce côté culturel à Hommaring et je ne peux que vous féliciter au nom de la commune et vous encourager à poursuivre dans ce

sens. » Notons que les deux artistes exercent leurs talents dans l'atelier de peinture de Pascal Herzog qui se situe au village.

NÉCROLOGIE

Mme Monique Steinbruck



IMLING. — Nous apprenons le décès de Mme Monique Steinbruck née Chenel, survenu suite à une longue maladie, le 29 octobre au CHU de Brabois, à l'âge de 70 ans. Née le 3 janvier 1946 à Tarquimpol, elle avait épousé, en novembre 1966 à Tarquimpol, M. Gilbert Steinbruck.

De leur union sont nés trois enfants prénommés Hervé, Laurence et Régis (qu'elle a eu la douleur de perdre en octobre 2000). Elle avait eu la joie et la fierté de compter trois petits-enfants : Camille, Julien et Elsa.

Retraitée agricole, Mme Steinbruck aimait le jardinage et les animaux. Généreuse, dévouée et discrète, elle laisse dans la peine toute sa famille et ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 novembre à 14 h 15 en l'église catholique Saint-Barthélemy de Sarrebourg, suivie de l'inhumation au cimetière d'Imling.

Nos condoléances à la famille.

Mme Irène Thiébaud



IMLING. — Nous apprenons le décès de Mme Irène Élise Thiébaud, survenu le samedi 29 octobre à l'Ehpad d'Abreschviller, à l'âge de 81 ans.

Née Gondloff le 4 janvier 1935 à Buhl-Lorraine, elle avait épousé en 1961 M. Edmond Thiébaud. Deux filles, Wilma et Sylvie, sont nées de cette union et trois petits-enfants ont égayé ses années de vieillesse.

Passionnée de fleurs et de jardinage, Mme Thiébaud était également membre de l'association des donneurs de sang bénévoles de Imling.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 novembre à 16 h 30, en l'église de Imling. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

Mme Thérèse Schwartz

RÉDING. — Nous apprenons le décès de Mme Thérèse Schwartz née Henry, survenu le 29 octobre à Sarrebourg. Née le 17 mars 1926 à Réding, elle avait épousé, le 13 juin 1949 à Réding, M. Michel Schwartz, qu'elle a eu la douleur de perdre le 9 octobre 1991.

De leur union sont nés deux enfants prénommés Yvette et Anne-Marie. Elle avait eu la joie et la fierté de compter cinq petits-enfants : Alain, Magali, Yannick, Jérémie et Céline, ainsi que cinq arrière-petits-enfants : Jennifer, Jessica, Lucas, Lana et Alice.

Bonne vivante et bonne cuisinière, elle aimait recevoir. Elle adorait également les fleurs et faire de la pâtisserie. Très aimante envers ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, elle était proche de sa famille et toujours souriante.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 novembre à 14 h 30 en l'église de Réding, suivies de l'inhumation au cimetière de Réding.

Nos condoléances à la famille.

NÉCROLOGIE

M. Léon François

CHÂTEAU-SALINS. — Nous apprenons le décès de M. Léon François, survenu le 29 octobre, à Ars-Laquenexy, à l'âge de 79 ans.

Né le 23 septembre 1937 à Dieuze, M. Léon François était le deuxième d'une fratrie de huit enfants. Célibataire, il avait travaillé et vécu durant plusieurs décennies à la ferme chez Feynie, à Château-Salins, en tant qu'ouvrier agricole. M. François avait ensuite travaillé durant quelques années au service de la Ville de Château-Salins.

Homme très discret, il aimait particulièrement la marche et le jardinage.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 3 novembre à 14 h 30, en l'église de Château-Salins. Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière de Dieuze.

Nos condoléances à la famille.

Sœur Marie Joséph

VIC-SUR-SEILLE. — Nous apprenons le décès de sœur Marie Joséph, survenu le 29 octobre, à l'âge de 86 ans, après avoir vécu 60 années de Consécration religieuse.

Née Marie-Louis Rupp le 8 mars 1930 à Creutzwald, elle est entrée dans la Congrégation du Saint-Cœur-de-Marie de Nancy en 1955 et a prononcé ses premiers vœux deux ans plus tard. Disponible et dévouée, elle a répondu aux demandes de ses supérieures pour accomplir des missions diverses : au collège du Sacré-Cœur de Nancy, à l'école de Gondrecourt à Baccarat, en paroisse à Souillac, dans le Lot, et enfin à Vic-sur-Seille où elle a vécu depuis 1970 jusqu'à son décès.

Elle a travaillé au foyer Les Tilleuls pendant 25 années, de 1970 jusqu'à sa retraite en 1995, en tant que membre du personnel éducatif. Elle a été la première éducatrice à s'occuper du Service de relations avec les familles (SRAF). Elle était aussi membre du conseil d'administration de l'Association du foyer. Au plan paroissial, elle a fait la catéchèse et préparé de nombreux jeunes à leur première communion. À Vic-sur-Seille, elle a créé une section du Secours catholique. Elle est aussi à l'origine du SEM (Service évangélique des malades) et a mis en route le MCR (Mouvements des chrétiens retraités).

Sa famille religieuse, la congrégation du Saint-Cœur-de-Marie d'abord, puis la congrégation de la Providence de Saint-André de Peltre depuis la fusion des deux instituts en 2008, était essentielle pour elle.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 2 novembre en l'église Saint-Marien de Vic-sur-Seille. L'inhumation se fera au cimetière communal de Jouy-aux-Arches où reposent toutes les sœurs de la congrégation de Peltre.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa congrégation et à toute sa famille.

Aujourd'hui

Expositions

Lagarde : L'atelier de Juvelize s'expose. Martine Cadoret présente quelques-unes de ses œuvres et celles de quatre peintres de son atelier de peinture : Josiane Husson, Monique Pierrard, Danièle Richards et Margot Wolff qui présentent chacune quatre tableaux. Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 11 h 30 à 15 h 30 et de 19 h à 22 h 30 et les dimanches de 11 h 30 à 15 h 30, PK 209. Gratuit.

Tél. 09 51 10 05 10.

Marsal : L'Or blanc des Celles. Exposition proposée par le

conseil départemental de la Moselle. À travers cette exposition sont présentées dix années de découvertes archéologiques dans la vallée de la Seille. Tous les jours (sauf le lundi) de 13 h 30 à 18 h, au musée départemental du Sel, 5 € ; 3,50 € (réduit) ; gratuit (moins de 16 ans). Tél. 03 87 35 01 50.

Morhange : Les photos de Délic photo Morhange. Exposition photo des réalisations des membres du club après un an d'existence, de 10 h à 18 h, à la Maison du Bailli. Gratuit. Tél. 06 67 28 08 38.

JUVELIZE

Peinture : jamais deux sans trois !



À droite, la jeune artiste Éva a été récompensée. Photo RL

Les artistes peintres de Juvelize se sont à nouveau illustrés de belle façon le week-end dernier au 23^e Salon de peinture de la ville de Mondelange.

En effet, deux des peintres de l'atelier de Juvelize, son animatrice Martine Cadoret et sa petite-fille Éva Culine (participante fidèle des mercredis après-midi), soumettaient leurs œuvres à un jury d'experts et de peintres dans le cadre de ce salon qui exposait 138 toiles, dessins, pastels et aquarelles.

Toutes les deux ont reçu chacune une distinction pour *Œuvre remarquée* par le jury ainsi que du

matériel de peinture, à la grande joie de la petite Éva (9 ans).

Cerise sur le gâteau, Martine Cadoret, sa grand-mère, a reçu le Prix Huile et acrylique pour *Taper dans l'œil*, une huile de 91 x 65 cm. La toile primée se trouvait qualifiée « d'huile magnifique », bel hommage à l'artiste qui présentait deux œuvres, toutes deux récompensées !

Les autres prix ont été attribués pour le pastel à Danièle Roché-Baechle de Mondelange, pour l'aquarelle à Gérald Carrilini de Sainte-Marie-aux-Chênes et le grand prix de la ville va à Joseph Zimmer de Forbach.

CHÂTEAU-SALINS

Armistice du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 se déroulera le vendredi 11 novembre. Le planning prévu en cette occasion est le suivant : rassemblement des autorités devant l'hôtel de ville à 10 h 30 ; office religieux à 10 h 45 ; et à 11 h 30, dépôts de gerbes et inauguration du mat des couleurs.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité, à salle polyvalente de la commune.

À 12 h 30 aura lieu un repas des anciens combattants ACMF à la salle polyvalente. Inscriptions auprès de Roger Scherrer (tél. 03 87 05 13 83). Tarifs : 25 € par adulte et 15 € pour les enfants de moins de 10 ans.

ÉCONOMIE

Céline Schaer a trouvé la poule aux œufs bio

Ce n'est pas une poule aux œufs d'or que Céline Schaer, de Pettoncourt, a trouvé, mais plutôt une poule aux œufs bio. La trentenaire vient de créer son élevage, baptisé 3L, loin des intermédiaires et de la grande distribution.

Le bio, c'est tendance ! Céline Schaer, de Pettoncourt, a décidé de se lancer dans l'aventure il y a quelques mois. Avec sa cinquantaine de poules de 17 mois fraîchement débarquée il y a dix jours, elle a créé l'élevage des 3L. Un nom en référence aux prénoms de ses trois enfants : Louis, Lucie et Line.

La brune, au caractère bien trempé, sait ce qu'elle veut : vendre avec ses œufs directement auprès des consommateurs. Tout comme elle a commencé à le faire avec son entreprise de bois de chauffage. « L'objectif est de repartir directement à la source, sans intermédiaire. Et surtout, manger français et lorrain », confie la mère de famille âgée de 36 ans.

Un cahier des charges à respecter

L'idée a germé à la suite de ses trois années de congés maternité pris pour élever sa petite dernière. « J'aime la nature, les animaux. Je voulais développer une petite entreprise. » Mais faire du bio, ce n'est pas si simple. Après plusieurs contrôles, l'éleveuse doit réunir de nombreux critères pour décrocher son label. « Nous avons un cahier des charges strict à respecter. »

Et ça commence par le terrain. Une terre saine, non traitée depuis plus de trois ans. Coup de chance, « nous avons fait l'acquisition d'un parc juste à côté de chez nous et non exploité depuis plus de dix ans. » Enclavé entre deux habitations, « il ne faut pas qu'il soit à proximité d'autres parcelles traitées. »

Sur les 41 ares, les poules sont comme des coqs en pâte.



L'objectif de Céline Schaer est de vendre directement ses œufs aux consommateurs, sans intermédiaires. Photos RL

Grand luxe aussi avec un poulailler atypique. Les volailles dorment dans des yourtes avec percheroirs et pondoirs installés.

Plutôt original. « On a déjà eu des demandes pour les louer », sourit Céline. Un contrôle a eu lieu pour le terrassement et le bâtiment. Étape une validée.

Seconde partie : les animaux. Sa basse-cour, l'aviatrice a été la chercher en Alsace. Quant à la nourriture, elle se rend à Roville-devant-Bayon, en Meurthe-et-Moselle.

« Il n'y a pas de producteurs bio ou de coopératives certifiées bio sur le secteur », confie son conjoint. Mais, blé, tour-

teau, soja, luzerne composent notamment l'alimentation.

Ne reste plus que la dernière visite pour décrocher le label. « Nous venons de recevoir les poules, ça ne devrait pas tarder », affirme l'éleveuse. Et bien sûr, elle sera par la suite soumise à des contrôles inopinés. Bien que Céline ne vive pas uniquement de cette passion, il ne reste plus à son élevage des 3L qu'à voler de ses propres ailes...

Émilie JOCHYMEK.

Contact : tél. 06 62 83 95 17.



Une yourte comme poulailler. Original !

PRÉVOCOURT

Pain et pâte à tartiner au menu

Dans le cadre de la Semaine du goût, les 28 élèves de Mme Gandar (10 CP et 18 CE2) ont appris à faire du pain. Chaque élève a formé un petit pâton. Après l'avoir badigeonné d'eau, puis entaillé, il l'a enfourné pour obtenir un beau petit pain. Les enfants ont appris également à faire de la pâte à tartiner maison avec du chocolat et des noisettes.

Pendant cette semaine, les plus petits ont appris à déchiffrer les recettes et la maîtresse a expliqué à la classe comment fonctionne la levure de boulanger. « Ces expériences redonnent le goût de faire soi-même des gâteaux maison, des produits moelleux, plus sains et plus économiques », dit-elle. Et pour le goûter, tous ont apprécié le lait de la ferme avec de bonnes tartines dorées et cette fameuse pâte à tartiner maison.

De belles moustaches en chocolat et de bons fous rires, une dégustation sans modération et un joli succès pour cette opération.



Les élèves de Mme Gandar ont fort apprécié cette Semaine du goût. Photo RL

BIONCOURT

Le Cercle d'histoire fête le livre

Un bel accueil a été réservé au foyer rural de Laneuvelotte (54) à la médiathèque intercommunale de Bioncourt, dans le cadre de la 10^e édition de Lire en fête... Partout en Moselle, qui mobilise toutes les bibliothèques du département, autour de la thématique des héros d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Le Cercle d'histoire, emmené par le président Alain Diaquin était l'invité de la responsable, Stéphanie Delhaye, et de son équipe pour présenter une quarantaine de panneaux d'exposition évoquant le secteur de la Seille et les postes frontalières en 1914-1918. Une séance de dédicace des quatre ouvrages de référence de Christian Lapointe sur la Grande Guerre était également au programme de la

journée.

Les visiteurs sont venus nombreux pour échanger et s'informer auprès de l'auteur.

Depuis plusieurs années, le foyer rural de Laneuvelotte compte plusieurs adhérents dans la commune de Bioncourt, et notamment Marie-France Clément et José Bourguignon, tous deux passionnés d'histoire.

Le vice-président du foyer rural Vincent de Miscault n'a pas non plus manqué ce rendez-vous qui l'a ramené sur les terres de ces ancêtres, puisque son aïeul, Nicolas Charles, baron de Vincent et du Saint Empire, ambassadeur d'Autriche auprès du roi de France, fit construire vers 1830 le château de Bioncourt sur les restes d'un édifice plus ancien. Ce château fut détruit



Une séance de dédicace a eu lieu à la médiathèque de Bioncourt dans le cadre de Lire en fête... Partout en Moselle. Photo RL

en 1914-1918 et rasé en 1920. Le destin du baron, brillant

diplomate, a d'ailleurs été l'objet d'une conférence ani-

mée par Gabriel Villeroy de Galhau à Laneuvelotte (54).

à pettoncourt

Pas d'abattoir bio sur le secteur

Au bout d'un et demi, l'éleveuse aimerait renouveler son cheptel au fur et à mesure. Soit une dizaine de poules qui passeraient à la casserole. Seul bémol : « On ne trouve pas d'abattoirs bio sur le secteur. Il y en a en Meuse et en Alsace seulement », confie son conjoint. Ce qui veut dire que si les animaux sont tués ailleurs, la viande ne sera pas certifiée bio...

les chiffres

130

C'est en grammes, la quantité de grains ingurgités par une poule chaque jour

14

C'est le nombre d'heures d'ensoleillement qu'il faut pour que la volaille pondre des œufs. Avec le changement d'heure, Céline pense investir dans des lampes solaires, installées dans le poulailler. Sur ses 50 animaux, l'éleveuse ramasse entre 43 et 45 œufs par jour. Ils sont vendus au prix de 4 € la douzaine.

la phrase

« Elles ont une maison de vacances pour poules. »

dixit Céline Schaer, en référence aux poulaillers en forme de yourtes.

URGENCES

Pharmacies de garde

Château-Salins, Delme, Vic-sur-Seille, Dieuze et Morhange : pour joindre la pharmacie de garde, téléphoner au 32 37 ou sur internet : www.3237.fr.

Insming : pour joindre la pharmacie de garde, téléphoner au commissariat de police de Sarreguemines, tél. 03 87 98 42 54.

Médecins de garde

Insming, Bénestroff et Francaltroff, Château-Salins et Vic-sur-Seille, Aulnois-sur-Seille et Nomeny, Dieuze, Morhange, Delme : numéro d'appel unique, tél. 0820 33 20 20.

Chirurgien-dentiste

Appeler le Centre 15 : tél. 15 qui indiquera le chirurgien-dentiste de garde le plus proche de son domicile.

Hôpitaux

Château-Salins : tél. 03 87 05 54 54.
Dieuze : tél. 03 87 05 02 00.

Sage-femme

Dieuze : Catherine Chichamant, tél. 06 19 81 88 54.
Morhange : Karine Schmitt, tél. 03 87 05 36 63.

Maintien à domicile

Réseau territorial de santé Regesa : maintien des personnes âgées à domicile, pour tout l'arrondissement de Château-Salins, tél. 03 87 86 11 12.

Urgences médicales

SMUR : tél. 15.

Gendarmeries

Albestroff : 5, rue du Stade, tél. 03 87 01 60 61.
Château-Salins : 4, rue de Metz, tél. 03 87 05 10 29.
Delme : rue Maurice-Vautrin, tél. 03 87 01 30 20.
Dieuze : chemin Halbuterie, tél. 03 87 86 05 78.
Morhange : 11, rue Albert-Schweitzer, tél. 03 87 86 18 44.
Vic-sur-Seille : 5, rue Pierre-Saffroy, tél. 03 87 01 10 08.

Sapeurs-pompiers

Permanence : tél. 18.

NÉCROLOGIE

Mme Gabrielle Goutfreind

BARONVILLE. — Nous apprenons le décès de Mme Gabrielle Goutfreind, survenu dans sa 97^e année.

Née Peltier le 27 août 1920 à Baronville, elle avait épousé M. Jules Goutfreind, également originaire de Baronville, en novembre 1938. Elle avait eu la douleur de la perdre en 1973, après 35 ans de vie commune marquée entre autres, comme par nombre de Mosellans, par la période de l'expulsion de 1940 à 1945.

De leur union sont nés quatre enfants : Bernard (décédé en bas âge), Gérard, Maryse et Michel. Mme Gabrielle Goutfreind connaissait également la joie d'avoir quatre petits-enfants ainsi que six arrière-petits-enfants qui la remplissaient de fierté.

En 1992, elle avait quitté sa maison de Baronville pour s'installer à la résidence pour personnes âgées Les Tilleuls, à Morhange. Mme Goutfreind y a noué de solides amitiés et vécu une retraite paisible et heureuse jusqu'en août 2015, lorsque son état de santé l'avait contrainte à rejoindre l'Unité de soins de longue durée de l'hôpital de Château-Salins où elle s'est éteinte.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 2 novembre, à 14 h 30, en l'église de Baronville, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.



SPORTS

open du saulnois de tennis à dieuze

Quatre nouveaux juges arbitres vont officier

Du côté du Tennis-club de Dieuze, on prépare déjà activement le 20^e Open du Saulnois qui se tiendra du 24 novembre au 18 décembre. Pour l'occasion, quatre nouveaux juges arbitres vont officier.

Le 20^e Open du Saulnois de tennis, arrive à grand pas pour les organisateurs du Tennis-club dieuzois. Tout est prêt ou presque à moins d'un mois de l'ouverture de l'épreuve qui devrait une nouvelle fois connaître un grand succès sportif et populaire. Elle se déroulera du 24 novembre au 18 décembre sur les deux courts couverts du club, sous la responsabilité du juge arbitre Dominique Pierron. Il chapeautera dans un même temps les quatre nouveaux juges arbitres niveau 1 du club qu'il vient de former : Edmond Morosini, Georges Mansard, Jean-Pierre Méré et Daniel Pileggi qui feront à cette occasion un essai grandeur nature.

Déjà, certains des meilleurs Lorrains ont annoncé leur venue sur les bords de la Seille. Ils seront certainement accompagnés par bon nombre d'Alsaciens, comme le dernier vainqueur, Franck Pépé, qui avait trouvé un très bon accueil et avait promis de revenir.

Avec ses nouvelles installations, le Tennis club connaît aujourd'hui davantage ses forces que ses faiblesses, sous la baguette d'Edmond Morosini qui reste, quoi qu'il en soit le maître de cérémonie, sous sa casquette de vice-président.

Du travail de préparation

De son côté, le président sait qu'il peut compter, outre sur son vice-président, sur un groupe pour lequel le travail ne manquera pas entre l'entretien des courts et le club-house, l'accueil des joueurs, la tenue des permanences derrière le comptoir, la préparation des repas et des encas, la confection des sachets remis aux joueurs ou encore la préparation des tableaux de rencontres et certainement beaucoup d'autres tâches qui s'ajouteront au fil des semaines du tournoi.

Les inscriptions seront quant à elles prises pour les 4^e séries jusqu'au 19 novembre, pour les 3^e série jusqu'au



Les quatre nouveaux juges arbitres du club devant une partie des bénévoles en préparation du tournoi. Photo RL

26 novembre, celles de 2^e série jusqu'au 2 décembre, alors que les négatifs et les numérotés auront jusqu'au

11 décembre pour se faire connaître.

Inscriptions :

Georges Mansard, tél. 06 12 57 54 49 ou Edmond Morosini, tél. 06 73 47 93 34.

DIEUZE

Loto de la société de tir et assises



Les loto de cette association rencontrent toujours un beau succès. Photo archives RL

La Société de tir de Dieuze organisera son traditionnel loto de l'automne, le vendredi 11 novembre à 14 h, dans ses locaux.

Pour préparer les fêtes de fin d'année, les joueurs pourront remporter des bons d'achats de 50 à 300 € pour un total de 3 000 €.

En supplément, seront à gagner une escapade parisienne pour deux personnes, pension complète de quatre jours et trois nuits sur la Seine avec spectacle à bord et croisière de nuit à travers la capitale et d'autres loto.

Le carton sera à 3 €, 15 € les

6 et 25 € les 12. Ouverture des portes à 12 h 30. Réservations possibles en envoyant un chèque de 15 € à la société de Tir - BP 48 - 57 260 Dieuze. R e n s e i g n e m e n t s : tél. 03 87 86 98 72.

D'autre part, la société de tir sportif Aux deux Seille tiendra son assemblée générale le dimanche 13 novembre à 10 h 30, sous la présidence de Daniel Lemaire.

À l'ordre du jour : rapports moral et des activités par le président, bilans des écoles de tir, des activités tir FFT et arc, bilan financier et budget prévisionnel.

Quête pour le chauffage

Comme chaque année, lors de la messe de la Toussaint, qui sera célébrée ce mardi à 10 h 45, la quête du jour sera destinée au chauffage de l'église. Le conseil de fabrique dieuzois appelle donc à la générosité des fidèles mais aussi aux bienfaiteurs de la paroisse.

Assises du Régésa

Le Réseau territorial de santé (Régésa) tiendra son assemblée générale le lundi 7 novembre, à partir de 19 h 30, au bureau du réseau, dans la maison de direction du centre hospitalier de Dieuze (en face du parking de l'Ehpad, chemin du Canal).

Contact : Sabine Koscher, secrétariat du Régésa, tél. 03 87 86 11 12.

Les activités des Retrouvailles

Cette semaine, le club Les Retrouvailles propose, jeudi 3 novembre à 14 h, des jeux divers et expression corporelle, et dimanche 6 novembre dès 14 h, un loto doté de nombreux loto.

LOUDREFING

Une belle fête patronale



Photo RL

La fête du village a été organisée par le Cercle sportif de Loudrefing, dont les joueurs ont tenu la buvette tout au long de la journée. Petits et grands ont pu s'amuser sur les manèges, les autos tamponneuses, au stand de tir ou encore à la pêche aux canards. Puis, comme le veut la tradition, les membres de l'équipe de foot sont passés chez les habitants du village pour les aubades.

MORHANGE

Des lanternes créées pour Halloween

Pour que les petits lecteurs soient au top pour Halloween, l'équipe de la médiathèque avait préparé à leur intention un atelier bricolage plutôt sympathique. La confection de lampions en forme de citrouille en papier mâché a été l'occasion également de décorer les lieux de façon terrifiante et de lire aux jeunes gens quelques histoires effrayantes.

Deux mercredis de suite, les enfants se sont retrouvés pour réaliser leur citrouille. Avec un ballon de baudruche bien gonflé, du papier de soie orange, de la colle à papier peint, une bougie chauffe-plats, un pot de yaourt en verre et un peu de patience pour coller une à une de petites bandes de papiers, le résultat est très sympathique.

Après une semaine de séchage, les jeunes lecteurs ont eu à cœur de décorer leurs ouvrages et de finir en beauté l'atelier par quelques lectures.



Les lanternes terminées, quoi de plus amusant qu'un concours de grimaces pour se préparer à Halloween ! Photo RL

BÉNESTROFF

Football : un plateau pour les jeunes U7 et U9



Les équipes U9 et U7 présentes au plateau organisé par l'US Bénestroff. Photo RL

Le comité de l'US Bénestroff a organisé un rassemblement du critérium d'automne pour les footballeurs U7 et U9. Pour la catégorie U7, les clubs présents (Val-de-Bride, Dieuze, deux équipes

de Morhange et deux de Bénestroff), ont joué des rencontres de 10 minutes, arbitrées par les éducateurs de chaque club. Chez les U9, il y avait des équipes de Vergaville, Val-de-Bride, deux équipes

de Morhange et quatre de Dieuze qui ont joué des matchs de 12 minutes, arbitrés par les seniors de l'US Bénestroff.

Le responsable du District mosellan, responsable du secteur Saulnois de la

catégorie, Julien Clément, était présent pour s'assurer du bon déroulement de ce plateau. À l'issue des rencontres, toutes les équipes ont été invitées au club house pour partager le goûter offert le club.

Quêtes du Souvenir français

Les membres du Souvenir français seront en ce jour de Toussaint à la sortie des cimetières, afin de collecter des dons qui au cours de l'année serviront à l'entretien des tombes des soldats morts pour la France et aux dépôts des gerbes lors des cérémonies patriotiques auxquelles la section locale participe dans un devoir de mémoire primordial.

Il est demandé à tous de leur faire bon accueil en ce jour de quête nationale du Souvenir français.

D'EMAÎN

Cinéma

Dieuze : Radin. La MJC propose un ciné débat pour les jeunes de 12 à 18 ans avec la projection de Radin, comédie française avec Dany Boon. À 14 h 45, à la MJC Centre social Jacques Prévert. 4 €. Tél. 03 87 86 97 41.

Marchés, brocantes, vide-greniers

Dieuze : marché aux puces de solidarité de l'Assajou-Emmaüs Dieuze. Grand déballage de meubles, vaisselle, vêtements, chaussures, linge de maison, jouets, livres, dentelles & mercerie, bijoux, puériculture, Hi-Fi, luminaires, petit électroménager, etc. De 13 h 30 à 17 h, aux Greniers de l'entraide. Tél. 03 87 86 84 98.

Morhange : marché déplacé de la ville de Morhange, tous les premiers et troisièmes mercredis du mois, de 8 h à 12 h, Place de la République. Gratuit. Tél. 03 87 86 22 11.

DANS UNE SEMAINE

Mardi 8 novembre

Expositions

Dieuze : 26^e salon des arts, en présence de deux artistes lorrains, Gilles Greff, céramiste plasticien, et Jacques Illy, peintre, tous les jours, de 14 h à 18 h, à la salle de la Délivrance. Gratuit. Tél. 03 87 86 06 07.

• Pour figurer dans cette rubrique, inscrivez votre manifestation sur le site internet Pour Sortir (www.republiquain-lorrain.fr/loisirs/organisateur).

VIE RELIGIEUSE

Voici les horaires des messes célébrées dans le secteur en cette semaine de la Toussaint.

Mardi 1^{er} novembre

Baronville : à 9 h 30.
Bioncourt : à 9 h 30.
Bisping : à 9 h 30.
Bourgaltroff : à 11 h.
Château-Salins : à 11 h.
Dieuze : à 10 h 45.
Inswiller : à 9 h.
Insming : à 10 h 30.
Morhange : à 11 h.
Orioourt : à 9 h (et vêpres à 17 h).

Mercredi 2 novembre

Bidestroff : à 18 h 30.
Marsal : à 18 h 30.
Morhange : à 19 h.
Nébing : à 18 h 30, pour les trois communautés de paroisses.

Orioourt : à 8 h 45.
Vic-sur-Seille : à 20 h.

Judi 3 novembre
Albestroff (Sainte-Anne) : à 14 h 45.

Vendredi 4 novembre

Réning : à 18 h.

Les autres rendez-vous :

Vendredi 4 novembre : à 9 h à Orioourt : rencontre des prêtres et ALP des archiprêtres Château-Salins - Vic - Delme et Albestroff - Dieuze
Visite et communion des malades : mercredi 2 novembre, à Givrycourt et Munster, à partir de 14 h 30 ; jeudi 3 novembre, à Réning à partir de 9 h 30 et à Inswiller, à partir de 16 h.



Julien Strelzyk le samedi 12 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bouzonville. Photo Karim SIARI.



Abracadabranques, comédie jouée le vendredi 18 novembre, à 20 h, au Théâtre de la Médiathèque à Freyming-Merlebach. Au Paradise, petit cabaret de province, le téléphone n'arrête pas de sonner. Tout le monde veut assister à la revue prévue pour le réveillon de la Saint-Sylvestre. Seulement, les stars annoncées ne viendront pas. Seule solution pour sauver le cabaret : créer un spectacle en 48 h. Photo Picasa



Le 5 novembre à la salle Pierre-Messmer à Saint-Avold, Les virtuoses. Le duo propose « du piano, de la magie et de la pyrotechnie enrobés d'humour, dans un style différent de ce que l'on peut connaître ». Photo DR

L'œuf, la poule ou Nicole ?, humour, de et avec Nicole Ferroni, jeudi 3 novembre à 20 h, au Théâtre de la Médiathèque à Freyming-Merlebach. Nicole Ferroni concocte une omelette rissolée à sa façon. Révélée en radio, par ses chroniques sur France Inter, et en télé par ses passages « On n'demande qu'à en rire et Folie Passagère. Nicole Ferroni vient nicher, cette saison au TDM. Photo DR



Vendredi 18 novembre à 20 h 30 à la salle Pierre Messmer à Saint-Avold, Cyrille Arnaud présente Expériences hypnotiques. Il surprend son public comme ses « sujets » en leur faisant découvrir l'hypnose sous le signe de l'humour, de la répartie et de l'interactivité. Il a fait le buzz chez Cyril Hanouna et sur W9. Photo DR



La comédie musicale Légends of cabaret sera présentée à la salle Pierre-Messmer le samedi 12 novembre à 20 h 30. Il revisite les années des grands cabarets du monde entier, à travers ses thèmes et artistes favoris. Un show pétillant avec une succession de tableaux chantés. Photo Serge HIRTZ.



Samedi 19 novembre à 20 h 30 à Boulay, soirée théâtre avec les Baladins du Warndt qui interpréteront Le noir te va si bien. La comédie policière met en scène un couple d'escrocs prêts à tout Mais Scotland Yard veille... Photo DR

LOISIRS

forbach, freyming-merlebach, saint-avold, créhange

Humour, théâtre, hypnose cirque, faites votre choix...

L'affiche culturelle sera riche et diversifiée en novembre et décembre sur les scènes culturelles du Carreau à Forbach, de Freyming-Merlebach, de la salle Messmer à Saint-Avold ou Créanto à Créhange.

Mardi 6 décembre à 20 h, au Carreau à Forbach : Richard III - Loyauté Me Lie, de William Shakespeare. Un clown face à un clown. Un comédien face à une comédienne. Lui se prend pour Richard III. Elle pour tous les autres. Deux acteurs éblouissants et une ambiance de fête foraine. Photo DR



Cirque contemporain le mardi 29 et mercredi 30 novembre à 20 h au Carreau de Forbach Beyond invite le spectateur à dépasser cette frontière... La compagnie australienne Circa pose ses mâts chinois et ses trapèzes et fait découvrir sa vision audacieuse du cirque contemporain, où l'acrobatie, le corps, la lumière et le son forment un tout. Dans un univers que traversent des têtes d'animaux surdimensionnées, sept artistes évoluent sur une musique alliant ballades rétro et sonorités électro. Drôles, émouvants, époustouflants, ils offrent du cirque acrobatique du plus haut niveau. Photo DR



Axel Bauer en concert le samedi 3 décembre, à 20 h, au Théâtre de la Médiathèque à Freyming-Merlebach. Cargo est le premier single d'Axel Bauer sorti en 1984. Après sept albums studios, plus de 3 millions de disques vendus et quelque 700 concerts, Axel Bauer est de retour sur scène avec un nouvel album en automne 2016. Voix grave, puissante et posée, sans artifice. Photo Marylène Aytier.



Speak low if you speak love le lundi 12 décembre au Carreau à Forbach. Un chorégraphe flamand réunit huit danseurs de la compagnie Ultima Vez dans une danse brute qui insufflé désir et violence. Un mélange envoûtant de musique expérimentale et de tradition classique. Photo DR

En pratique

Théâtre de la médiathèque à Freyming-Merlebach : réservations et renseignements au 03 87 00 23 42.

Carreau de Forbach : réservations et renseignements au 03 87 84 64 34.

Centre Culturel Pierre Messmer à Saint-Avold : réservations et renseignements au 03 87 91 08 09 ou centre.culturel@saint-avold.fr

Créanto à Créhange : réservations et renseignements au 03 87 94 26 26 ou au centre.social@ville-crehange.fr

créhange

Evelyne Leclercq et Maurice Risch

Evelyne Leclercq et Maurice Risch sont à l'affiche de la pièce de théâtre *Ma colocataire* est une garce qui sera jouée le vendredi 9 décembre à Créanto à Créhange. Un face à face Irrésistible.

Sauvez l'amour 30 ans après

Anton Roman chante Daniel Balavoine dans *Sauvez l'amour* le vendredi 18 novembre à 20 h 30 à Créanto à Créhange. Une reprise des grandes chansons du chanteur disparu.

forbach

Mangez-le si vous voulez

Théâtre le mardi 8 novembre à 20 h au Carreau intitulée *Mangez-le si vous voulez*. Un faits divers porté par des interprètes qui marient dans leur violence et fantaisie, absurde et burlesque.

freyming-merlebach

Pizu Blues Band et Blue Screen

Concert le vendredi 25 novembre, à 20 h, au Théâtre de la médiathèque à Freyming-Merlebach. Le groupe propose un blues authentique, énergétique efficace et sans artifice.

METZ - NOISSEVILLE - GRAS - VANTOUX



À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Marie Jeanne PISTER

née MENNEL

survenu le 31 octobre 2016, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 10 heures, en l'église Sainte-Lucie à Metz-Vallières.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Marie-Thérèse et Gérard ZINS,
Anne Marie et Joseph PECORELLI,
Catherine et Régis FORNELLA,
Geneviève,
ses filles et gendres ;
Jean-Baptiste, Didier, Rémi, Laure-Hélène, Camille et Hélène,
ses petits-enfants ainsi que leurs conjoints ;
Alice, Elise, Gabriel et Liam,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie chaleureusement le personnel de la résidence Alice Sar pour sa gentillesse et son dévouement durant les 9 dernières années de sa vie.

La famille rappelle à votre souvenir la mémoire de son époux

Roger PISTER

et son fils

Didier

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

IPPLING - METZERESCHE - BITCHE - FRAUENBERG



À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Marcelle WIRIG

née EHRMINGER

survenu à Sarreguemines, le lundi 31 octobre 2016, dans sa 91^e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église d'Ipping.

Madame Marcelle WIRIG reposera à la morgue d'Ipping, à partir de ce mercredi 12 heures.

L'inhumation se fera au cimetière d'Ipping.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Monsieur et Madame Armand WIRIG,
Monsieur Jean-Claude PAQUIN et Madame,
née Simone WIRIG,
Monsieur et Madame Camille WIRIG,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille.

Un grand merci à tout le personnel de la maison de retraite du Blaubeurg pour sa gentillesse et son dévouement.

Une pensée, une prière pour son époux

Aloyse

décédé le 9 juillet 1985.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

METZ - DOLE - LE BAN-SAINT-MARTIN



S'est endormi dans la paix du Seigneur

Monsieur Jean MARCHAL

décédé à Metz, le 29 octobre 2016, à l'âge 80 ans.

Une bénédiction aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 10 heures, en la salle omniculotte du crématorium de Metz, 1, impasse des Hauts-Peupliers, suivie de la crémation.

Monsieur MARCHAL repose à la chambre funéraire Roc'Eclerc, 85, boulevard de l'Europe à Metz-Bellecroix.

La bénédiction tiendra lieu de condoléances.

De la part de:

Monsieur Christian LARRIERE
et Madame, née Sylvie MARCHAL,
Monsieur et Madame Régis MARCHAL,
Monsieur et Madame Philippe MARCHAL,
ses enfants ;
Elodie CHARPENTIER, Maxime, Valentin, Alexandre,
Jonathan et Morgan, ses petits-enfants,
ses beaux-fères, belle-sœurs, neveux et nièces,
et ses amis proches.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son épouse

Bernadette

décédée en 2001.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

RETEL - LES ISLETTES (55) - UCKANGE



C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de notre chère maman

Madame Madeleine REDLINGER

née SPANG

dite « Maddy »

Elle s'est endormie dans la paix du Christ, le 29 octobre 2016, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 novembre 2016, à 15 heures, en l'église Saint-Laurent de Rettel, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Maddy repose à la chambre funéraire de Rettel.

De la part de:

Madame Béatrice IMMER, née REDLINGER,
et André son époux,
Madame Nathalie REDLINGER et Antonio son compagnon,
Madame Gisèle REDLINGER,
ses filles et son gendre ;
ses petits-enfants ;
Madame Marie-Thérèse BIDERGER, sa sœur ;
ses belles-sœurs,
ainsi que toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

RÉDING - METZ

*« Je quitte ceux que j'aime
et je vais retrouver ceux que j'ai aimés. »*

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Thérèse SCHWARTZ

née HENRY

survenu à Sarrebourg, le samedi 29 octobre 2016, à l'âge de 90 ans, munie des sacrements de l'Église.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Réding, sa paroisse.

La défunte repose à la chapelle de Réding.

L'inhumation se fera au cimetière de Réding.

PAS DE PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Yvette et Robert,
Anne-Marie et Jean-Claude,
ses filles et ses gendres ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
ses belles-sœurs,
ainsi que toute la famille.

La famille remercie le Docteur FERET son médecin traitant, ainsi que le personnel du centre Pompidou de Sarrebourg.

Une pensée pour son époux

Michel

décédé en 1991.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

OUDRENNE - INGLANGE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Bernard HIRTZ

survenu à Thionville, le 29 octobre 2016, à l'âge de 65 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 15 heures, en l'église Sainte-Marguerite d'Oudrenne, sa paroisse.

Le corps reposera à la salle mortuaire d'Oudrenne, ce mercredi 2 novembre à partir 14 heures.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de:

Monsieur et Madame Joseph HIRTZ,
Monsieur et Madame Pierre HIRTZ,
Monsieur Fernand ZENNER et Madame,
née Marie-Thérèse HIRTZ,
Monsieur Gérard HIRTZ,
ses frères et sœur ;
Christelle et Sébastien, Denis, Florence,
ses neveux et nièces ;
ses cousins et cousines,
ainsi que de toute la famille.

Nous remercions le personnel soignant du Service 62 de l'hôpital Bel-Air de Thionville pour sa gentillesse et son dévouement.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son papa

Nicolas

décédé le 3 février 1995,

de son frère

Rémy

décédé le 11 juillet 2007,

de sa maman

Marie

décédée le 27 octobre 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HAGONDANGE - GEX (01) - SIERCK-LES-BAINS

Nous vous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur Jean-Marie SAUNIER

dit « Jeannot »

survenu à son domicile le 30 octobre 2016, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Église.

Monsieur Jean-Marie SAUNIER repose en la chambre funéraire de Hagondange.

La famille sera présente de 15 heures à 18 heures.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 15 heures, en l'église de Hagondange Centre, sa paroisse, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Hagondange dans l'intimité familiale.

Prière de s'abstenir de condoléances à l'issue du service religieux.

De la part de:

Madame Marie-Louise SAUNIER, née KRAFT, son épouse ;
Pascale et Marco SAGARDOYTHO,
Agnès et Richard ZEIMETH,
ses filles et leurs conjoints ;
Mathieu et Claire, Julie et Joffrey, ses petits-enfants ;
Gaspard, son arrière-petit-fils ;
Betty et Edouard LENTGEN, sa sœur et son beau-frère ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ETZLING

Le Président,
les Membres du Comité
et tous les Anciens Combattants d'Etzling,
ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur André BARCELO

Ancien Combattant

Ils présentent leurs sincères condoléances à la famille.

BOUSSE - GARCHÉ

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Lucien NOËL

survenu à Thionville, le 29 octobre 2016, à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 15 heures, en l'église de Bousse, sa paroisse, où l'on se réunira. Son corps sera incinéré.

NI COURONNES, NI PLAQUES.

La bénédiction tiendra lieu de condoléances.

De la part de:

Monsieur Jean Pierre NOËL,
Monsieur et Madame Jérôme NOËL,
Mademoiselle Astrid NOËL et son compagnon,
Monsieur AUBERTIN,
ses enfants ;
ses petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son épouse

Madame Madeleine NOËL

décédée le 28 avril 2015.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOUSSE - LUTTANGE - RURANGE

Le Club de Handball
vous fait part du décès de

Lucien NOËL

Membre d'honneur
de BLR ARC MOSELLAN

Discret, dévoué, bienveillant, au service des plus jeunes,
tous se souviennent et s'associent à la douleur de sa famille.

SARREGUEMINES - SCHWEYEN-LÈS-BITCHE

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Laurent Joseph MEYER

survenu à Sarreguemines, le 28 octobre 2016, à l'âge de 87 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Denis de Neunkirch (Sarreguemines), sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur MEYER repose au funérarium de Sarreguemines, rue des Bosquets.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de:

Valère et Maryline MEYER, son fils et sa belle-fille ;
Charline, Joanne et Raphaël,
Dylan et Leila,
ses petits-enfants ;
Madame Bernardine HAUCK, sa sœur,
ainsi que de toute la famille.

Une prière, une pensée pour épouse

Madame Marie-Antoinette MEYER

née HAUCK

décédée le 8 mars 1981,

et pour son fils

Pascal

décédé le 17 novembre 1996.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

METZ - BOUZONVILLE

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Cécile GARSOT

née ARL

survenu à Boulay, le 22 octobre 2016, à l'âge de 86 ans.

Selon ses volontés, ses cendres seront dispersées au Jardin du Souvenir à Bouzonville.

Merci de vous abstenir de condoléances.

De la part de:

ses enfants, petits-enfants, frères et sœurs.

MARSPICH



Nous avons la douleur de vous faire part du décès

Monsieur Santi TARDELLI

survenu à Thionville, le 29 octobre 2016, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 10 h 30, en l'église de Marspich.

Monsieur TARDELLI repose au funérarium de Hayange.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI PLAQUES, NI FLEURS, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

Condoléances sur : www.avis-de-deces.com.

De la part de :

Madame Silvana TARDELLI, son épouse ;
Rosalba et Jean-Louis HOCHARD,
Silvano et Denise TARDELLI,
Marino TARDELLI,
Sandro TARDELLI et Jocelyne GOEURY,
Fabrice TARDELLI,
ses enfants,
ainsi que de toute la parenté et des amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ERNESTVILLER - PUTTELANGE-AUX-LACS
ROUSSY-LE-VILLAGE

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Eugène SCHUTZ

survenu à Petite-Rosselle, le 31 octobre 2016, à l'âge de 81 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 4 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Ernestviller, sa paroisse et sera suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Le défunt repose à la chambre funéraire Goetschel, 9 rue Mozart à Puttelange-aux-Lacs

Prière de s'abstenir de condoléances.
Registre à signatures à disposition.

De la part de :

Monsieur Christian OBRINGER et Madame,
née Laurence SCHUTZ, sa fille et son gendre ;
Marion et Mehdi, Margaux et Pierre, ses petites-filles
et leurs compagnons ;
Madame Lucie MOSSON, sa sœur
et Raymond, son beau-frère ;
Monsieur Armand SCHUTZ, son frère et Jacqueline,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le personnel de l'EHPAD « Les Peupliers » de Petite-Rosselle pour ses bons soins et sa gentillesse.

Nous rappelons à votre mémoire le souvenir de son épouse

Odile SCHUTZ

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VIC-SUR-SEILLE - NANCY - PELTRE



*Dieu est Amour !
Dieu est Lumière !
Dieu notre Père !*

Au soir du 29 octobre 2016

Sœur Marie Joséph

née Marie-Louise RUPP

s'est endormie paisiblement, à l'âge de 86 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et après avoir vécu 60 années de Consécration Religieuses dans les Congrégations du Saint Cœur de Marie de Nancy, puis de la Providence de Saint-André de Peltre.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 2 novembre 2016, à 14 heures, en l'église Saint-Marien de Vic-sur-Seille.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière communal de Jouy-aux-Arches.

Sœur Marie Joséph repose au funérarium Riboulot à Château-Salins.

Selon la volonté de Sœur Marie Joséph
NI FLEURS, NI PLAQUES.

Les personnes qui souhaitent lui manifester leur affection et leur sympathie, peuvent remplacer les fleurs par des offrandes destinées à la recherche médicale et à la lutte contre le cancer.

De la part de :

Sœur Marie Norbert GULDNER ;
Les Religieuses de la Providence de Saint-André de Peltre ;
les membres de sa Famille, vous invitent à partager leur prière et leur foi.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

YUTZ - AVRIL - THIONVILLE



À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Gérard CHARLES

survenu à Thionville, le 30 octobre 2016, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Yutz, sa paroisse.

Monsieur CHARLES repose au centre funéraire de Yutz.

Selon sa volonté, il sera incinéré.

De la part de :

Madame Hélène CHARLES, née LABER, son épouse ;
Monsieur Pascal CHARLES et sa compagne Martine,
Madame Sabine STEIMBAUER et son époux Philippe,
ses enfants ;
Léo, Mathis, ses petits-fils ;
Madame Marie-Madeleine JOCHUM, sa sœur
et son époux Alphonse,
ainsi que de toute la famille.

Une pensée pour sa maman

Christine

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FREYMING-MERLEBACH - BASSE-HAM

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Roland MULLER

survenu en son domicile, le dimanche 30 octobre 2016, à l'âge de 67 ans.

Le service divin aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 15 heures, en l'église néo-apostolique de Merlebach.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Monsieur MULLER repose en la chambre funéraire du cimetière de Merlebach.

De la part de :

Madame Monique MULLER, née CINICKI, son épouse ;
Sandrine et Emmanuel, sa fille et son gendre,
Thiébaud, son fils et Manon ;
Eliot, Eve et Jules, ses petits-enfants adorés ;
Jeannette, sa sœur ;
André et Sonia, son frère et sa belle-sœur ;
Eric et Rose-Marie, son beau-frère et sa belle-sœur,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HARPRICH - BARONVILLE - METZ

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Gabrielle GOUTFREIND

née PELTIER

qui s'est endormie dans la paix du Christ à Château-Salins, le 29 octobre 2016, dans sa 97^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Baronville, sa paroisse où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière communal.

La défunte repose à la chambre funéraire de Morhange.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Gérard, Maryse, Michel, ses enfants et leurs conjoints ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
des familles PELTIER, DESINDE, CALTÉ,
ainsi que de toute la parenté.

La famille remercie le Docteur GODÉE et l'ensemble du personnel soignant de l'UDSLD de Château-Salins, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Nous aurons une pensée pour son époux

Jules

décédé le 6 août 1973.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

L'HÔPITAL - ŒTING

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Nicole KELLER

née QUIRI

survenu en son domicile le samedi 29 octobre 2016, à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Bois-Richard de L'Hôpital.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Madame KELLER repose en la chambre mortuaire de Bois-Richard à L'Hôpital.

La famille ne souhaite pas de fleurs, ni de couronnes.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Marcel KELLER, son époux ;
Monsieur et Madame Jean-Claude DENIG
et leurs enfants Aurélien et Amandine,
son fils et sa belle-fille ;
Monsieur et Madame Jean-Claude KELLER et leurs enfants,
Monsieur et Madame Michel KELLER et leurs enfants,
ses enfants de cœur,
ainsi que de toute la famille et de tous ses amis.

Une pensée pour

Andrée KELLER

décédée en 1979.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CHÂTEAU-SALINS - DIEUZE - METZ - LAXOU
ROZELAY (71) - CLÉRY (73)

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Monsieur Léon FRANCOIS

survenu à Ars-Laquenexy, le 29 octobre 2016, à l'âge de 79 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Château-Salins, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Dieuze.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Marie-Louise HENRY, née FRANCOIS,
Huguette FRANCOIS,
Lucien FRANCOIS,
Bernadette REYNAL, née FRANCOIS,
Raymonde HUSSON, née FRANCOIS,
et son époux Jean-Claude,
Jean-Marie FRANCOIS et son épouse Joëlle,
Yvette FRANCOIS ;
ses frères, sœurs, beau-frère, belles-sœurs ;
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

Une pensée pour son frère

André

décédé en 2009.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CRÉHANGE - ROUPELDANGE - FAULQUEMONT - MAXSTADT

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Elisabeth BENAOLI

née MULLER
dite « Lisette »

survenu à Créhange, le 29 octobre 2016, à l'âge de 76 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph de Créhange, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Elisabeth repose à la chambre funéraire de Faulquemont.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Roland PARCOT et Victorina, née BENAOLI,
Bernard Clément et Hélène, née BENAOLI,
Jean-Pierre CLAMME et Chantal, née BENAOLI,
Christophe et Fabienne BENAOLI,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie les infirmières à domicile, les aides-soignants pour leur gentillesse et leur dévouement.

Une pensée pour son époux

Antoine

décédé le 25 juin 2009.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ESCHBOURG

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Frédéric OTTERMANN

notre père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, parent et ami, enlevé à notre tendre affection le 30 octobre 2016, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église d'Eschbourg, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

NI FLEURS, NI PLAQUES.
Mais des dons en faveur de la paroisse.

Registre de condoléances.

De la part de :

Les familles en deuil.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VIC-SUR-SEILLE

Le Président de l'Association du Foyer Les Tilleuls,
Les Membres du Bureau
Les Administrateurs
Le Personnel et les Enfants

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Sœur Marie Joséph

née Marie-Louise RUPP

au soir du 29 octobre 2016.

Parmi ses nombreuses œuvres, Sœur Marie Joséph a longtemps travaillé auprès des enfants du Foyer Les Tilleuls avant d'en être l'une des administratrices.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 2 novembre 2016, à 14 heures, en l'église Saint-Marien de Vic-sur-Seille.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière communal de Jouy-aux-Arches.

Sœur Marie-Joséph repose au funérarium Riboulot à Château-Salins.

SARREBOURG - HÉMING

*« Ton cœur fatigué s'est arrêté,
tes yeux maintenant se sont fermés.
Discrettement, tu nous as quittés,
sans nous dire un mot d'Adieu. »*

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Jean-François PARMENTIER

dit « Jeannot »

survenu à Sarrebourg, le dimanche 30 octobre 2016, à l'âge de 66 ans.

La messe d'enterrement aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Héming.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de :

Anne-Laure, son épouse, née HALTER ;
Frank et Lisou, son fils et sa belle-fille ;
Sandrine et Christophe, sa fille et son gendre ;
Eileen et Loane, ses petites-filles ;
Marie-France et André BRIGNON, sa sœur et son beau-frère
et leurs enfants ;
ses cousins et cousines,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CRÉHANGE - HOTTVILLER - FLÉTRANGE - LUDRES

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Suzanne LAINÉ

née PAVLIC

survenu à Forbach, le 31 octobre 2016, à l'âge de 90 ans.

La célébration des obsèques aura lieu le vendredi 4 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph de Créhange.

Suzanne repose à la chambre funéraire de Faulquemont.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Serge et Elise LAINÉ,
Chantal et Serge SINS,
Jean-Marie et Carole LAINÉ,
ses enfants ;
Anne-Marie, Jean-Jacques, Marie et Fred, Catie et Bertrand,
Raphaël, Charlotte, ses petits-enfants ;
Eva, Chloé, ses arrière-petites-filles,
ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier toutes les personnes qui l'ont accompagnée, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Une pensée pour son époux

Jean-Pierre

décédé le 3 juillet 2016.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FORBACH - PETITE-ROSSELLE - HOMBURG-HAUT

*« Tu n'es plus là où tu étais,
mais tu es partout là où je suis. »*

Madame Claudine SCHMITZ

née GROSS

nous a quittés le 29 octobre 2016, à l'âge de 61 ans, munie des sacrements de l'Eglise, en laissant dans la peine tous ceux qui l'aimaient.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 2 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph de Vieille-Verrerie à Petite-Rosselle, où l'on se réunira.

Claudine repose à la chambre funéraire de Petite-Rosselle.

Selon sa volonté, la défunte sera incinérée.

NI FLEURS, NI COURONNES.

Merci de vous abstenir de condoléances.

De la part de :

Jean-Claude, son époux ;
Cathy, sa fille ;
Christophe et Christelle, son fils et sa belle-fille ;
Océane et Maëva, ses trésors et petits-cœurs ;
Josette et Michel, sa sœur et son beau-frère ;
Chantal et Alain, sa belle-sœur et son beau-frère ;
Raymond et Monique, Alain et Martine, ses amis,
ainsi que de toute la famille.

Monsieur SCHMITZ remercie le Docteur GERBER-VCIORKA et son équipe, l'HAD de Freyming-Merlebach et Julie SPANNAGEL son infirmière, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

OTTANGE - RUMELANGE - FLORANGE
CAHORS (LOT)

Madame Marguerite NILLES, née SUERA, son épouse ;
Monsieur Roland NILLES, son fils et Lydia son épouse ;
Fabienne, sa petite-fille ;
Madame Hélène DONNY, sa sœur ;
ses nièces et neveu,
ainsi que toute la parenté
vous font part avec tristesse du décès de

Monsieur Alphonse NILLES

survenu le samedi 29 octobre 2016, à l'aube de ses 95 ans.

La famille invite toutes les personnes, amis et connaissances, qui l'ont connu et estimé, à participer à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mercredi 2 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Willibrord d'Ottange, suivie du transport au centre funéraire de Thionville pour la crémation.

Monsieur Alphonse NILLES repose à la chambre mortuaire d'Ottange, où la famille reçoit de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.BEHREN-LÈS-FORBACH - METZING - STIRING-WENDEL
ROSBRUCK - ITALIE

« Plus de douleurs,
plus de souffrances.
Mais nous, qui restons
pleins de chagrin, pleins de pleurs,
garderons l'inoubliable souvenir
gravé dans notre cœur. »

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Monsieur Aldo SACCUCCI

à Saint-Avold, le 30 octobre 2016, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Blaise de Behren-Village, où l'on se réunira.

Monsieur SACCUCCI repose à la chambre funéraire de Behren.
L'inhumation se fera au cimetière de Behren.

De la part de:

Lydia, Marise, Rocco, Vera et leurs conjoints, ses enfants ;
Mathieu, Frank, Vanessa, Mylène, Eva, ses petits-enfants ;
Elio, son arrière-petit-fils ;
Bruno, son frère,
ainsi que de toute la famille.

Les enfants tiennent à remercier toute l'équipe du service SSR de l'hôpital Lemire de Saint-Avold pour son dévouement, ainsi qu'une pensée particulière à Malick MOSLI, l'infirmier de Papa pour son soutien et sa bienveillance.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

AMNÉVILLE - CLOUANGE - TALANGE



Nous vous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur Claude MURATORI

survenu le 30 octobre 2016, à Thionville, à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura le vendredi 4 novembre 2016, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph d'Amnéville, sa paroisse, où l'on se réunira, suivie de la crémation.

Monsieur MURATORI repose au funérarium d'Amnéville.

De la part de:

Madame Thérèse MURATORI, née WEBER, son épouse ;
Béatrice, Claudine, Sylvie, ses filles et leurs conjoints ;
Sophie, Stéphanie, Sébastien, Frédéric, Manon,
ses petits-enfants et leurs compagnons ;
Noam, son arrière-petit-fils ;
Monsieur et Madame Tino MURATORI,
son frère et sa belle-sœur,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

THONVILLE - METZ



Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

André GOULON

survenu à Thionville, le 29 octobre 2016, à l'âge de 66 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Thionville.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI PLAQUES, NI FLEURS, NI COURONNES.
Condolances sur : www.avis-de-deces.net

De la part de:

Madame Jocelyne GOULON, son épouse ;
ses enfants ;
ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille et les amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MAIZIÈRES-LÈS-METZ - PLESNOIS - YUTZ - LOSTROFF

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie Antoinette WILHELM

survenu à Ars-Laquenexy, le 31 octobre 2016, à l'âge de 83 ans.

Madame Marie Antoinette reposera en la chambre funéraire de Maizières-lès-Metz, ce mercredi, à partir de 10 h 30.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Maizières-lès-Metz.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI PLAQUES, NI FLEURS.

Prière de s'abstenir de condolances.

De la part de:

Francine, Sylvie, Marc,
ses enfants et leurs conjoints ;
Julie, Franck, Marie, Alexandre,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.FORBACH - SCHORBACH - BELFORT
L'HÔPITAL - BELGIQUE

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Ernest Paul KILIAN

survenu à Schorbach, le vendredi 28 octobre 2016, à l'aube de ses 79 ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 4 novembre 2016, au crématorium de Saint-Avold, où la famille et les amis pourront se recueillir à 10 heures.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condolances.

De la part de:

Madame Lidia KILIAN, née ZAZULAK, son épouse ;
ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petite-fille,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.YUTZ - THIONVILLE - BOUST - FRAIZE - MONTREUIL
TRÉMERY - ARDENNES

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Raymond HUMBERTsurvenu à Thionville, le 28 octobre 2016, dans sa 97^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Yutz, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière Est de Yutz.

Monsieur HUMBERT repose à la chambre funéraire de Yutz.

Prière de s'abstenir de condolances.

De la part de:

Roger et Paule HUMBERT,
Chantal HUMBERT,
André et Evelyne HUMBERT,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que des familles HUMBERT, DION et LAGNEAUX.

Une pensée pour son épouse

Aline

décédée le 4 avril 2016.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MORSBACH - GUYANNE - PETIT-EBERSVILLER

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de

Monsieur Edgar KESSLER

survenu à Forbach, le 28 octobre 2016, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 4 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Sauveur de Morsbach, où l'on se réunira.

Monsieur KESSLER reposera à la morgue de Morsbach à partir de mercredi à 12 h.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

De la part de:

Madame Christine KESSLER, née KORHERR, son épouse ;
Monsieur Patrick KESSLER, son épouse Nathalie,
leur fils Régis et sa compagne ;
Laura, Yann et sa compagne Célia, Brice et leur petit-fils Léo ;
Monsieur Christian KESSLER ;
Monsieur Pascal KESSLER, son épouse Hélène
et leurs filles Pauline, Mary, Fanny,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.BEHREN-LÈS-FORBACH - STIRING-WENDEL
ROUPELDANGE - MARY

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous avons la tristesse de faire part du décès de

Madame Nicole BARDOT

née POLKOWSKI

survenu à Creutzwald, le 30 octobre 2016, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 16 heures, en l'église Saint-Blaise de Behren-Village, où l'on se réunira.

Madame BARDOT repose à la chambre funéraire du cimetière de Behren.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condolances.

De la part de:

ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants
et arrière-arrière-petit-fils,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

JOUY-AUX-ARCHES - ROMBAS - MOYEUVE-GRANDE

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jean CHABRAS

survenu le 29 octobre 2016, à l'âge de 73 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Jouy-aux-Arches, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur Jean CHABRAS repose à la chambre funéraire « La Roselière » de Marly-Frescaty.

Prière de s'abstenir de condolances.

De la part de:

Madame Casimira CHABRAS, sa maman ;
Madame Lucie LECHNER et son époux Jacques,
sa sœur et son beau-frère ;
Sébastien, Laurent, Céline,
ses neveux et sa nièce ;
son amie Geneviève ;
les familles KOMAR, BUZZATI, DUDOT, LORRAIN,
ainsi que de toute la parenté et ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOUSSE - ALGRANGE

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Frank GABURRO

survenu à Metz, le 30 octobre 2016, à l'âge de 55 ans.

L'office aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 11 heures, en l'église de Bousse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Le défunt repose en la chambre funéraire de Bousse, où la famille reçoit de 14 heures à 18 heures.

NI PLAQUES, NI FLEURS.

Prière de s'abstenir de condolances.

De la part de:

Madame Laurence GABURRO,
son épouse ;
Monsieur et Madame GABURRO Mario et Gisèle,
ses parents ;
Monsieur Arnaud STRZELCZYK et Aude, née GABURRO,
Madame Caroline GABURRO,
Monsieur Sébastien GABURRO et sa compagne Dumé,
ses enfants ;
Bastien, Robin,
ses petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.RÉMILLY - GUYENCOURT - SAINT-CLOUD
REIMS - CHARENTON-LE-PONT

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Marie WAGNER

survenu à Saint-Avold, à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 novembre 2016, à 14h30, en l'église de Remilly, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur WAGNER repose à la chambre funéraire Piodi à Delme.

De la part de:

Madame Odile WAGNER, née HENRION, son épouse ;
Monsieur Arnaud WAGNER et son épouse Claire-Marie,
Monsieur Eric BAESSEN et Madame, née Lydie WAGNER,
Monsieur Hugues WAGNER et sa compagne Béatrice,
Monsieur Fabrice WAGNER et sa compagne Sandrine,
ses enfants et leurs conjoints ;
Léonard, Eve, Baptiste, Clément, Toscane,
ses petits-enfants chéris ;
ses frères et sœurs, son beau-frère, ses belles-sœurs ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BRIEY

Monsieur Pierre SACCO, son époux ;
Daniel et Fabienne SACCO, ses enfants ;
Alexandra, Charlotte, ses petites-filles ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille, parents et amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Anne-Marie SACCO

née AMES

survenu le 30 octobre 2016, à Briey, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Gengoult de Briey, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Ouest.

Madame Anne-Marie SACCO repose au funérarium Damgé, 8, avenue Clemenceau à Briey.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MARLY - L'HÔPITAL-CAMFROUT - BIESHEIM

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Eric BAUDIN

survenu à Metz, le 30 octobre 2016.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Brice de Marly.

Monsieur Eric BAUDIN repose à la chambre funéraire « La Roselière » de Marly-Frescaty.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Marly Sous-les-Vignes.

Prière de s'abstenir de condolances.

De la part de:

Danielle, son épouse ;
Maxime, Carole et Jocelyn, ses enfants ;
Luc et Francine, son frère et sa belle-sœur,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

NILVANGE - SAINT-AVOLD

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Joseph PROVVEDI

survenu à Thionville, le 30 octobre 2016, à l'âge de 91 ans.

La célébration religieuse aura lieu jeudi 3 novembre 2016, à 14h30, en l'église de Nilvange.

L'inhumation se fera au cimetière de Nilvange.

Monsieur PROVVEDI repose à la chambre funéraire de Nilvange.

Merci de vous abstenir de condolances.

De la part de:

Madame Elisa PROVVEDI, son épouse ;
Laurella et Richard, ses enfants ;
Christian, son gendre ;
Mélanie, Tiffany, Emmanuel, Aurélien, Lucas, ses petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VALLEROY

Madame Marie-Thérèse
FRANÇONNET, son épouse ;
Sébastien et Marjo FRANÇONNET,
Franck et Yass FRANÇONNET,
ses enfants ;

Mylann, Aleyna, ses petits-enfants ;
ses frères, sœur, beau-frère,
belle-sœur, neveux et nièces,
parents et amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Jacques FRANÇONNET

survenu le 30 octobre 2016, à Briey, à l'âge de 68 ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.Consultez les avis de décès sur www.libramemoria.com
et déposez gratuitement vos condolances

LIBRA MEMORIA

Avis de décès - Livre de condolances - Remerciements - Actualités - Annuaire des professionnels - Informations pratiques

www.libramemoria.com1^{er} site du Grand Est d'avis de décès

L'HÔPITAL

Le Maire
Les Adjointes
Le Conseil Municipal
et l'ensemble du Personnel Communal

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Emile KLEINHENTZ

Conseiller Municipal de mars 1989 à juin 1995

Ils garderont de lui le souvenir d'une personne dévouée et adressent à la famille leurs sincères condolances.

MÉDECIN DU MONDE

Le Docteur Françoise SIVIGNON, Présidente et l'ensemble des Personnels et Bénévoles tiennent à honorer ici la mémoire de

Mademoiselle Marie GALL

qui au cours de l'année écoulée a, par legs, permis de soigner ceux que le monde oublie peu à peu.

Médecins du Monde
62, rue Marcadet
75018 PARIS
Tél : 01.44.92.14.36.

L'HÔPITAL - SARREBOURG - STRASBOURG

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Monsieur Henri BRZUSTOWSKI

survenu à Saint-Avold, le samedi 29 octobre 2016, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 novembre 2016, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas du Centre à L'Hôpital.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Monsieur Henri BRZUSTOWSKI repose en la chambre funéraire du Centre à L'Hôpital.

La famille ne souhaite ni fleurs, ni plaques.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Madame Geneviève BRZUSTOWSKI, née POROSUK, son épouse ;

Madame Elisabeth DINOLFO et Jean-Luc son compagnon, Monsieur Jean-Marc BRZUSTOWSKI, ses enfants ;

Jimmy et Billy, ses petits-enfants, ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BISTEN-EN-LORRAINE

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Raymond MAUER

survenu à Vandœuvre, le 29 octobre 2016, à l'âge de 76 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Bisten-en-Lorraine, sa paroisse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Le défunt repose à la morgue de Ham-sous-Varsberg.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Madame Jacqueline MAUER, son épouse ;
ses enfants, sa petite-fille et ses gendres ;
sa sœur et ses frères ;
sa belle-sœur et son beau-frère ;
ses nièces,
ainsi que toute la famille.

La famille remercie l'infirmière Christelle et ses associés pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MOYEVRE-GRANDE - THIONVILLE - ROBMBAS - VANDIÈRES

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Mademoiselle Rose Marie GLEN

survenu à Bainville-sur-Madon, le 30 octobre 2016, à l'âge de 60 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 novembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Gorgon de Moyeuve.

Selon sa volonté, la défunte sera incinérée.

Mademoiselle GLENN repose au funéraire de Moyeuve.

De la part de:

Monsieur François GLEN et son épouse Eliane,
Monsieur Henri GLEN,
ses frères et sa belle-sœur ;
Frédéric et Simon, ses neveux ;
Axelle, sa petite-nièce,
ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de sa maman

Antoinette

décédée en 2006.

Daniel BARROY,
Président,

Gilles PAILLARD,
Directeur général,

l'ensemble du Conseil d'Administration et des équipes de **SOS Villages d'Enfants**

ont une profonde reconnaissance et une pensée toute particulière **pour les généreux testateurs disparus en 2016**, qui ont choisi de faire un legs à l'association ou de la désigner bénéficiaire d'une assurance-vie.

Leur générosité en faveur des enfants accueillis dans les villages d'enfants SOS restera à jamais gravée dans notre mémoire.

Grâce aux dons, legs et assurances-vie, SOS Village d'Enfants redonne à des frères et sœurs, orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents, le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

SOS Village d'enfants - 6, cité Monthiers - 75009 PARIS
www.sosve.org

AVIS DE MARCHÉS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de Maitrise d'œuvre pour la création d'un lotissement "Le Stade II"

1. Nom, adresse et coordonnées du pouvoir adjudicateur :
Commune de La Maxe
96 Rue Principale
57140 LA MAXE
Tél : 03.87.30.10.54
Télécopie : 03.87.30.18.01
Courriel : lamaxe2@wanadoo.fr

2. Procédure de passation :
Marché passé en procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 relatifs aux marchés publics.

3. Objet du Marché :
Marché de Maitrise d'œuvre pour la création d'un lotissement "Stade II"

4. Lieu et délais d'exécution :
Lieu : Se reporter au programme
Délai d'exécution : 12 mois y compris période de préparation à compter de la réception de l'ordre de service qui prescrira le démarrage des travaux prévu.

5. Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises :
Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :
https://reprographic.doubletraded.net/webapp/affaires/soffre.
La transmission des offres par voie électronique est autorisée sur notre profil acheteur.

6. Descriptif technique :
Se reporter au Programme

7. Critères retenus pour le jugement des offres :
- La rémunération (40 %)
- La valeur technique de l'offre (50 %)
- Les délais d'exécution (5 %)
- Les seuils de tolérance (5 %)

8. Pièces à fournir au titre de la consultation :
Se reporter au règlement de consultation

9. Renseignements :
Renseignements d'ordre technique :
Monsieur Gilles GIRARD
GIRARD ETUDES S.A.R.L.,
Assistance à Maitrise d'ouvrage
10 Rue des Hortensias
57255 SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES
Tél : 09.52.77.97.90
Courriel : contact@girardetudes.fr

Renseignements d'ordre administratif :
Mairie
96 Rue Principale
57140 LA MAXE
Tél : 03.87.30.10.54
Télécopie : 03.87.30.18.01
Courriel : lamaxe2@wanadoo.fr

10. Visite obligatoire : Non concerné

11. Conditions d'envoi des offres :
Les candidats pourront choisir l'une des deux procédures suivantes, selon les précisions portées au règlement de la consultation :
- Par voie électronique uniquement sur le profil acheteur sur la plateforme de dématérialisation sur le site https://reprographic.doubletraded.net/webapp/affaires/soffre

- Par courrier uniquement (sur support papier ou support physique électronique) ;
Les documents sur support en papier (un sous-dossier candidate + un sous-dossier offre) seront contenus dans une seule enveloppe cachetée, portant la mention "Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un lotissement "Stade II" - Ne pas ouvrir", déposée contre récépissé ou adressée par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception, à l'adresse suivante :

Mairie
96 Rue Principale
57140 LA MAXE
Les bureaux de la mairie sont ouverts le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 00.
Le lundi et mercredi de 14 h 00 à 16 h 00.
Le mardi et vendredi de 17 h 00 à 20 h 00.

12. Négociation :
Après ouverture des plis, le pouvoir adjudicateur établira un classement des offres des candidats, selon les critères de jugement définis au § 7 du présent règlement. Il négociera avec le ou les candidats les mieux placés.

Si le nombre d'offres remises est égal ou inférieur à 3, le pouvoir adjudicateur négociera également avec les candidats ayant remis une offre jugée irrégulière, inacceptable ou inappropriée.
Cette négociation se fera par écrit et peut porter sur tous les éléments de l'offre.

13. Délai de validité des offres :
90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

14. Date de publication :
Le 01 Novembre 2016

15. Date limite de réception des offres :
Le 25 Novembre 2016 à 16 h 00

AC771817600

APPEL D'OFFRES

LA POSTE RECHERCHE UN COMMERCANT POUR PRENDRE EN CHARGE L'ACTIVITÉ POSTALE DANS LES QUARTIERS OUEST DE SARREBOURG

Vous souhaitez optimiser la rentabilité de votre commerce ? Fidélier vos clients et en conquérir de nouveaux ? Et si vous faisiez confiance à La Poste ?

La Poste est à la recherche d'un commerçant à Sarrebourg Ouest (au-delà de l'avenue Clémenceau et du quai Jean XXIII) pour prendre en charge, au sein de son commerce et contre rémunération, les prestations postales les plus courantes, au nom et pour le compte de La Poste.

En qualité de "point de services La Poste Relais", le commerçant assure, en plus de ses activités commerciales, la vente et l'affranchissement de produits courriers & colis, le retrait et le dépôt d'objets.

Cette consultation fait suite à une première mise en concurrence pour laquelle les deux lots ci-dessus ont été déclarés sans suite conformément à l'article 98 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 et après avis de la CAO en date du 07 Octobre 2016

Les entreprises pourront répondre à un ou plusieurs lots.

4. Délai d'exécution
12 mois y compris 4 semaines de préparation de chantiers hors intempéries.

5. Modalités d'obtention du DCE
Les dossiers de consultation pourront être retirés à l'adresse figurant ci-dessus ou sur le profil acheteur de la Communauté de Communes du Pays de Bitche :
https://marchespublics-paysdebitche.omnikles.com/amarches

6. Conditions de remise des offres
Voir règlement de consultation.

7. Critères et modalités d'attribution du marché
Voir règlement de consultation.

8. Date limite de remise des plis
Vendredi 02 Décembre 2016 avant 16 heures.

9. Renseignements complémentaires
Renseignement techniques :
TOPIC
31a, Rue des Tuiles
67170 BRUMATH
Tél : 03.88.59.37.03

10. Date d'envoi à la publication
Le 31 octobre 2016



SAINTE-BARBE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Procédure adaptée AAPC 254

Maître d'ouvrage :
SAS SAINTE BARBE,
2, Huchet - BP 70 031
57 801 Freyming-Merlebach Cedex

Objet du contrat : Construction de 28 stationnements couverts

Lieu d'exécution: Rue de Metz - STIRING WENDEL

Modalités d'attribution : Lots séparés

Caractéristiques principales :
Toutes les modalités et conditions de participation détaillées sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Retrait du dossier de consultation :
www.marches-securises.fr.

- Après identification
Identifiant DCE : SA-Ste-Barbe-SNI-57_20161007W2_01

- en format papier à vos frais auprès de:
REPROGRAPHIC TEL: 03-87-66-41-26
commande par fax au 03-87-62-22-11 ou
via le site internet : www.reprographic.fr

Date limite de réception des propositions chiffrées: 18/11/2016 à 12h00

Date d'envoi à la publication : 28/10/2016

AC772008200

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage :
CC Pays Boulageois
29A, Rue de Sarrelouis
57220 BOULAY

Type de Procédure : Procédure Adaptée

Objet du marché :
ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE SUR 4 ANS - TRAVAUX DE RESEAUX DIVERS ET DE REPRISE DE VOIRIE

Montant du marché :
- Minimum de 250 000 € HT
- Maximum de 750 000 € HT

Lieu : Communes de la Collectivité.

Critères d'attribution:
- prix des prestations : 60%
- valeur technique de l'offre : 40%
Description dans le règlement de consultation.

Forme juridique d'attribution du marché :
- Entreprise unique
- Groupement solidaire

Lieu où l'on peut retirer le dossier:
C.C.P.B.
29A, Rue de Saarlouis
57220 BOULAY-MOSELLE
Tél : 03 87 79 52 90

Dossier remis sous format papier contre règlement d'un chèque de 15 euros à l'ordre du Trésor Public ou gratuitement sous format informatique sur la plateforme DEPOZ :

https://www.depoz.fr/appelsdoffres

Les modalités de remise des offres sont détaillées dans le règlement de consultation.

Date limite de réception des candidatures et des offres :
Lundi 21 Novembre à 11h30

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:
voir règlement de consultation.

Toutes les attestations demandées ci-dessus doivent être certifiées conformes à l'original par la personne habilitée à engager l'entreprise (le pouvoir devra être joint au dossier).

Délai de validité des offres: 120 jours

Les renseignements d'ordre administratifs et techniques :
C.C.P.B.
29A, Rue de Sarrelouis
57220 BOULAY-MOSELLE
Tél : 03 87 79 52 90

Date d'envoi à la publication :
le 28/10/2016

AC772000200

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de Travaux

1. Identification de l'organisme qui passe le marché
MAIRIE DE MOUTERHOUSE
4 Rue Principale
57620 MOUTERHOUSE
Tél et Fax : 03.87.06.44.72

2. Mode de passation du marché
Marché de droit public - Procédure adaptée en accord avec les modalités définies par le Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 et l'Ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015

3. Objet du marché et caractéristiques principales
Construction de vestiaires avec clubhouse à MOUTERHOUSE.
- Lot 07 Isolation extérieure.
- Lot 09 Serrurerie

Cette consultation fait suite à une première mise en concurrence pour laquelle les deux lots ci-dessus ont été déclarés sans suite conformément à l'article 98 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 et après avis de la CAO en date du 07 Octobre 2016

Les entreprises pourront répondre à un ou plusieurs lots.

4. Délai d'exécution
12 mois y compris 4 semaines de préparation de chantiers hors intempéries.

5. Modalités d'obtention du DCE
Les dossiers de consultation pourront être retirés à l'adresse figurant ci-dessus ou sur le profil acheteur de la Communauté de Communes du Pays de Bitche :
https://marchespublics-paysdebitche.omnikles.com/amarches

6. Conditions de remise des offres
Voir règlement de consultation.

7. Critères et modalités d'attribution du marché
Voir règlement de consultation.

8. Date limite de remise des plis
Vendredi 02 Décembre 2016 avant 16 heures.

9. Renseignements complémentaires
Renseignement techniques :
TOPIC
31a, Rue des Tuiles
67170 BRUMATH
Tél : 03.88.59.37.03

10. Date d'envoi à la publication
Le 31 octobre 2016

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AVIS RECTIFICATIF SUITE A L'ANNONCE N° AC767512300 PARUE LE 11/10/2016

1- Identification de la collectivité :
Ville de FAREBERSVILLER
Hôtel de ville
B.P. 30 139
57450 FAREBERSVILLER
Téléphone : 03.87.29.15.30
Télécopie : 03.87.29.15.31

2- Procédure de passation : Procédure d'appel d'offres ouvert (formalisée)

3 - Objet du Marché et caractéristiques principales :
La consultation concerne les prestations de nettoyage des locaux et des vitres des bâtiments communaux.

Le contrat débute le 1er février 2017 pour une durée initiale de un année ; il est renouvelable deux fois par reconduction expresse pour une période de douze mois.

Les prestations sont divisées en 2 lots attribués par marchés séparés selon la répartition suivante :
- Lot n°1 nettoyage des locaux
- Lot n° 2 nettoyage des vitres

4 - Critères d'attribution :
L'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
Chaque critère sera noté sur 10 :
Valeur technique (50 % ; mémoire : note sur 5 ; expérience, compétences, qualifications, habilitations diverses, moyens du candidat, etc... ; note sur 5)
Insuffisance professionnelle des publics en difficultés (20 %) ; note 25 % ; 3 points, 26 % à 30 % ; 6 points ; au-delà de 30 % : 10 points

5 - Modalités d'obtention des dossiers de consultation
Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site
www.reprographic.fr
"rubrique Consultation"
ou sur le site internet de la commune :
www.farebersviller.com
rubrique marchés publics

Date limite de réception des offres :
LUNDI 12 DECEMBRE 2016 A 12 HEURES

Visite des locaux
Avant la remise de son offre, le candidat pourra, s'il le souhaite, visiter les locaux après demande écrite auprès des services techniques municipaux :

sees.techniques@farebersviller.com
L'attestation de visite n'est plus une pièce obligatoire pour la soumission de l'offre.

6 - Modalités d'envoi :
Les offres pourront être transmises par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale, ou remises sous pli cacheté au service contre récépissé avant la date et l'heure limites. L'enveloppe extérieure portera l'adresse suivante :

Ville de FAREBERSVILLER
Place de Lorraine - BP 30139
57450 FAREBERSVILLER
Ainsi que la mention : Affaire ST 07-2016 - Nettoyage des locaux et des vitres de bâtiments communaux de la Ville de FAREBERSVILLER lot n°....

" Ne pas ouvrir "

La remise des offres par voie électronique est autorisée, et pourra être opérée sur la plateforme du site Repographic rubrique
https://reprographic.doubletraded.net/accueil/

en suivant les instructions de l'opérateur ; la possession d'une signature électronique est obligatoire.

7 - Renseignements complémentaires :
Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et / ou techniques peuvent être adressés à :
Mme MOUZAI
Service marchés publics
03 87 04 34 90
Email : h.mouzai@farebersviller.com

Mme CLERGEOT
Service ressources humaines
03 87 04 34 86
Email : c.clergeot@farebersviller.com

Mme FLORENTIN
Service ressources humaines
03 87 04 34 93
Email : o.florentin@farebersviller.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/10/2016

Le Maire,
L. KLEINHENTZ
AC771873000

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

C DE CATTENOM ET ENVIRONS
M. Michel PAQUET, Monsieur le Président
2, avenue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM
Tél : 03 82 82 05 60
mél : marchespublics@cc-ce.com
web : http://ccece.fr/

L'avis implique un marché public

Objet : ERA/VIC Programme 2016 - Commune de KANFEN
TF : rue du Lavoisier 1ère tranche et rue de la Liberté
TO1 : rue des Vergers et rue du Lavoisier
2ème tranche
Référence acheteur : 1670537
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FR413
Durée : 8 mois
Description : marché unique à tranches
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont acceptées
Quantité/tendue :
TF : BT 302ml FT et TD 350ml, EP 180ml, 6 candélabres, délai 4 mois.
TO1 : BT FT et TD 250ml, EP 211ml, 7 candélabres, délai 4 mois.

Conditions relatives au contrat
Cautionnement : Garantie à 1ère demande en remplacement de la retenue de garantie

Garantie à 1ère demande couvrant 5% de l'avance
Financement : Titre IV du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Les prix sont révisibles mensuellement.
Financement dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune.

Forme juridique : En cas de groupement conjoint, un mandataire solidaire sera nécessairement désigné afin d'assurer la continuité de l'opération, qui pour des questions de sécurité du chantier de voirie, doit disposer d'un interlocuteur privilégié.

Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
DCE, DCE et autres conformément au règlement de la consultation

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Documents payants : 12,00 Euros
Chèque à l'ordre de M. le Trésorier de Thionville 3 Frontières

Remise des offres : 28/11/16 à 12h00 au plus tard.
à l'adresse :
CCM DE CATTENOM ET ENVIRONS
2, avenue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM
Tél : 03 82 82 05 60